

Programme des publications  
de recherche d'Industrie Canada

# **LE CANADA AU 21<sup>e</sup> SIÈCLE**

## **III. RELEVER LE DÉFI**

### **RÉACTIONS INDIVIDUELLES À L'ÉVOLUTION DU MARCHÉ DU TRAVAIL AU CANADA**

*Document n° 9  
Décembre 1998*

### ***Programme des publications de recherche d'Industrie Canada***

Le Programme des publications de recherche d'Industrie Canada fournit une tribune pour l'analyse des grands défis micro-économiques auxquels est confrontée l'économie canadienne et favorise un débat public éclairé sur les grandes questions d'actualité. Sous l'égide de la Direction générale de l'analyse de la politique micro-économique, la collection des documents de recherche, qui s'inscrit dans le cadre de ce programme, regroupe des documents de travail analytiques révisés par des pairs et des documents de discussion rédigés par des spécialistes qui traitent de questions micro-économiques d'importance primordiale.

Les opinions exprimées dans ces documents de recherche ne reflètent pas nécessairement celles d'Industrie Canada ou du gouvernement fédéral.

Programme des publications  
de recherche d'Industrie Canada

## **LE CANADA AU 21<sup>e</sup> SIÈCLE**

### **III. RELEVER LE DÉFI**

# **RÉACTIONS INDIVIDUELLES À L'ÉVOLUTION DU MARCHÉ DU TRAVAIL AU CANADA**

*Par Paul Beaudry et David A. Green,  
Université de la Colombie-Britannique*

Also available in English

---

## *Données de catalogage avant publication (Canada)*

Beaudry, Paul

Réactions individuelles : l'évolution du marché du travail au Canada

(Le Canada au 21<sup>e</sup> siècle. III. Relever le défi)

Texte en anglais et en français disposé tête-bêche.

Titre de la p. de t. addit.: Individual responses to changes in the Canadian labour market.

ISBN 0-662-63956-1

No de cat. C21-27/3-1998-2

1. Travail, Marché du – Canada.
2. Emploi – Prévision – Canada.
3. Jeunesse – Travail – Canada.
- I. Green, David A. (David Allen)
- II. Canada. Industrie Canada.
- III. Titre.
- IV. Coll.: Le Canada au 21<sup>e</sup> siècle. III. Relever le défi.

HD5728.B42 1998 331.1'0971 C98-980373-2F

---

Vous trouverez, à la fin du présent ouvrage, des renseignements sur les documents publiés dans le cadre du Programme des publications de recherche et sur la façon d'en obtenir des exemplaires. Des sommaires des documents et cahiers de recherche publiés dans les diverses collections d'Industrie Canada, ainsi que le texte intégral de notre bulletin trimestriel, *MICRO*, peuvent être consultés sur *STRATEGIS*, le service d'information commerciale en direct du Ministère, à l'adresse <http://strategis.ic.gc.ca>.

Prière d'adresser tout commentaire à :

Someshwar Rao  
Directeur  
Analyse des investissements stratégiques  
Analyse de la politique micro-économique  
Industrie Canada  
5<sup>e</sup> étage, tour ouest  
235, rue Queen  
Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Tél. : (613) 941-8187

Fax : (613) 991-1261

Courriel : [rao.someshwar@ic.gc.ca](mailto:rao.someshwar@ic.gc.ca)

---

## *Table des matières*

PRÉFACE	i
INTRODUCTION	1
TENDANCES FONDAMENTALES DE LA POPULATION ACTIVE, DE L'EMPLOI, DES GAINS ET DES ACTIVITÉS AUTRES QUE LE TRAVAIL	5
TENDANCES DE LA POPULATION ACTIVE	5
Tendances de la population	5
Taux d'emploi selon l'âge	5
Taux d'emploi selon la scolarité	9
Composition industrielle	15
Tendances de la durée d'un emploi	16
Emploi non standard	17
Participation à la population active	21
Chômage	23
ÉVOLUTION DU PROFIL DES GAINS DU TRAVAIL	27
Tendances générales	27
Ventilations selon l'âge et la scolarité	29
Gains hebdomadaires, heures travaillées et rémunération horaire	31
ADAPTATION DES JEUNES, ÉDUCATION ET FORMATION DES FAMILLES	33
REGARDER AU DELÀ DES TENDANCES	37
ESTIMATION DES PROFILS ÂGE-GAINS PAR COHORTE	44
EFFET DE COHORTE SUR LES GAINS DES PERSONNES EMPLOYÉES À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	60
PROFILS DES COHORTES AU NIVEAU DE L'EMPLOI ET DE LA STABILITÉ D'EMPLOI	63
QUE NOUS RÉSERVE L'AVENIR?	75
PRÉDICTIONS À COURT TERME	75
PRÉDICTIONS À PLUS LONG TERME	78
CONCLUSION	83
NOTES	85
BIBLIOGRAPHIE	87
PUBLICATIONS DE RECHERCHE D'INDUSTRIE CANADA	89



---

## PRÉFACE

À L'APPROCHE DU NOUVEAU MILLÉNAIRE, les Canadiens assistent à une transformation radicale des paramètres de l'économie. La tendance à la mondialisation des marchés et à l'intégration de plus en plus poussée de l'activité économique entre les nations s'accroît. Les progrès spectaculaires de l'informatique et des communications facilitent ce mouvement de mondialisation et changent fondamentalement le milieu de travail et le mode de vie des Canadiens. Du même coup, et comme conséquence première de la révolution de l'information, les activités axées sur le savoir occupent une place sans cesse plus grande dans notre économie et celle des autres pays industrialisés.

Cette mutation fondamentale de l'économie nous incite à faire une comparaison avec la révolution industrielle du 19<sup>e</sup> siècle. Comme à cette époque, les grands changements structurels engendrent des incertitudes. Les entreprises et les travailleurs luttent pour se tailler une place dans ce nouvel ordre économique. Les Canadiens se demandent si les ressources matérielles, humaines et institutionnelles de leur pays constituent une assise suffisamment solide pour garantir leur prospérité future. Beaucoup estiment que les perspectives qui s'offrent au Canada sont beaucoup moins sûres qu'à l'époque où les richesses naturelles jouaient un rôle clé dans l'édification de l'économie du pays.

Afin d'explorer plus à fond les possibilités et les défis que laissent entrevoir ces développements à moyen et à long terme, la Direction de l'analyse de la politique micro-économique d'Industrie Canada a invité un groupe de spécialistes à présenter leur « vision » du Canada au 21<sup>e</sup> siècle dans un certain nombre de domaines importants. Chaque auteur devait s'attaquer à deux tâches redoutables : d'abord dégager les grandes tendances historiques en vue d'élaborer des scénarios illustrant comment les choses évolueront vraisemblablement au cours des dix à quinze prochaines années dans le domaine qui lui avait été assigné, puis examiner les conséquences à moyen terme de cette évolution pour l'économie canadienne.

Les essais qui découlent de cet exercice sont en voie de publication sous le thème général « Le Canada au 21<sup>e</sup> siècle ». La collection englobe onze documents traitant des perspectives qui s'offrent au Canada à moyen terme dans différents domaines. Ces documents sont répartis en trois volets. Le premier, *Mise en situation*, est consacré aux tendances fondamentales qui façonneront le contexte économique à moyen terme au Canada. Le second volet, *Ressources et technologie*, traite de l'évolution de certains facteurs importants sur le plan de la création de la richesse au Canada, ainsi que des mesures requises pour leur donner un solide fondement en vue d'assurer la prospérité du pays. Le troisième et dernier volet, *Relever le défi*, scrute les réactions des particuliers, des entreprises et des gouvernements aux défis qui se présenteront à moyen terme et propose certains éléments de solution en vue d'orienter le pays sur la bonne voie.

S'inscrivant dans le troisième et dernier volet, *Relever le défi*, cette étude du professeur Paul Beaudry et de David Green, de l'Université de la Colombie-Britannique, traite de la réaction des jeunes travailleurs à l'évolution spectaculaire du marché du travail au cours des dernières années. Les auteurs décrivent la détérioration sérieuse de la position des nouveaux venus sur le marché du travail. Les jeunes hommes (de plus de 25 ans) qui occupent leur premier emploi au cours des années 90 doivent envisager des gains viagers réels de 20 à 30 p. 100 inférieurs à ceux des personnes entrées dans la population active durant les années 70. Dans le cas des femmes, la tendance dominante a été l'intégration réussie d'un nombre considérable de nouvelles travailleuses dans la population active. Mais les auteurs constatent qu'après avoir fait les ajustements appropriés pour neutraliser la tendance haussière de l'emploi et du nombre d'heures travaillées jusqu'en 1989, les femmes ont également subi un recul sur le plan des gains réels.

Les auteurs prévoient que ces tendances négatives du marché de l'emploi pour les jeunes travailleurs se maintiendront et s'accompagneront d'une augmentation supplémentaire des taux d'inscription scolaire. Mais l'augmentation continue des taux de participation et d'emploi des femmes semble avoir pris fin. À long terme, les auteurs entrevoient deux facteurs dont l'effet jouera en sens opposé : la mondialisation et la concurrence accrue en provenance de l'étranger, alimentées par une main-d'oeuvre peu coûteuse, devraient rendre la vie encore plus difficile aux jeunes gens et aux travailleurs peu spécialisés au Canada. Par ailleurs, les jeunes hommes peu qualifiés feront vraisemblablement face à une concurrence moins vive parmi les nouveaux entrants sur le marché du travail parce que les pressions sur l'offre de travail attribuables aux tendances démographiques et à la participation accrue des femmes se sont atténuées.



---

## INTRODUCTION

*Le changement est l'élément que l'on retrouve le plus souvent dans les travaux de recherche actuels sur le marché du travail.*

*– Stephan F. Kaliski, 1985*

**P**LUS DE DIX ANS APRÈS QU'ELLE AIT ÉTÉ FAITE, la réflexion de Kaliski au sujet de l'état de changement perçu sur le marché du travail au Canada demeure pertinente. À l'heure actuelle, la société canadienne est préoccupée par les effets d'événements tels que l'émergence de l'âge de l'information, les contraintes imposées par l'endettement élevé du secteur public et l'impact des taux de chômage obstinément élevés. Ces effets seront déterminés par les réactions des particuliers, des entreprises et des gouvernements, tous captifs du contexte défini par les institutions au Canada et la place que celui-ci occupe dans l'économie mondiale. Cette étude, qui met l'accent sur les réactions individuelles, vise deux objectifs : d'abord, nous voulons documenter l'évolution récente de certains paramètres individuels du marché du travail, par exemple les gains, l'emploi, la fréquentation scolaire et la formation des familles. Puis, nous tentons de prédire comment ces paramètres individuels continueront d'évoluer au cours de la prochaine décennie. En cherchant à atteindre ces objectifs, nous concentrerons notre attention sur les jeunes parce que nous nous intéressons à la façon dont la turbulence actuelle et future du marché du travail touchera de façon permanente les nouveaux entrants.

Pour décrire l'évolution récente, nous devons d'abord nous faire une idée des grandes tendances du marché du travail. Cependant, les tendances observées au cours des deux dernières décennies traduisent plusieurs phénomènes différents qui se déroulent de façon simultanée. À titre d'exemple, ces tendances sont le reflet des effets globaux du cycle économique, des différences observées dans la situation relative des cohortes nouvelles par rapport aux cohortes plus anciennes d'entrants sur le marché du travail, ainsi que le profil de vieillissement des cohortes plus âgées. Afin de comprendre comment les particuliers peuvent réagir à la turbulence actuelle, il importe de préciser si les piètres résultats obtenus par les jeunes travailleurs au cours des années 90 sont principalement attribuables à des effets cycliques qui disparaîtront éventuellement lorsque les conditions du marché du travail, dans l'ensemble, s'amélioreront, ou encore si elles sont le reflet d'un recul permanent dans la performance relative des entrants récents sur le marché du travail. Les prédictions concernant les jeunes seraient plus pessimistes si les piètres résultats enregistrés dans les années 90 sont le reflet d'un repli permanent pour les nouvelles cohortes plutôt que d'un ralentissement cyclique particulièrement prononcé qui pourrait être suivi bientôt d'une reprise. Pour cette raison, une grande partie de l'analyse est consacrée à départager les effets de cohorte des effets du cycle économique.

La projection dans le futur des tendances observées peut prendre deux formes. La première est un prolongement mécanique des tendances passées.

Cette approche est utile pour une brève période mais elle devient de plus en plus incertaine plus nous repoussons l'horizon de la prévision. Mais même un prolongement mécanique des tendances passées dépendra de l'habileté avec laquelle nous pouvons dissocier les effets cycliques des effets de cohorte au cours du passé récent. Cela est particulièrement vrai ici du fait que nous nous préoccupons davantage du bien-être de la jeune génération actuelle sur l'ensemble du cycle viager que de la nature des ajustements qu'ils peuvent faire à court terme. Nous nous sommes notamment intéressés à prédire le succès relatif à long terme des nouveaux entrants plutôt que de déterminer si les résultats qu'ils obtiendront s'amélioreront à court terme en raison d'un retournement cyclique. En utilisant la première méthode de prédiction, nous projetons les résultats enregistrés pour les nouveaux entrants dans l'avenir immédiat.

Afin de prédire les résultats au delà du très court terme, c'est-à-dire à un horizon d'entre trois et cinq ans, nous devons avoir une théorie de ce qui a causé les tendances actuelles et de la façon dont cette cause changera vraisemblablement. C'est la seconde forme de projection. Malheureusement, aucune théorie ne ressort d'elle-même, mais l'information au sujet des tendances passées nous aide à évaluer les théories concurrentes. Nous avons utilisé à cette fin les données sur les tendances passées pour éventuellement retenir deux théories plausibles des causes sous-jacentes. Nous décrivons ensuite deux scénarios de prévisions différents qui s'appuient sur ces théories.

Comme nous l'avons déjà indiqué, notre préoccupation majeure porte sur les résultats obtenus par les jeunes. Cependant, nous avons concentré nos efforts sur les prévisions qui ont trait au groupe d'âge des 25 à 34 ans. Nous avons procédé ainsi parce que nous considérons que c'est l'âge auquel il se produit une transition fondamentale vers des profils d'emploi stable, l'accélération de la carrière et la constitution d'une famille. Si des changements au sein de l'économie et la réaction des jeunes à ces changements provoquent des lésions permanentes, celles-ci ressortiront de façon plus manifeste au cours de la période qui suit immédiatement la jeunesse. Le degré naturellement élevé de flexibilité des jeunes gens rendra ces lésions difficiles à détecter directement. Par contre, si les changements actuellement observés sur le marché du travail nécessitent des ajustements supplémentaires de la part des jeunes (par exemple sous la forme d'une scolarité prolongée), mais que ces ajustements débouchent toujours sur des profils d'emploi stable à un âge plus avancé, l'effet de ces changements pour les jeunes ne suscitera pas une préoccupation aussi sérieuse. Nous pouvons évaluer cette possibilité directement en examinant les expériences de différentes cohortes à mesure qu'elles progressent en âge entre 25 et 34 ans.

Les autres chapitres de l'étude sont structurés ainsi : dans le prochain chapitre, nous présentons un aperçu détaillé des changements qui se sont produits sur le marché du travail, en mettant l'accent sur la façon dont ces changements sont répartis au sein de la population. Dans le troisième chapitre, qui est l'élément le plus novateur de l'étude, nous présentons une analyse par cohorte des changements observés afin de déceler le profil d'évolution des possibilités

qui s'offrent aux jeunes travailleurs. En utilisant les renseignements présentés dans les chapitres deux et trois, nous élaborons, dans le quatrième chapitre, deux scénarios différents sur l'adaptation possible des particuliers aux changements actuels. Enfin, nous résumons nos principales constatations dans le dernier chapitre.

---

## TENDANCES FONDAMENTALES DE LA POPULATION ACTIVE, DE L'EMPLOI, DES GAINS ET DES ACTIVITÉS AUTRES QUE LE TRAVAIL

### TENDANCES DE LA POPULATION ACTIVE

#### **Tendances de la population**

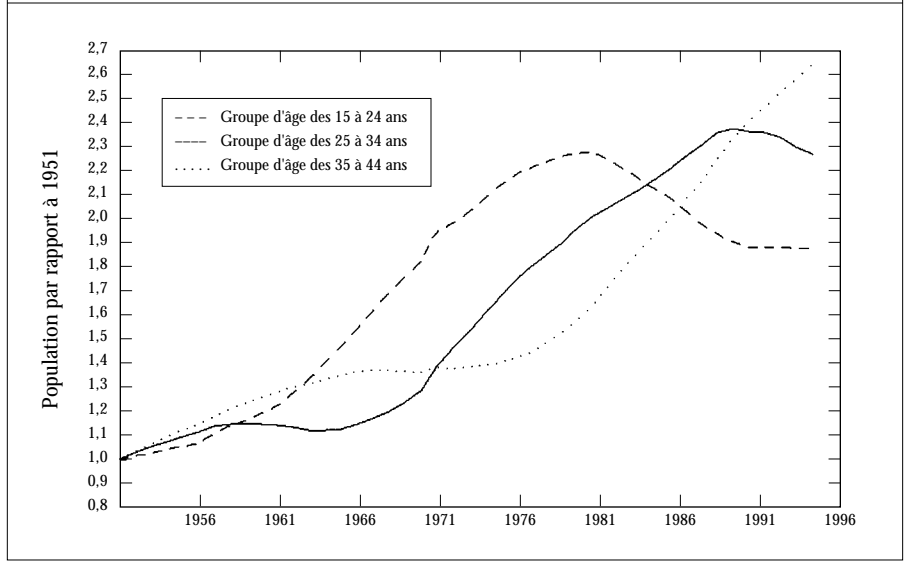
Nous débutons notre analyse des tendances du marché du travail par un examen de la croissance de la population source qui est à la base de la population active. Celle-ci est constituée essentiellement de la population civile âgée de plus de 15 ans. L'élément marquant du taux de croissance de la population a été la poussée observée au moment où les membres de la génération du boum des naissances ont franchi l'âge de 15 ans, suivie d'une chute rapide. La figure 1 montre la taille de la population dans les groupes d'âge 16-24, 25-34 et 35-44 entre 1950 et aujourd'hui<sup>1</sup>. La génération du boum des naissances ressort nettement de la hausse de plus de 100 p. 100 observée dans la taille de la jeune population entre 1960 jusqu'à son sommet de 1980, ainsi que du cheminement parallèle, mais décalé, des deux autres groupes d'âge. Au cours des deux à trois prochaines décennies, la répartition de la population par groupe d'âge changera : le sommet du boum des naissances se déplacera vers l'âge de la retraite et la proportion de la population source dans le groupe d'âge plus jeune sera relativement restreinte. Ce changement démographique devrait constituer l'élément central définissant l'expérience des nouvelles cohortes de jeunes travailleurs sur le marché du travail. Il faudrait garder à l'esprit le contraste qui ressort entre cette situation et celle des deux ou trois décennies précédentes (lorsque les cohortes de jeunes étaient soit les babyboomers eux-mêmes soit les cohortes qui ont immédiatement suivi ce groupe) au moment de projeter toute tendance passée dans l'avenir.

#### **Taux d'emploi selon l'âge**

Nous commençons notre examen des tendances du marché du travail pour les personnes ayant appartenu à la population source au cours des 20 dernières années en nous intéressant à l'emploi. Nous croyons que c'est là un bon point de départ parce que l'emploi est à la fois l'objectif et la principale expérience sur le marché du travail pour la plupart des membres de la population source, un aspect qui est souvent oublié parce que l'on s'intéresse généralement davantage au chômage et à la participation à la population active. En outre, c'est cet élément de la population active qui est le moins vulnérable aux erreurs de mesure. La figure 2 montre le ratio de l'emploi à la population source de 1976 à 1996. Le profil qui se dégage sur cette période pourrait être qualifié en gros de tendance à la hausse faisant voir des fluctuations cycliques dont l'amplitude va en augmentant. À titre d'exemple, à la fin des années 70, le ratio emploi/population a

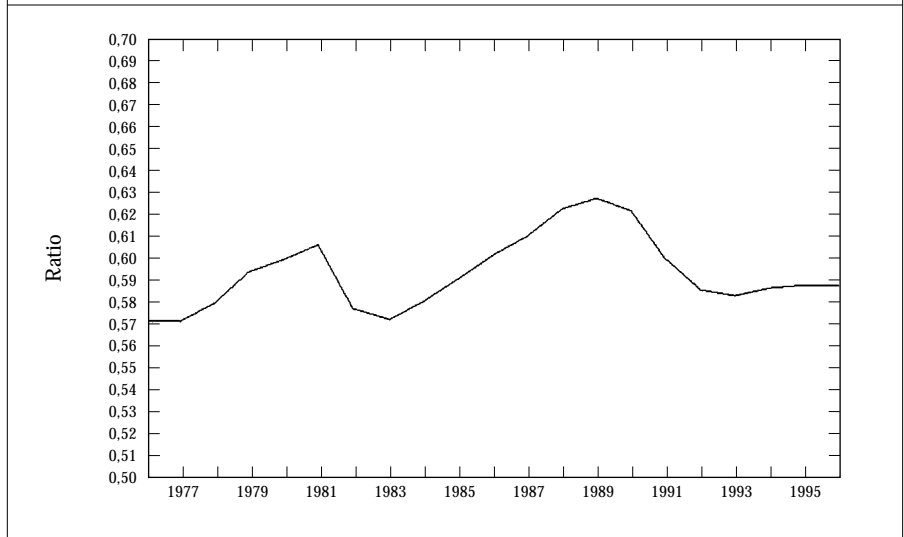
**FIGURE 1**

**POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE, 1951-1995**



**FIGURE 2**

**RATIO EMPLOI/POPULATION POUR LES DEUX SEXES, PERSONNES DE PLUS DE 15 ANS, 1976-1996**



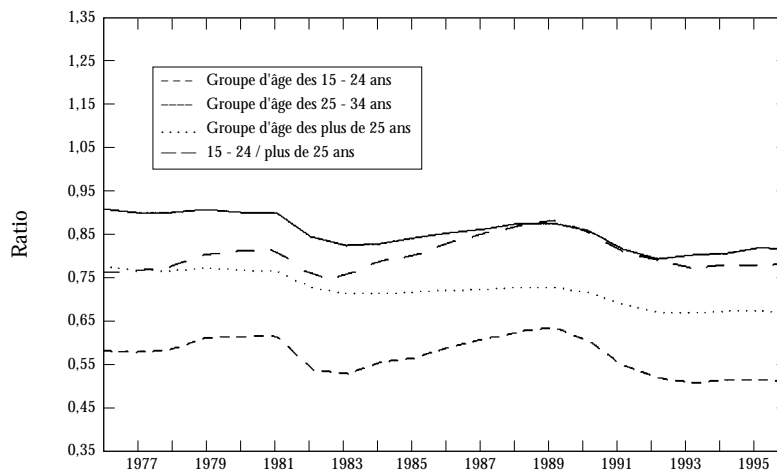
diminué d'entre 1 et 2 p. 100 mais il a ensuite remonté à un niveau beaucoup plus élevé en 1981. Au cours de la récession de 1981-1982, le ratio a chuté d'environ 4 p. 100 mais, en 1990, il était remonté à des niveaux bien supérieurs au sommet précédent. Les années 90 ont été jusqu'à maintenant marquées par une diminution très prononcée de ce ratio, qui est demeuré de façon persistante à un bas niveau.

Derrière cette tendance générale se profile un ensemble complexe de tendances de l'emploi pour différents groupes selon l'âge, le sexe et la scolarité au sein de la population source. La figure 3a montre le ratio emploi/population par groupe d'âge pour les hommes ainsi que le rapport entre le ratio emploi/population des jeunes et celui des hommes âgés de 25 à 54 ans. La tendance générale observée à la figure 2 ne ressort pas de façon marquée pour les hommes appartenant à l'un ou l'autre de ces groupes d'âge. Dans le cas des hommes âgés de 15 à 24 ans, on peut constater la même cyclicalité prononcée que celle qui ressort de la figure 2, mais la tendance générale est stationnaire ou en baisse. Pour l'ensemble des hommes de plus de 25 ans, une forte tendance à la baisse peut être observée au cours des 20 dernières années avec, à l'occasion, des mouvements cycliques de faible amplitude. La tendance négative est souvent attribuée à l'impact du départ hâtif à la retraite parmi les hommes de plus de 55 ans. Cependant, le ratio emploi/population pour les hommes de 25 à 34 ans a chuté de près de 10 p. 100 au cours de la période. La tendance observée pour ce dernier groupe d'âge laisse penser que les tendances de l'emploi masculin inquiètent davantage qu'elles ne le devraient si le phénomène était uniquement attribuable aux départs à la retraite. Tant le groupe d'âge des plus jeunes que celui des 25 à 34 ans montrent un profil cyclique prononcé des ratios d'emploi. On peut s'attendre plus naturellement à observer ce phénomène dans le cas des jeunes travailleurs qui peuvent utiliser leur temps d'autres façons, par exemple pour investir en éducation et en formation. Dans le cas du groupe d'âge des 25 à 34 ans, le caractère cyclique de la tendance étonne davantage, de même que la forte tendance à la baisse. Enfin, le rapport entre le ratio emploi/population pour les jeunes et celui de l'ensemble des travailleurs de plus de 25 ans indique que la position relative des jeunes est demeurée essentiellement inchangée du début à la fin de la période.

À la figure 3b, les résultats présentés pour les femmes font ressortir un cycle beaucoup moins prononcé que celui observé chez les hommes, tandis que plusieurs groupes d'âge font voir une forte tendance à la hausse. La variation cyclique la plus importante s'observe, à nouveau, parmi le groupe d'âge le plus jeune, le recul étant particulièrement prononcé et persistant au cours du ralentissement le plus récent du marché du travail. Une comparaison des sommets cycliques (1980 et 1989) révèle une tendance à la hausse pour le groupe des jeunes avant 1990. Par rapport aux profils d'emploi des groupes d'âge de plus de 25 ans, toutefois, l'emploi chez les jeunes femmes a chuté de façon spectaculaire au cours de la période. Enfin, contrairement à la situation des hommes, le groupe des femmes de 25 à 34 ans affiche davantage de traits communs avec les

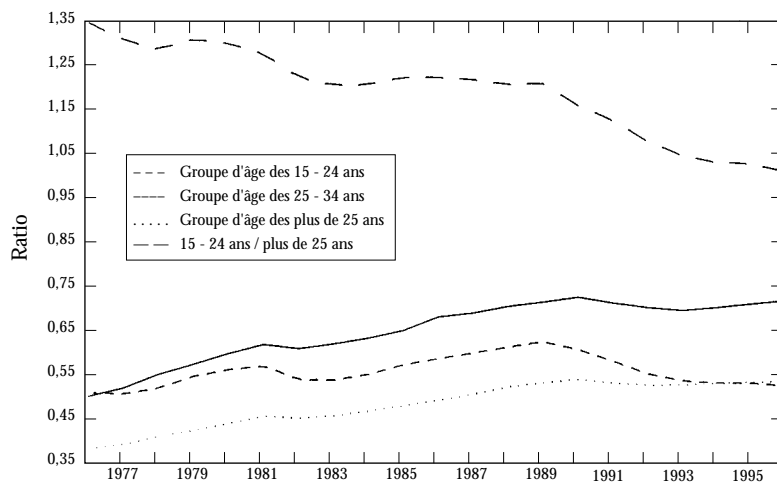
**FIGURE 3a**

**RATIO EMPLOI/POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE, HOMMES, 1976-1996**



**FIGURE 3b**

**RATIO EMPLOI/POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE, FEMMES, 1976-1996**



groupes plus âgés qu'avec celui des jeunes. Le groupe d'âge des 25 à 34 ans montre la même tendance prononcée à la hausse et la même faible amplitude des fluctuations cycliques que la tendance générale qui se dégage pour les groupes d'âge de 25 ans et plus.

Un résultat d'importance capitale qui ressort des figures 2, 3a et 3b est que les tendances générales peuvent masquer des différences très importantes entre les sous-populations, notamment entre les hommes et les femmes. Si les ratios d'emploi des femmes ont augmenté fortement au cours des 20 dernières années, ceux des hommes ont chuté, même dans le cas des groupes d'âge qui sont encore loin de la retraite. En outre (le résultat peut être étonnant), les données sur les hommes font ressortir une plus grande amplitude cyclique que les données pour les groupes de femmes correspondants. La similitude entre hommes et femmes apparaît principalement dans le groupe d'âge le plus jeune, où les membres des deux sexes ont subi un ralentissement prononcé de l'emploi au cours des années 90.

### **Taux d'emploi selon la scolarité**

Des tendances marquées et des profils intéressants pour les diverses sous-populations ressortent également d'un examen des tendances de l'emploi par niveau de scolarité. Riddell (1995) a montré que depuis 1980, il y a eu un mouvement important dans la composition de la population active selon la scolarité, des catégories de scolarité les plus basses vers les catégories d'études postsecondaires. Notamment, au cours de la période 1980-1993, l'auteur a observé une diminution de 57 p. 100 du nombre de travailleurs employés ayant une scolarité élémentaire et une augmentation de 77 p. 100 du nombre de travailleurs possédant un diplôme universitaire. Ces tendances se sont accélérées au cours des années 90 (voir Riddell, 1995, tableau 2). Nous retrouvons derrière ces tendances les changements provoqués par le départ à la retraite des cohortes les plus âgées et les moins scolarisées, ainsi que par les choix faits par les nouvelles cohortes en matière d'éducation, auxquels s'ajoute la performance moins bonne sur le marché du travail des travailleurs les moins scolarisés lors des périodes de ralentissement économique. Quelle que soit la raison exacte de ces changements, toutefois, l'ordre de grandeur des déplacements observés est remarquable.

Dans les tableaux 1 à 4, nous présentons les ratios emploi/population par sexe, âge et scolarité pour les années 1981, 1982, 1988 et 1992, respectivement. Une comparaison du tableau 1 et du tableau 3 montre les effets tendanciels d'un sommet cyclique (1981) à un autre (1988). Il n'est pas possible de résumer en un énoncé simple la baisse généralisée des taux d'emploi pour les travailleurs des deux sexes et de tous les groupes d'âge qui possèdent une scolarité élémentaire. Si cette tendance s'observe parmi les hommes dans la force de l'âge, le taux d'emploi des hommes peu scolarisés de 15 et 24 ans a, de fait, augmenté au cours de cette période. Pour les hommes de plus de 25 ans appartenant à la plupart des groupes définis selon la scolarité, les taux d'emploi peuvent être



qualifiés d'élevés et de relativement stables. La principale tendance observable au cours de cette période pourrait être l'augmentation des ratios emploi/population pour les femmes de plus de 25 ans, pour toutes les catégories de scolarité dépassant les études élémentaires – une indication que les tendances propres aux femmes plus âgées, dont nous avons fait état précédemment, se retrouvent dans pratiquement toute la gamme des catégories de scolarité. Dans le cas des jeunes femmes, les courbes d'augmentation et de diminution du taux d'emploi pour les différentes catégories de scolarité offrent un tableau varié. Il est difficile de donner une interprétation complète des profils observés pour le groupe d'âge le plus jeune étant donné qu'ils pourraient traduire des changements dans les possibilités d'emploi de même que dans les taux d'inscription scolaire.

Une comparaison du tableau 3 et du tableau 4 montre comment les taux d'emploi ont changé à mesure que l'économie a éprouvé des difficultés, sur le plan du marché du travail, au début des années 90. Pour tous les groupes définis selon l'âge et le sexe, on observe une baisse marquée du taux d'emploi des personnes possédant une scolarité élémentaire. Pour les groupes d'âge les plus jeunes, ce résultat pourrait traduire la décision de demeurer à l'école plus longtemps compte tenu de la récession; pour les travailleurs plus âgés, toutefois, cela indique que les moins scolarisés sont ceux qui encaissent le coup lors des ralentissements économiques. Pour les travailleurs de plus de 25 ans, la récession a engendré une baisse des taux d'emploi dans la plupart des groupes de scolarité, les reculs les moins prononcés étant survenus parmi les personnes ayant poursuivi leurs études au delà de l'école secondaire. Parmi les jeunes travailleurs, on peut observer une baisse des taux d'emploi, chez les hommes, pour toutes les catégories de scolarité, mais une augmentation importante dans le taux d'emploi des femmes ayant terminé leurs études secondaires.

Enfin, une comparaison des tableaux 1 et 2 révèle des effets semblables à ceux observés au moment d'une récession antérieure. Si l'on peut faire un rapprochement entre ces tendances et celles correspondant à l'arrivée de la récession du début des années 90 (les taux d'emploi pour les groupes les moins scolarisés ont diminué dans les deux cas), les mouvements sont beaucoup moins prononcés en 1981 et en 1982, comparativement à 1988 et 1992. Selon cette mesure, les variations observées au début des années 90 ne peuvent être attribuées à l'effet « habituel » d'une récession.

Dans l'ensemble, on semble observer un recul important des taux d'emploi pour les travailleurs moins scolarisés et un retournement à la hausse pour les plus scolarisés. Les années 90 ont été témoin d'une chute plus prononcée et persistante des taux d'emploi qu'au cours de la récession du début des années 80.

Scolarité	15 à 24 ans		25 à 34 ans		35 à 54 ans		Tous			
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes				
	Les deux	Les deux	Les deux	Les deux	Les deux	Les deux				
Études primaires	0,5758	0,3862	0,4941	0,9036	0,5160	0,7096	0,9083	0,5055	0,7158	0,6769
Études secondaires, partielles ou complétées	0,8072	0,7144	0,7611	0,9723	0,6745	0,8168	0,9667	0,6756	0,8099	0,7927
Études postsecondaires partielles	0,9199	0,8629	0,8925	0,9650	0,7820	0,8789	0,9722	0,7555	0,8664	0,8820
Certificat d'études postsecondaires	0,9472	0,9304	0,9377	0,9761	0,8331	0,9012	0,9869	0,7858	0,8741	0,8988
Diplôme d'études postsecondaires	0,9278	0,9665	0,9478	0,9688	0,8768	0,9275	0,9852	0,8110	0,9260	0,9288
Tous	0,8165	0,7401	0,7786	0,9660	0,7252	0,8445	0,9571	0,6658	0,8112	0,8107

Nota : Fondé sur des calculs des auteurs à l'aide de données tirées de l'Enquête sur les finances des consommateurs.

Scolarité	15 à 24 ans		25 à 34 ans		35 à 54 ans		TOUS			
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes				
	Les deux	Les deux	Les deux	Les deux	Les deux	Les deux				
Études primaires	0,5238	0,3594	0,4557	0,8667	0,5019	0,6844	0,8964	0,5030	0,7047	0,6591
Études secondaires, partielles ou complétées	0,7824	0,6882	0,7360	0,9589	0,6828	0,8136	0,9489	0,6660	0,7965	0,7785
Études postsecondaires partielles	0,8791	0,8291	0,8540	0,9722	0,7874	0,8886	0,9771	0,7369	0,8667	0,8676
Certificat d'études postsecondaires	0,9186	0,8820	0,8974	0,9776	0,8226	0,8961	0,9823	0,7734	0,8683	0,8856
Diplôme d'études postsecondaires	0,8316	0,9501	0,8948	0,9711	0,8639	0,9220	0,9802	0,8222	0,9232	0,9203
Tous	0,7849	0,7160	0,7507	0,9584	0,7266	0,8411	0,9467	0,6605	0,8035	0,7983

Nota : Fondé sur des calculs des auteurs à l'aide de données tirées de l'Enquête sur les finances des consommateurs.

Scolarité	15 à 24 ans		25 à 34 ans		35 à 54 ans		Tous
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
	Les deux		Les deux		Les deux		
Études primaires	0,6360	0,3805	0,5270	0,7098	0,8507	0,5390	0,6964
Études secondaires, partielles ou complétées	0,8506	0,7563	0,8051	0,8678	0,9430	0,7594	0,8456
Études postsecondaires partielles	0,9563	0,8907	0,9230	0,8989	0,9356	0,8054	0,8723
Certificat d'études postsecondaires	0,9715	0,9412	0,9548	0,9358	0,9711	0,8351	0,8994
Diplôme d'études postsecondaires	0,9474	0,9509	0,9494	0,9380	0,9738	0,8958	0,9413
Tous	0,8648	0,7865	0,8262	0,8878	0,9387	0,762	0,8499
Nota : Fondé sur des calculs des auteurs à l'aide de données tirées de l'Enquête sur les finances des consommateurs.							

Scolarité	15 à 24 ans		25 à 34 ans		35 à 54 ans		Tous	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
	Les deux	Les deux	Les deux	Les deux	Les deux	Les deux		
Études primaires	0,5491	0,3251	0,4532	0,7878	0,4985	0,5156	0,6369	0,6055
Études secondaires, partielles ou complétées	0,7304	0,6698	0,7016	0,9163	0,7005	0,7561	0,8301	0,7847
Études postsecondaires partielles	0,9083	0,8710	0,8898	0,9145	0,8113	0,7773	0,8506	0,8698
Certificat d'études postsecondaires	0,9169	0,8990	0,9075	0,9735	0,8787	0,9347	0,8569	0,9080
Diplôme d'études postsecondaires	0,9209	0,9297	0,9263	0,9595	0,9189	0,9684	0,8701	0,9308
Tous	0,7832	0,7405	0,7623	0,9360	0,7971	0,9182	0,7793	0,8334

Nota : Fondé sur des calculs des auteurs à l'aide de données tirées de l'Enquête sur les finances des consommateurs.

## Composition industrielle

La répartition sectorielle de la population active a subi des changements importants au cours des deux dernières décennies. Kaliski (1985) et Riddell (1985) analysent les tendances de la composition industrielle et professionnelle de la population active jusqu'au début des années 80, tandis que Riddell (1996) prolonge l'analyse jusque dans les années 90. Les principales tendances de la composition industrielle avant 1980 sont un déplacement prononcé au détriment des industries du secteur primaire, une augmentation de l'emploi dans la fabrication et la construction et une poussée beaucoup plus forte de l'emploi dans les industries de services. Une bonne partie de la croissance observée dans l'importance relative du secteur des services est survenue avant 1973, mais elle s'est poursuivie sans relâche jusqu'à aujourd'hui. Au cours des années 80, le secteur manufacturier a enregistré une croissance presque nulle de l'emploi, tandis que le secteur des services s'est accru fortement, en particulier l'industrie des services financiers. Dans les années 90, la croissance de l'emploi dans le secteur de la fabrication est devenue fortement négative. L'emploi dans le secteur des services a continué de croître mais, au sein de ce secteur, on a pu observer des baisses très importantes de croissance dans l'industrie des services financiers et dans le secteur public. Comme l'ont noté Betcherman et Morissette (1994), cette dernière tendance peut être considérée comme particulièrement inquiétante pour les jeunes, parce que les emplois gouvernementaux leur avaient servi de porte d'entrée dans la population active par le passé en leur procurant des emplois de qualité. Enfin, il importe de signaler que les jeunes travailleurs et les femmes représentent une part disproportionnée de la croissance du secteur des services.

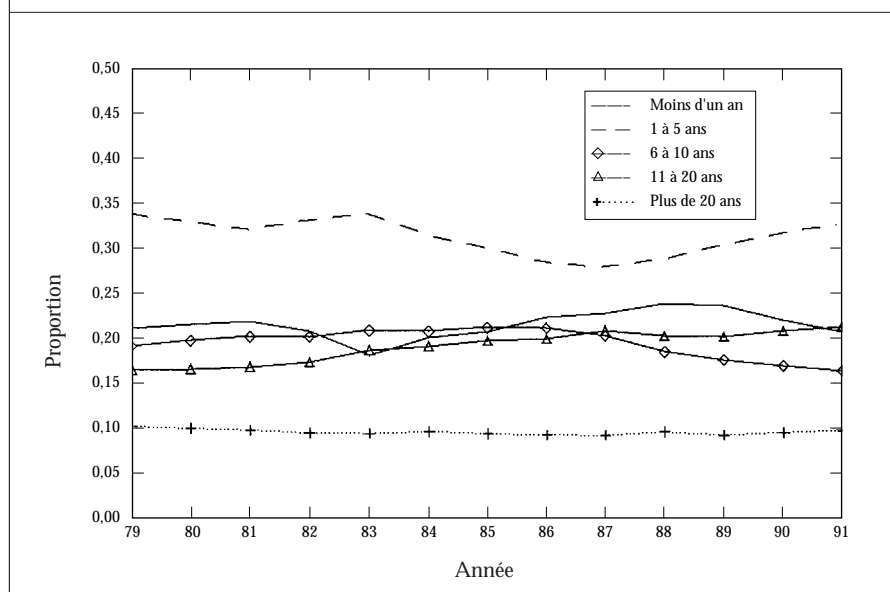
La croissance quasi nulle de l'emploi dans le secteur manufacturier canadien a alimenté les préoccupations au sujet d'un changement structurel profond de la population active et qui semble mener à des profils de travail plus instables. Riddell (1996) analyse cette question dans le contexte des changements dans l'emploi pour un vaste ensemble de secteurs, notamment le secteur manufacturier. Il arrive à la conclusion qu'il y a peu d'indications d'une intensification récente des changements structurels au niveau des grands secteurs par rapport aux années 60 et aux années 70, mais que l'on peut observer une plus grande turbulence au sein du secteur manufacturier depuis quelques années.

### Tendances de la durée d'un emploi

Afin de voir si les changements structurels perçus avaient engendré une plus grande instabilité de l'emploi, Green et Riddell (1996) ont examiné l'évolution de la répartition de la durée des emplois non autonomes. La figure 4 (qui reproduit leur figure 1) fait voir la proportion des emplois de diverses durées (incomplètes) en mars de chaque année, de 1979 à 1991. Ces chiffres ne semblent pas indiquer de façon irréfutable qu'il y a une instabilité croissante de l'emploi parce que la proportion des emplois qui sont de très courte durée n'a pas augmenté avec le temps. Il y a certains indices de cyclicalité, notamment en ce qui a trait à la réduction de la proportion des emplois durant moins d'un an au cours des récessions du début des années 80 et du début des années 90. Le tableau général masque toutefois des différences importantes entre les sous-groupes. Après avoir neutralisé l'effet du cycle économique, Green et Riddell observent des hausses statistiquement significatives et importantes de la proportion des emplois qui durent moins d'un an pour les hommes et les femmes de 20 à 24 ans dans pratiquement tous les groupes de scolarité, au cours de la période 1979-1989. Cette augmentation est également observable pour les hommes de 25 à 34 ans de tous les groupes de scolarité, ainsi que pour les travailleurs qui n'ont pas terminé leurs études secondaires, dans pratiquement tous les groupes d'âge (tant les hommes que les femmes). Le fait que, selon cette mesure, il y ait une

FIGURE 4

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE SELON LA DURÉE DE L'EMPLOI, 1979-1991



augmentation de l'instabilité d'emploi parmi les hommes âgés de 25 à 34 ans, mais non parmi les femmes de ce groupe d'âge, fournit un intéressant parallèle avec les tendances de l'emploi que nous avons décrites plus tôt. Il est à noter, cependant, que si les tendances positives sont plus prononcées pour les hommes de ce groupe d'âge, les femmes ont toujours une probabilité plus élevée de détenir un emploi durant une année ou moins. L'instabilité croissante observée parmi ces groupes est compensée par une tendance à détenir des emplois de plus longue durée parmi les femmes de plus de 25 ans et les hommes ayant entre 35 et 44 ans. Dans l'ensemble, la répartition de la durée des emplois semble révéler une « implosion » du centre : l'instabilité est plus grande pour les jeunes et les moins scolarisés ainsi que pour les hommes âgés de 25 à 34 ans.

### **Emploi non standard**

L'instabilité de l'emploi peut également être attribuée au déplacement vers des formes d'emploi non standard, tout comme aux changements observés dans la durée des emplois. Une tendance intéressante à cet égard est l'augmentation de la proportion des travailleurs autonomes dans l'économie. Crompton (1993) décrit une augmentation lente mais persistante de l'emploi autonome entre 1971 et 1991. L'emploi autonome représentait 14 p. 100 de l'emploi total en 1989 et 15 p. 100 en 1994 (Krahn, 1995). Plus précisément, pour l'emploi autonome individuel (les travailleurs autonomes qui n'ont aucun employé), les chiffres correspondants sont de 7 p. 100 en 1989 et de 9 p. 100 en 1994, les pourcentages étant légèrement plus élevés pour les hommes que pour les femmes. L'emploi autonome ne semble pas jouer un rôle important dans l'expérience acquise par les jeunes sur le marché du travail, alors que seulement 5 p. 100 des hommes et moins de 3 p. 100 des femmes âgés de 15 à 24 ans sont classés dans la catégorie des personnes travaillant pour leur propre compte (Krahn, 1995). Les taux d'emploi autonome augmentent sensiblement avec l'âge, comme on doit s'y attendre. Aucune tendance vers l'emploi autonome ne semble ressortir pour la cohorte la plus jeune durant les années 90, mais il y a un léger déplacement (statistiquement non significatif) en ce sens pour les travailleurs âgés de 25 à 34 ans (Krahn, 1995).

Une autre preuve de la stabilité réduite du marché du travail ressort de l'augmentation rapide de l'emploi à temps partiel. Entre 1976 et 1994, le pourcentage de la population active travaillant moins de 30 heures par semaine est passé de 11 à 17 p. 100. Cette tendance englobe des différences marquées selon le sexe et le groupe d'âge. Ainsi, l'emploi à temps partiel chez les femmes âgées de 15 à 24 ans est passé d'environ 23 p. 100 en 1976 à 46 p. 100 en 1994. Pour les hommes appartenant au même groupe d'âge, la hausse a été de 18 à 36 p. 100. Chez les hommes âgés de 25 à 54 ans, le taux d'emploi à temps partiel n'était que de 4 p. 100 en 1994. Dans les années 90, le taux de croissance de l'emploi à temps partiel s'est essentiellement stabilisé, mais cette tendance générale masque une forte croissance de l'emploi à temps partiel pour les deux sexes au sein de la cohorte la plus jeune (de 40 p. 100 en 1989 à 46 p. 100 en



1994 dans le cas des femmes âgées de 15 à 24 ans), compensée par une diminution pour l'ensemble des groupes d'âge entre 25 et 54 ans (Krahn, 1995). Quant à dire si ces tendances doivent être jugées inquiétantes, cela dépend de la mesure dans laquelle les personnes en cause choisissent de travailler à temps partiel. La majorité des travailleurs à temps partiel travaillent volontairement moins de 30 heures par semaine. En 1995, la proportion des travailleurs à temps partiel qui affirmaient être employés involontairement à temps partiel était de 25 p. 100 parmi les hommes âgés de 15 à 24 ans, de 28 p. 100 parmi les femmes âgées de 15 à 24 ans, de 42 p. 100 parmi les hommes de plus de 25 ans et de 32 p. 100 parmi les femmes de plus de 25 ans. Cependant, on observe une forte tendance à la hausse dans le pourcentage des personnes travaillant involontairement à temps partiel, chez les deux sexes et pour tous les groupes d'âge, durant les années 90.

Pourquoi le travail à temps partiel a-t-il augmenté en importance parmi les jeunes travailleurs mais non parmi les plus vieux au cours des années 90? La similitude étroite des tendances du travail à temps partiel involontaire parmi les jeunes travailleurs et les travailleurs plus âgés au cours des années 90 laisse penser que l'on ne peut attribuer ce phénomène à des conditions du marché du travail moins bonnes pour les jeunes travailleurs. Plutôt, il pourrait être lié à la forte augmentation de la fréquentation scolaire parmi les 15-24 ans au cours de cette période. Si cette hypothèse s'avère, l'augmentation du travail à temps partiel parmi les jeunes pourrait être moins préoccupante qu'à première vue. Nous reviendrons sur ce point plus loin au moment d'analyser les tendances de la fréquentation scolaire.

L'augmentation du travail à forfait, dont la durée fixe est déterminée à l'avance, peut également constituer une indication de l'instabilité de l'emploi. L'augmentation des postes de contractuels, même en supposant une répartition de la durée de l'emploi inchangée, indiquerait un plus faible lien entre les travailleurs et une entreprise donnée, ainsi qu'un cheminement de carrière qui comporte un plus grand nombre de changements d'emplois. Comme dans le cas des autres formes de travail non standard, les contrats de travail se retrouvent plus fréquemment chez les jeunes que parmi les autres groupes d'âge. En 1994, 17 p. 100 des femmes de 15 à 24 ans et 16 p. 100 des hommes du même groupe d'âge étaient employés comme contractuels, le chiffre correspondant étant inférieur à 9 p. 100 pour le reste de la population active. Au cours des années 90, on a observé une légère tendance à la hausse du pourcentage des jeunes travailleurs appartenant à ces catégories. La plupart des autres groupes d'âge montrent une tendance stable ou légèrement négative au cours de cette période pour les femmes, mais des taux croissants pour les hommes – le pourcentage des hommes de 25 à 34 ans qui détiennent des emplois temporaires étant passé de 6 p. 100 en 1989 à 10 p. 100 en 1994 (Krahn, 1995).

Les diverses formes d'emploi non standard présentent un degré élevé de chevauchement. À titre d'exemple, les emplois à temps partiel sont également ceux qui ont une probabilité plus élevée d'être de courte durée. Pour faciliter la

compréhension des mouvements nets de l'emploi non standard, nous avons reproduit, à la figure 5a, le pourcentage des hommes de divers groupes d'âge qui ont travaillé à temps plein durant toute l'année, au cours de diverses années. Les personnes travaillant à temps plein durant toute l'année sont définies comme étant les personnes ayant travaillé plus de 50 semaines au cours d'une année et qui se considèrent comme travailleurs à temps plein dans le cadre de leur principal emploi au cours d'une année. Il n'est donc pas étonnant que la proportion varie considérablement entre les jeunes travailleurs et les travailleurs plus âgés. Pour ces deux groupes, il est tentant de faire une comparaison de la situation en 1988 et en 1993 pour arriver à la conclusion que le travail non standard est sur une trajectoire fortement ascendante depuis quelques années. Cela peut être vrai en partie, mais une comparaison avec le début des années 80 révèle que le pourcentage des personnes travaillant à temps plein durant toute l'année avait aussi diminué de façon marquée à cette époque. Au troisième chapitre, nous tentons de départager certains effets communs, par exemple ceux qui pourraient être engendrés par une récession et des écarts permanents auxquels doivent faire face les nouveaux entrants dans la population active, au cours des années 90, par rapport à ceux des périodes antérieures.

La figure 5b fait voir les mêmes renseignements que la figure 5a, mais pour les femmes. Une similitude considérable ressort des profils respectifs des hommes et des femmes parmi le groupe d'âge le plus jeune. Pour les deux sexes, on observe une forte cyclicalité ainsi qu'une baisse très importante du pourcentage des personnes travaillant à temps plein durant toute l'année au cours des années 90. Cependant, parmi les groupes plus âgés, le profil parmi les femmes est sensiblement le même que celui observé antérieurement. Notamment, une forte tendance à la hausse du pourcentage des travailleurs à temps plein durant toute l'année au cours des années 80 devient stationnaire durant les années 90. L'écart le plus frappant entre les hommes et les femmes concerne le groupe d'âge des 25 à 34 ans. Chez les hommes, la tendance ressemble beaucoup plus à celle observée pour le groupe d'âge le plus jeune.

Dans l'ensemble, on peut résumer la situation de l'emploi non standard en disant qu'il poursuit une lente progression marquée par quelques pointes au cours des années 90. Durant cette période, les hausses les plus remarquables s'observent pour les jeunes des deux sexes et les hommes âgés de 25 à 34 ans. Mais si l'emploi non standard a joué un rôle important dans les processus d'ajustement des travailleurs à un marché du travail moins robuste au cours des années 90, on ne peut dire clairement que les tendances observées durant les années 90 représentent une réaction cyclique ou un changement plus permanent. Nous reviendrons sur cette question au moment de présenter des données empiriques au troisième chapitre. Cependant, il faudrait garder à l'esprit qu'aucune forme particulière d'emploi non standard ne représente un pourcentage très important de l'emploi total. De même, les affirmations à l'effet que le marché du travail a marqué un revirement spectaculaire vers les formes d'emploi instables sont exagérées, notamment pour les travailleurs dans la force de l'âge.

FIGURE 5a

PROPORTION DE LA POPULATION MASCULINE TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN  
TOUTE L'ANNÉE, PAR GROUPE D'ÂGE, 1981-1993

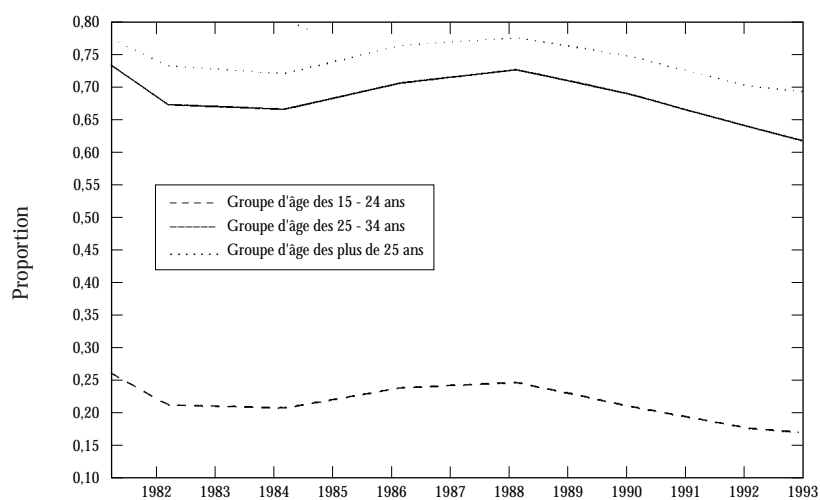
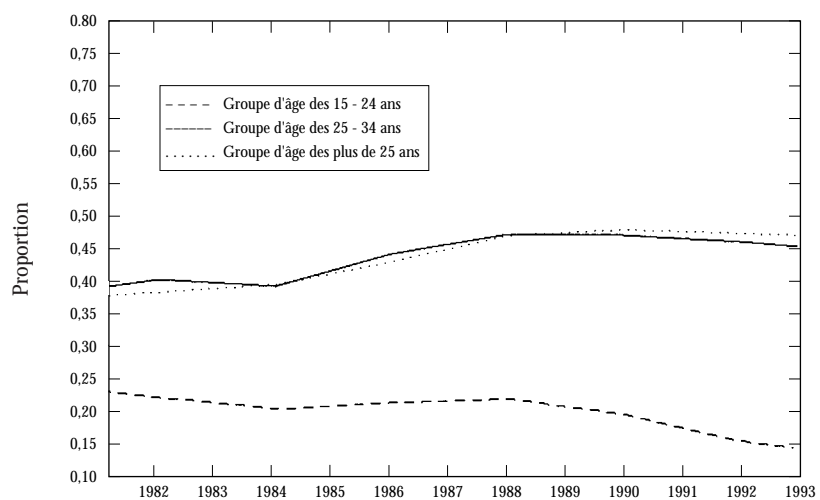


FIGURE 5b

PROPORTION DE LA POPULATION FÉMININE TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN  
TOUTE L'ANNÉE, PAR GROUPE D'ÂGE, 1981-1993



## Participation à la population active

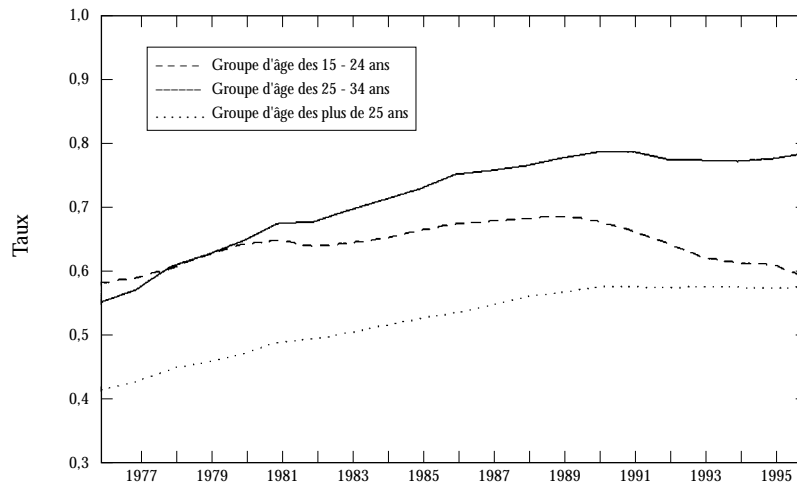
Des mouvements dans les taux de participation à la population active se profilent derrière les tendances de l'emploi que nous venons d'examiner. Jusqu'à la fin des années 80, ces mouvements ont été dominés par une hausse importante et continue du taux de participation des femmes qui, de 23 p. 100 qu'il était en 1953 a atteint environ 60 p. 100 en 1990. Au cours des années 90, la progression du taux de participation des femmes a plafonné. La figure 6a fait voir le taux de participation des femmes appartenant à divers groupes d'âge. Pour la cohorte la plus jeune, soit les femmes âgées de 15 à 24 ans, on peut observer une augmentation très rapide jusqu'en 1981, avec un ralentissement tout au long des années 80, puis une tendance négative marquée au cours des années 90. On peut s'attendre à une diminution de la participation des jeunes au cours des périodes de ralentissement économique parce que les jeunes réagissent aux mauvaises conditions du marché du travail en se retirant de celui-ci pour poursuivre leurs études ou acquérir une formation. Cependant, une comparaison du léger revirement observé dans le taux de participation des jeunes en 1982-1983 avec la baisse marquée observée durant les années 90 laisse penser qu'une cause plus profonde qu'une réaction cyclique normale est en jeu. Pour les autres groupes d'âge, le taux de participation des femmes est demeuré essentiellement constant durant les années 90, avec un léger repli pour les femmes âgées de 25 à 34 ans et une légère augmentation pour les groupes plus âgés (Butlin, 1995).

Les profils qui caractérisent l'emploi des hommes, à la figure 6b, sont passablement différents. Contrairement aux femmes, le taux de participation des hommes âgés de plus de 25 ans affiche une tendance persistante à la baisse depuis deux décennies, étant passé de 81 p. 100 en 1976 à 74 p. 100 en 1995. En partie, cette tendance traduit le mouvement vers une retraite plus hâtive parmi les hommes de plus de 55 ans. Cependant, les deux autres groupes d'âge présentés dans cette figure montrent que la retraite ne constitue pas la seule explication de cette tendance générale. Les hommes âgés de 15 à 24 ans présentent un profil assez semblable à celui des femmes du même groupe d'âge. Leur taux de participation est demeuré essentiellement stable tout au long des années 80 mais il a ensuite chuté sensiblement, passant de 73 p. 100 en 1989 à 64 p. 100 en 1995. Le taux de participation des hommes semble être plus sensible au cycle économique que celui des femmes; encore une fois, cependant, il semble peu probable que la baisse du taux de participation des hommes au cours des années 90 soit simplement une répétition du ralentissement cyclique du début des années 80. Ce qui est plus étonnant que le déclin récent du taux de participation des jeunes est la chute du taux de participation des hommes âgés de 25 à 34 ans. Après être demeuré autour de 95 p. 100 jusqu'en 1989, celui-ci a baissé pour s'établir à 91 p. 100 en 1995.

On peut résumer l'évolution des taux de participation des hommes âgés de plus de 25 ans en affirmant qu'ils poursuivent une tendance à la baisse qui s'est accélérée au cours des années 90. Les femmes âgées de plus de 25 ans ont

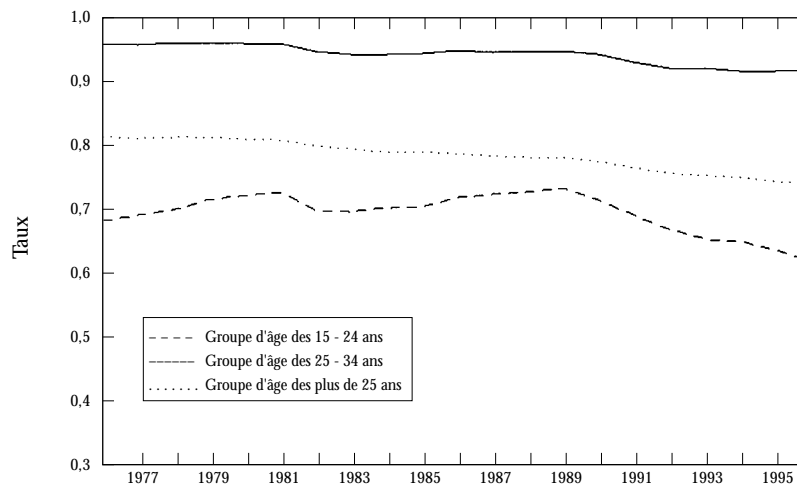
**FIGURE 6a**

**TAUX DE PARTICIPATION DES FEMMES À LA POPULATION ACTIVE,  
PAR GROUPE D'ÂGE, 1976-1996**



**FIGURE 6b**

**TAUX DE PARTICIPATION DES HOMMES À LA POPULATION ACTIVE,  
PAR GROUPE D'ÂGE, 1976-1996**



vu leur taux de participation augmenter rapidement jusqu'en 1989, après quoi il s'est stabilisé durant les années 90. Les jeunes, hommes et femmes, font voir une tendance relativement stationnaire durant les années 80, laquelle a été suivie d'une forte baisse durant les années 90.

### Chômage

Une façon utile de comprendre la performance de l'économie canadienne sur le plan de l'emploi au cours des deux dernières décennies est de comparer les tendances du taux de participation à celles des ratios emploi/population. Chez les femmes, on observe une hausse particulièrement rapide tant du taux de participation que du taux d'emploi jusqu'en 1989. Entre 1981 et 1989, le taux de participation des femmes âgées de 25 à 34 ans à la population active a augmenté d'environ 11 points de pourcentage, passant de 66 p. 100 en 1981 à 77 p. 100 en 1989. Au cours de la même période, le ratio de l'emploi à la population parmi ce groupe est passé de 61 à 70 p. 100. L'économie a donc été en mesure de fournir un nombre élevé de nouveaux emplois pour absorber cette augmentation très importante de la population active. Le taux de création d'emploi n'a toutefois pas égalé le taux de croissance de la population active au cours de cette période, un résultat qui ressort du taux de chômage. La figure 7a montre le taux de chômage chez les femmes appartenant à différents groupes d'âge. Comme on pouvait s'y attendre, le taux de chômage parmi les femmes âgées de 25 à 34 ans a augmenté légèrement entre 1981 et 1989. Les tendances pour les femmes âgées de plus de 25 ans sont semblables à celles des femmes âgées de 25 à 34 ans durant cette période : augmentation rapide du taux de participation à la population active qui n'est pas tout à fait compensée par le taux de croissance élevé de l'emploi. Durant les années 90, comme nous l'avons vu, la croissance de la participation des femmes âgées de plus de 25 ans a plafonné et le taux de chômage a été déterminé par une croissance de l'emploi qui a d'abord diminué pour ensuite se rétablir légèrement.

Parmi les femmes âgées de 15 à 24 ans, on observe une forte variation cyclique des trois taux. Cependant, en comparant les sommets cycliques de 1981 et 1989, on peut voir une augmentation du taux de participation de 4 points de pourcentage et une augmentation du taux de chômage de 5 points de pourcentage. Parmi ce groupe, la croissance modérée de la participation (comparativement aux femmes plus âgées) a été plus que compensée par la modeste croissance de l'emploi. Il en est résulté une diminution du taux de chômage chez les jeunes femmes durant les années 80. Dans les années 90, tant le taux de participation que le taux d'emploi de ce groupe ont chuté, le taux d'emploi diminuant plus rapidement au début des années 90 et engendrant, par le fait même, une forte hausse du taux de chômage. Dans l'ensemble, les années 90 se sont révélées, pour les femmes, une période très différente de celle qu'elles ont traversée durant les deux décennies précédentes. Jusqu'en 1989, les variations du chômage étaient engendrées par les écarts entre le taux de participation et le

FIGURE 7a

TAUX DE CHÔMAGE PARMIS LES FEMMES, PAR GROUPE D'ÂGE, 1976-1996

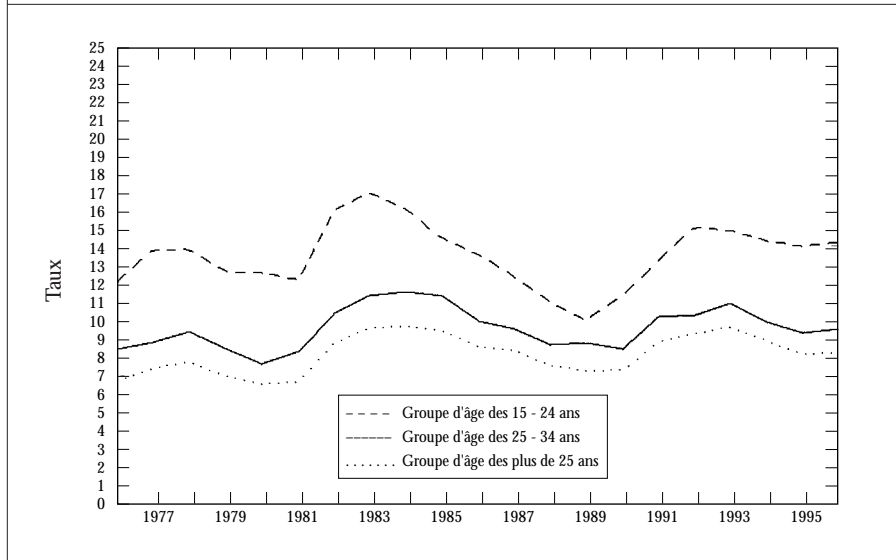
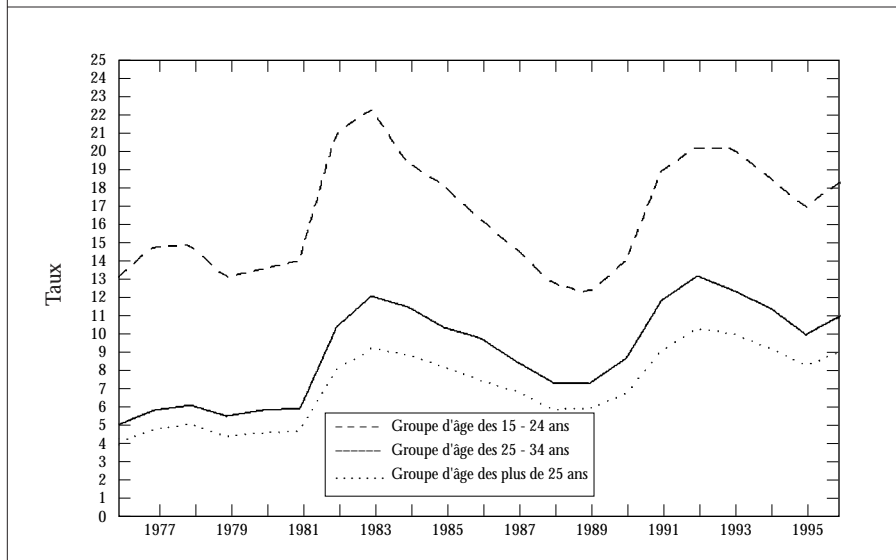


FIGURE 7b

TAUX DE CHÔMAGE PARMIS LES HOMMES, PAR GROUPE D'ÂGE, 1976-1996



taux d'emploi. Par contre, dans les années 90, la plupart des taux de participation ont stagné ou ont affiché un déclin, accompagné par une diminution, puis d'une reprise de la croissance de l'emploi parmi les femmes âgées de plus de 25 ans, ainsi qu'une baisse de la croissance de l'emploi parmi les femmes de moins de 25 ans.

Chez les hommes âgés de plus de 25 ans, les deux dernières décennies ont été marquées par une baisse persistante de la participation et de l'emploi. Si le déclin a été passablement modéré dans le cas du taux de participation, le taux d'emploi révèle de fortes fluctuations cycliques, avec pour résultat une importante variation cyclique dans les taux de chômage, comme il ressort de la figure 7b. Encore une fois, la baisse la plus étonnante est celle observée pour les hommes âgés de 25 à 34 ans : leur taux de participation à la population active est tombé de 95,5 p. 100 en 1981 à 94 p. 100 en 1989, alors que leur taux d'emploi, durant la même période, a reculé de 89,4 à 87 p. 100. Ce groupe a dû faire face à de moins bonnes conditions d'emploi, qui ont mené à certains retraits de la population active et à une augmentation du taux de chômage. Les années 90 se sont révélées encore pire pour les hommes âgés de 25 à 34 ans : leur taux d'emploi et leur taux de participation ont respectivement reculé de 7 et de 2 points de pourcentage entre 1989 et 1993. La tendance générale révèle un contraste frappant avec la croissance positive de l'emploi enregistrée chez les femmes appartenant au même groupe d'âge.

Les hommes du groupe d'âge le plus jeune révèlent un profil différent. Leur taux d'emploi a augmenté entre 1981 et 1989, tandis que leur taux de participation est demeuré relativement stable, ce qui a entraîné une diminution du taux de chômage. En tenant compte des profils observés dans les années 90, cette situation est très semblable à celle des femmes appartenant au même groupe d'âge. Les mouvements du marché du travail des jeunes semblent donc différents de ceux du marché du travail des personnes plus âgées, pour l'un et l'autre sexe. Comme dans le cas des femmes, le taux de chômage chez les jeunes hommes durant les années 90 n'a pas augmenté jusqu'aux niveaux atteints au cours de la récession du début des années 80. Par ailleurs, pour les hommes et les femmes plus âgés, les taux de chômage dans les années 90 ont presque atteint et même dépassé, dans certains cas, ceux enregistrés au début des années 80. Ainsi, si l'on ne peut décrire l'expérience du marché du travail chez les jeunes comme ayant été bonne durant les années 90, les résultats observés sur le plan du chômage sont meilleurs (comparativement à ceux des travailleurs plus âgés) qu'au cours de la récession du début des années 80. Ce phénomène découle principalement d'un mouvement de retrait de la population active beaucoup plus important parmi les jeunes travailleurs durant les années 90; il dissimule une situation relativement mauvaise (pour les jeunes femmes comparativement à celles qui sont plus âgées) ou relativement constante (pour les jeunes hommes comparativement aux plus âgés) sur le plan de l'emploi durant les années 90, en comparaison du début des années 80.



TABLEAU 5

TAUX DE CHÔMAGE PAR NIVEAU DE SCOLARITÉ  
ANNÉE ET SEXE

Scolarité	1981		1982		1984	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Études primaires	0,1692	0,1582	0,1908	0,1658	0,1800	0,1676
Études secondaires, partielles ou complétées	0,1362	0,1245	0,1769	0,1515	0,1424	0,1357
Études postsecondaires partielles	0,0802	0,0737	0,1368	0,1190	0,0898	0,1045
Diplôme d'études postsecondaires	0,0325	0,0531	0,0432	0,0434	0,0485	0,0549
Tous	0,1151	0,1055	0,1470	0,1282	0,1213	0,1152

Nota : Les taux de chômage sont calculés à partir des données de l'Enquête sur les finances des consommateurs. Le taux de chômage est égal au pourcentage des personnes appartenant à la population active, au cours de la semaine de référence, qui étaient sans travail et à la recherche d'un emploi.

Au tableau 5, nous présentons les taux de chômage par sexe et niveau de scolarité. Comme on pouvait s'y attendre, les taux de chômage diminuent à mesure que s'élève le niveau de scolarité, pour l'un et l'autre sexe. Chez les hommes, on observe une plus grande cyclicalité pour les deux taux de chômage les plus bas comparativement aux deux taux les plus élevés. Les taux de chômage pour les travailleurs qui possèdent une scolarité élémentaire et qui ont fait des études secondaires partielles révèlent des pointes très prononcées au cours des années 90, pour atteindre des niveaux comparables à ceux observés pour ces groupes lors de la récession du début des années 80. À l'opposé, le taux de chômage des personnes qui possèdent un diplôme d'études postsecondaires n'augmente pas sensiblement jusqu'en 1992, mais il atteint des niveaux plus élevés que ceux observés en 1982. Chez les femmes, la tendance est semblable, sauf pour le fait que les taux de chômage montent beaucoup plus rapidement pour les hommes des deux catégories de scolarité les moins élevées durant les années 90 que pour les femmes appartenant aux mêmes groupes.

Les mouvements des taux de chômage peuvent découler en partie du fait que plus de gens entrent sur le marché de l'emploi (c'est-à-dire qu'ils sont à la recherche d'un travail tout en étant sans emploi), soit parce qu'ils ont quitté leur emploi ou qu'ils commencent à chercher un emploi alors qu'ils n'en ont pas. Ces mouvements peuvent aussi être causés par une variation dans la durée des périodes de chômage des participants à la population active. La première source de mouvement du taux de chômage est appelée l'incidence du chômage, tandis que la seconde correspond à sa durée. On peut étudier l'incidence du chômage en examinant l'évolution de la probabilité que des personnes quittent leur emploi et se retrouvent en chômage ou qu'elles sortent de la catégorie « ne participe pas à la population active » (c'est-à-dire la situation où elles sont sans emploi mais ne cherchent pas de travail) pour rejoindre le groupe des chômeurs. La durée des périodes de chômage est déterminée par la probabilité qu'une personne sans emploi sorte de la catégorie du groupe des chômeurs soit parce qu'elle obtient un emploi soit parce qu'elle cesse ses recherches. Cette forme de retrait se produit lorsque les personnes en chômage perdent espoir au sujet de leurs perspectives d'emploi et interrompent tout simplement leurs recherches. À mesure que progresse le cycle économique, le nombre de travailleurs ainsi découragés peut varier sensiblement, causant parfois des mouvements en apparence illogiques dans le taux de chômage. Pour cette raison, le taux de chômage peut être considéré comme un piètre indicateur de l'état du cycle économique.

## ÉVOLUTION DU PROFIL DES GAINS DU TRAVAIL

### Tendances générales

Au cours des dernières années, les chercheurs ont déployé des efforts considérables pour tenter d'expliquer les changements observés dans la répartition des

gains d'emploi au Canada. Les résultats de ces travaux nous donnent un tableau assez complet, mais complexe, des changements qui se sont produits au cours des 15 dernières années. Dans le but de simplifier la présentation des principales constatations, nous passons en revue ces travaux sur les gains d'emploi d'abord en décrivant les mouvements généraux dans la répartition des gains annuels pour ensuite ventiler ces gains de manière à faire ressortir les principaux mouvements par groupe d'âge et niveau de scolarité, pour enfin analyser la ventilation des changements observés dans les heures travaillées et les salaires horaires. Tout au long de ce chapitre, nous présentons les observations séparément pour les hommes et les femmes. La plupart des renseignements résumés ici proviennent de l'Enquête sur les finances des consommateurs.

Les principaux changements observés dans les gains annuels réels des hommes et des femmes sont présentés sous forme sommaire au tableau 6. Pour les hommes, les gains annuels médians ont diminué depuis le début des années 80. Cependant, le cheminement de la médiane ne traduit pas fidèlement tous les changements survenus; en particulier, de 1981 à 1993, il s'est produit une importante polarisation. Au cours de cette période, l'écart entre le décile supérieur et le décile inférieur de la répartition des gains s'est considérablement élargi : les gains du premier décile n'ont diminué que de 1 p. 100, tandis que ceux du décile inférieur ont chuté de plus de 27 p. 100. Cette disparité plus grande révèle une baisse particulièrement pénible des gains absolus et relatifs parmi les personnes qui se retrouvent au bas de la distribution. Des travaux récents de Morissette et Bérubé (1996) permettent de penser que les changements observés dans les gains annuels traduisent en réalité des changements dans les gains viagers. À l'aide d'un ensemble de données par panel tirées des dossiers de l'impôt sur le revenu, Morissette et Bérubé montrent que la plus grande dispersion des gains durant les années 80 n'était pas associée à une plus grande mobilité de l'ensemble de la courbe de distribution du revenu. Par conséquent, on peut raisonnablement faire l'hypothèse que la polarisation accrue des gains annuels observée durant les années 80 est une indication de l'inégalité plus grande du revenu permanent.

La situation des femmes est sensiblement différente de celle des hommes. Les gains des femmes ont continué d'augmenter tout au long des années 80 et du début des années 90. Comme on pouvait s'y attendre, une bonne partie de la croissance des gains des femmes est attribuable à la hausse des heures travaillées annuellement. De fait, lorsque nous centrons notre attention uniquement sur les travailleuses à temps plein durant toute l'année (une méthode qui permet de limiter les variations des gains attribuables aux changements dans les heures travaillées), nous observons que les gains des femmes du décile inférieur ont en réalité baissé par rapport à la médiane.

TABLEAU 6

VARIATION EN POURCENTAGE DES GAINS ANNUELS RÉELS,  
CERTAINS DÉCILES, TOUTES LES PERSONNES AYANT DES GAINS

Décile	1981-1988		1988-1993	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
10	-10	11	-17	12
50	-4	1	-5	10
90	0	9	-1	6

Nota : Fondé sur les calculs des auteurs à l'aide de données tirées de l'Enquête sur les finances des consommateurs, diverses années. Les gains correspondent aux gains de l'ensemble des personnes ayant des gains positifs de toute provenance.

### Ventilations selon l'âge et la scolarité

Une fois que l'on a reconnu qu'il y a eu des mouvements importants dans la répartition des gains, il n'est que naturel de se demander si les variations observées sont attribuables à des changements dans la composition de la population active ou à des changements dans les gains entre les différents groupes de travailleurs. La décomposition qui retient le plus l'attention est celle effectuée en fonction de l'âge (ou de l'expérience) et de la scolarité. Certains chercheurs ont aussi tenté d'évaluer l'importance des changements survenus dans la composition industrielle et professionnelle (voir, par exemple, Richardson, 1994). Étant donné que la dernière décomposition n'explique qu'une faible partie des tendances générales, nous nous sommes attachés à décrire comment l'inégalité croissante des gains est liée à l'âge et à l'éducation.

Le premier obstacle important touchant à l'âge et à la scolarité (voir, par exemple, Morissette, Myles et Picot, 1993) est que la polarisation accrue des gains observés durant les années 80 n'est pas simplement attribuable à un changement dans la composition âge/éducation de la population des travailleurs. De fait, comme nous le verrons plus loin, les changements dans la composition âge/éducation de la population active ont vraisemblablement contribué à un resserrement de la disparité des gains.

Au tableau 7, nous présentons les changements dans les gains pour différents groupes définis selon l'âge et la scolarité. La période visée va de 1981 à 1993. Il est à noter que l'analyse doit être départagée selon le sexe afin d'obtenir un tableau plus clair des changements survenus. La première et peut-être la plus importante observation qui découle de ce tableau a trait à l'âge. Il y a eu une diminution considérable des gains absolus et relatifs des travailleurs âgés de 17 à 24 ans, hommes et femmes et, dans une moindre mesure, des travailleurs âgés

de 25 à 34 ans. À l'opposé, la plupart des travailleurs âgés de 45 à 54 ans ont vu leurs gains augmenter durant cette période.

Les changements dans les gains selon les différents groupes de scolarité sont présentés au tableau 7; il n'en ressort aucune tendance claire, à la hausse ou à la baisse, dans le rendement découlant de la scolarité. Cette observation contraste nettement avec les résultats obtenus pour les États-Unis, où les changements dans les gains ont été fortement et positivement associés à la scolarité. Une explication possible de cette divergence est que les institutions canadiennes réussissent mieux à protéger les travailleurs âgés et, en conséquence, toute pression à la baisse sur les salaires visant les travailleurs scolarisés de sexe masculin semblerait se manifester uniquement parmi les travailleurs jeunes ou moins expérimentés. Si cela s'avère et que nous supposons

TABLEAU 7

VARIATION EN POURCENTAGE DES GAINS ANNUELS RÉELS,  
SELON L'ÂGE ET LA SCOLARITÉ, 1981-1993

<b>I. Toutes les personnes ayant des gains</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>
16 à 24 ans	-0,36	-0,24
25 à 34 ans	-0,16	0,06
35 à 44 ans	-0,10	0,15
45 à 54 ans	0,02	0,29
<b>Niveau de scolarité</b>		
Études primaires	-0,20	0,03
Études secondaires partielles	-0,12	0,07
Études postsecondaires partielles	-0,19	-0,11
Certificat d'études postsecondaires	-0,12	0,06
Diplôme universitaire	-0,05	0,09
<b>II. Travailleurs à temps plein toute l'année</b>		
16 à 24 ans	-0,14	0,01
25 à 34 ans	-0,07	0,03
35 à 44 ans	-0,05	0,17
45 à 54 ans	0,04	0,05
<b>Niveau de scolarité</b>		
Études primaires	-0,07	0,08
Études secondaires partielles	-0,06	0,06
Études postsecondaires partielles	-0,01	-0,02
Certificat d'études postsecondaires	-0,08	0,02
Diplôme universitaire	-0,03	0,06

Nota : Fondé sur les calculs des auteurs à l'aide de données tirées de l'Enquête sur les finances des consommateurs, diverses années.

que le Canada subit les mêmes pressions fondamentales sur les salaires que les États-Unis, nous devrions nous attendre à ce que les variations observées dans les gains au Canada soient beaucoup plus étroitement liées au niveau de scolarité parmi les jeunes travailleurs qu'au sein de l'ensemble de la population. C'est précisément ce qu'ont constaté Bar-Or et coll. (1995). Notamment, dans le cas des travailleurs n'ayant qu'entre une et cinq années d'expérience (c'est-à-dire principalement des jeunes travailleurs), Bar-Or et coll. signalent que les années 80 ont été marquées par une forte augmentation des gains relatifs des travailleurs qui possèdent un diplôme universitaire ou qui ont poursuivi des études supérieures.

En résumé, les années 80 et le début des années 90 ont été marquées par une disparité croissante des gains tirés d'un emploi. Une partie de cette disparité accrue est attribuable à la chute des gains des jeunes travailleurs, en particulier les jeunes moins scolarisés. Nonobstant l'importance de ces variations des gains entre groupes, il faut signaler qu'elle n'explique pas la totalité de l'augmentation observée de la disparité. De fait, comme l'ont signalé Morissette, Myles et Picot (1993), une fraction importante de la disparité croissante des gains provient de la disparité observée au sein des groupes définis selon l'âge et la scolarité. Par conséquent, même si les travailleurs plus âgés, en moyenne, se sont mieux tirés d'affaire que les travailleurs plus jeunes, de nombreux travailleurs âgés ont également subi une baisse importante des revenus qu'ils tirent du marché du travail.

### **Gains hebdomadaires, heures travaillées et rémunération horaire**

L'analyse qui précède portait sur les changements observés dans les gains annuels et, par conséquent, elle englobait à la fois les changements survenus dans les heures travaillées et dans les taux de rémunération horaire. Afin de donner une image plus précise des tendances du marché du travail, il est utile de ventiler les changements observés dans les gains horaires entre ces deux composantes : les heures travaillées et la rémunération horaire. À cette fin, nous débutons par une brève analyse où nous nous demandons si les changements dans les gains hebdomadaires traduisent des changements dans les gains annuels et comment ces changements sont liés aux changements dans le nombre de semaines travaillées annuellement. Nous passons ensuite à une description de la décomposition des gains hebdomadaires entre le nombre d'heures travaillées par semaine et la rémunération horaire.

Richardson (1994) a décrit les changements survenus dans la répartition des gains hebdomadaires entre 1981 et 1992; il fait état d'une inégalité croissante très semblable à celle observée dans les gains annuels. En effet, on peut déduire indirectement du tableau 7 une similitude entre les changements observés dans la répartition des gains hebdomadaires et annuels. Comme il ressort de ce tableau, les variations liées à l'âge sont assez semblables entre l'échantillon regroupant tous les salariés et celui qui ne regroupe que les personnes travaillant à temps

plein durant toute l'année. Étant donné que ces dernières ne subissent que des variations restreintes du nombre de semaines travaillées, la dispersion accrue des gains hebdomadaires a été un facteur déterminant de la dispersion croissante des gains annuels. L'inégalité grandissante des gains annuels ne peut être attribuée exclusivement à l'inégalité croissante du nombre d'heures travaillées.

Kuhn et Robb (1995) présentent d'autres données qui nous aident à comprendre comment les changements survenus dans le nombre de semaines travaillées ont contribué aux changements observés dans la répartition des gains annuels. Pour la période 1971-1991, ces auteurs ont constaté que les variations dans le nombre de semaines travaillées ont un lien positif très étroit avec les changements dans les gains hebdomadaires. Ce résultat indique que les variations dans le nombre de semaines travaillées ont en réalité amplifié l'effet de l'inégalité croissante des gains hebdomadaires sur les gains annuels. En particulier, les résultats obtenus par Kuhn et Robb laissent penser que la chute importante du quintile inférieur de la répartition des gains annuels est attribuable à l'effet conjugué d'une baisse des gains hebdomadaires et du nombre de semaines travaillées annuellement.

Morissette (1995) présente des données sur la répartition des gains hebdomadaires entre la rémunération horaire et le nombre d'heures travaillées au cours d'une semaine (voir également Morissette et Sunter, 1994). En débutant par le nombre d'heures travaillées par semaine, Morissette décrit un important affaissement de la répartition du nombre d'heures de travail hebdomadaires. Ainsi, pour la période 1981-1989, il constate une diminution de 9 p. 100 de la proportion des travailleurs masculins qui ont travaillé entre 35 et 40 heures par semaine. Simultanément, il constate une augmentation de près de 4 p. 100 de la proportion des travailleurs masculins qui ont travaillé plus de 50 heures par semaine. Morissette signale également que l'augmentation observée parmi ceux qui travaillent plus de 50 heures par semaine vaut principalement pour les travailleurs plus âgés et plus scolarisés, tandis que les travailleurs plus jeunes et moins scolarisés révèlent une incidence plus grande de travail à temps partiel (moins de 30 heures par semaine). Ces changements observés dans la répartition des heures de travail hebdomadaires semblent également assez répandus entre les secteurs et les professions.

L'explication des changements qui ont pu se produire dans la répartition de la rémunération horaire cause quelques problèmes dans le cas du Canada en raison du peu de données fiables qui existent sur cette question. Néanmoins, à l'aide des données de l'Enquête sur l'activité (1981) et de l'Enquête sur l'activité du marché du travail (1988), Morissette, Myles et Picot (1995) présentent des renseignements sur la façon dont la répartition de la rémunération horaire a évolué entre 1981 et 1989 et sur la façon dont ces changements sont liés à ceux observés dans la répartition des heures de travail hebdomadaires. Le tableau général qui s'en dégage montre que la répartition des gains horaires ne s'est ni détériorée ni améliorée clairement au cours de cette période. Ce résultat pourrait, à première vue, laisser penser que la dispersion accrue observée

dans les gains hebdomadaires est par conséquent attribuable entièrement à la plus grande dispersion du nombre d'heures travaillées par semaine. Cependant, ce n'est pas le cas. Même si la variance de la rémunération horaire a diminué légèrement au cours de la période étudiée, la covariance entre la rémunération horaire et le nombre d'heures de travail hebdomadaires a augmenté sensiblement. Cette covariance plus grande est la principale source de dispersion accrue des gains hebdomadaires. De fait, parmi les femmes, l'augmentation de la variance des gains hebdomadaires est essentiellement attribuable à cette hausse de la covariance entre les gains horaires et le nombre d'heures de travail par semaine<sup>2</sup>. Si nous combinons les renseignements au sujet du nombre de semaines de travail par année et du nombre d'heures de travail par semaine, nous arrivons à la conclusion que la dispersion accrue des gains annuels est principalement imputable à une dispersion plus grande du nombre d'heures travaillées par année et à la covariance accrue avec la rémunération horaire.

Même si l'analyse qui précède indique qu'il n'y a pas eu de changement marqué dans la répartition globale des salaires horaires, une telle hypothèse masque des changements importants au niveau de la rémunération horaire entre les différents groupes définis selon l'âge et la scolarité. Morissette, Myles et Picot (1995) ont décelé une détérioration importante de la rémunération horaire parmi les jeunes travailleurs et une amélioration marquée de la rémunération des travailleurs plus âgés, comme dans le cas des gains annuels. Ce phénomène pourrait traduire la diminution de la proportion des jeunes travailleurs employés dans les secteurs où la rémunération est élevée, par exemple les industries productrices de biens et le secteur gouvernemental, ainsi que l'augmentation de la proportion des jeunes travailleurs employés dans des secteurs relativement moins bien rémunérés comme le commerce de détail et les services d'alimentation et d'hébergement (voir Riddell, 1996). Cette tendance est moins marquée entre les groupes définis selon la scolarité, mais on peut néanmoins en déduire que la rémunération horaire des travailleurs plus scolarisés a augmenté légèrement, en particulier parmi les travailleurs qui possèdent un diplôme universitaire.

#### ADAPTATION DES JEUNES, ÉDUCATION ET FORMATION DES FAMILLES

DANS LES SECTIONS QUI PRÉCÈDENT, nous avons décrit comment l'emploi et les gains du travail ont évolué au cours des 15 dernières années. L'un des aspects les plus remarquables est la détérioration prononcée des conditions d'emploi des jeunes. Une question évidente qui se pose est comment les jeunes ont-ils réagi à ces changements. En particulier, comment ces changements ont-ils influé sur les décisions en matière d'éducation, sur les modes de vie et sur la formation des familles?

Le changement peut-être le plus remarquable au cours des 15 dernières années est l'accroissement notable de la fréquentation scolaire. Selon Card et Lemieux (1996), le tiers des jeunes âgés de 15 à 24 ans étaient inscrits comme



étudiants à temps plein en 1981. En 1995, un peu plus de la moitié des personnes appartenant à ce groupe étaient inscrites dans un établissement d'enseignement, ce qui signifie une hausse de plus de 50 p. 100. En comparaison, au cours de la même période, les taux de fréquentation scolaire aux États-Unis ont augmenté de moins de 15 p. 100. Il faut signaler cependant que le Canada a amorcé cette période avec un taux d'inscription scolaire inférieur à celui des États-Unis. Néanmoins, autour de 1990, le taux d'inscription à l'école des jeunes au Canada avait rattrapé celui des États-Unis et, en 1995, le taux canadien dépassait le taux américain d'un peu plus de 5 points de pourcentage. Cette hausse de la fréquentation scolaire ressort clairement de l'augmentation observée de la clientèle des établissements universitaires. Riddell (1995) rapporte qu'en 1982-1983, seulement 20 p. 100 des jeunes âgés de 18 à 21 ans fréquentaient l'université, tandis qu'en 1990-1991, ce chiffre avait augmenté à plus de 30 p. 100<sup>3</sup>. Il en découle que la fréquentation des établissements postsecondaires a connu une augmentation phénoménale de 70 p. 100 (*Education Quarterly Review*, printemps 1996).

La forte augmentation de taux d'inscription à l'école est survenue parallèlement aux changements observés dans les modes de vie et la formation des familles. Ainsi, Card et Lemieux (1996) signalent que la proportion des hommes âgés de 20 ans qui vivent avec leurs parents a augmenté, passant de 67 p. 100 en 1981 à plus de 76 p. 100 en 1994, tandis que la proportion des jeunes femmes vivant avec leurs parents est passée de 54 à 63 p. 100. La diminution du pourcentage des jeunes adultes qui forment des familles est encore plus prononcée. En 1981, environ 16 p. 100 des hommes âgés de 20 ans étaient chef ou conjoint de leur propre ménage; en 1994, ce chiffre avait chuté à 8 p. 100. Pour les femmes du même âge, la proportion a diminué de 31 à 20 p. 100.

Un tableau assez clair ressort du comportement des jeunes. En réaction aux possibilités réduites que leur offre le marché du travail, les jeunes, hommes et femmes, ont continué à vivre avec leurs parents, ils ont prolongé leur formation scolaire et ils ont reporté à plus tard la formation d'une famille. Une question qui surgit est de savoir si la substitution de l'éducation pour le travail représente la plus grande partie de la chute de l'emploi au sein de ce groupe d'âge. Si c'est le cas, l'emploi est alors remplacé par un investissement au niveau des compétences. Dans le cas contraire, la diminution de l'emploi correspond à une augmentation des ressources humaines non utilisées. Pour faire un peu de lumière sur cette question, il est utile d'examiner les changements survenus dans les taux d'inactivité des jeunes hommes et des jeunes femmes<sup>4</sup>. Le taux d'inactivité est la proportion des gens qui ne travaillent pas ni ne fréquentent l'école au cours d'une semaine de référence. Parmi les hommes âgés de 15 à 19 ans, le taux d'inactivité a diminué, passant de 14 p. 100 en 1981 à 7 p. 100 en 1988 et, enfin, à 6 p. 100 en 1993. Parmi les hommes âgés de 20 à 24 ans, le taux d'inactivité est demeuré à près de 20 p. 100 sur l'ensemble de la période. Nous pouvons donc en déduire que la plus grande partie de la baisse de l'emploi

chez les jeunes hommes est attribuable au choix de poursuivre des études (à temps plein ou à temps partiel) plutôt que de demeurer inactif.

Du côté des femmes, le tableau est un peu plus complexe étant donné que les changements observés dans les taux d'activité traduisent en partie des changements au niveau du soin des enfants. Il n'est pas étonnant de constater que le taux d'inactivité a chuté sensiblement entre 1981 et 1993. Même dans la catégorie des jeunes femmes sans enfant, nous observons que le taux d'inactivité a diminué, passant de 10 à 5 p. 100 pour les femmes âgées de 15 à 19 ans et de 20 à 16 p. 100 pour celles ayant entre 20 à 24 ans. Encore une fois, ces tendances appuient l'hypothèse selon laquelle la détérioration récente des conditions du marché du travail n'a pas entraîné une augmentation considérable de l'inactivité parmi les jeunes gens mais, plutôt, les a incités à poursuivre leurs études.

---

## REGARDER AU DELÀ DES TENDANCES

SELON DIVERSES MESURES FONDÉES SUR LES DONNÉES PRÉSENTÉES dans le premier chapitre, il semble clair qu'un large éventail de travailleurs ont eu peu de succès sur le marché du travail au début des années 90. En tentant de faire des prédictions pour la prochaine décennie, il est manifestement nécessaire d'évaluer la mesure dans laquelle ces résultats traduisent un ralentissement cyclique temporaire, bien que prolongé, ou s'ils correspondent à des changements fondamentaux et permanents dans les paramètres du marché du travail. Dans le présent chapitre, nous tentons de faire la lumière sur la nature des changements actuels et, en particulier, de déterminer si ces changements traduisent un processus continu ou un ajustement à un événement singulier.

Nous examinons d'abord ce qui s'est produit pour différentes cohortes à mesure qu'elles avançaient en âge de 25 à 38 ans<sup>5</sup>. Même si notre préoccupation première porte sur les résultats qu'obtiendront les jeunes au cours de la prochaine décennie, nous portons notre attention sur le groupe des 25-38 ans pour trois raisons. La première et la plus importante est que, pour évaluer les effets de l'évolution du marché du travail sur les jeunes, nous devons savoir s'ils ressentiront ces effets tout au long de leur vie professionnelle. L'une des principales raisons pour lesquelles les analystes concentrent leur attention sur les jeunes est la crainte qu'une mauvaise expérience en début de vie puisse marquer ces travailleurs de façon permanente; ainsi, ces conséquences sont plus importantes que celles qui surviennent à des étapes moins déterminantes du cycle de vie. Par contre, si les nouvelles modalités d'emploi au sein d'une économie demandent une plus grande souplesse de la part des jeunes travailleurs mais que ceux-ci sont tout de même en mesure de profiter de modalités d'emploi stables à un âge plus avancé, les préoccupations au sujet de la turbulence accrue sur le marché du travail des jeunes pourraient être moins sérieuses. Afin de déterminer laquelle de ces hypothèses prévaut, nous devons évaluer les expériences des travailleurs sur le marché du travail au moment où ils entrent dans la partie de leur cycle de vie qui suit immédiatement leurs jeunes années. Si l'on s'attend généralement à ce que les jeunes soient souples et consacrent une part importante de leur temps à investir dans leur éducation et leur formation, les années qui suivent correspondent à l'étape où ces personnes devraient commencer à occuper des emplois à long terme et entreprendre un cheminement de carrière qui ira en s'accéléralant. Pour évaluer les perspectives futures qui s'offrent aux jeunes, il est important de voir si la transition vers des emplois plus permanents s'est modifiée au cours des dernières années.

La seconde raison pour laquelle nous centrons notre attention sur le groupe des 25 à 38 ans est qu'il y a déjà eu de nombreuses études consacrées aux jeunes travailleurs. Ainsi, nous aurons plus à gagner en examinant la période de transition marquée par le passage de la jeunesse à l'âge adulte. Troisièmement, nous croyons que les antécédents de travail de ces personnes peuvent fournir des renseignements particulièrement importants au sujet des changements qui

se produisent sur le marché du travail étant donné que ce groupe d'âge avait des possibilités de substitution plus limitées que celles qui s'offrent aux personnes plus jeunes (en particulier sur le plan de l'éducation et des modes de vie). En effet, en centrant l'attention sur ce groupe d'âge, nous pouvons raisonnablement interpréter les changements qui se produisent à mesure que les cohortes avancent en âge, sous l'angle des changements qui marquent la demande plutôt que des changements qui se produisent du côté de l'offre.

Notre analyse porte sur la nature changeante des profils âge-expérience pour différentes mesures de la performance du marché du travail. Nous débutons par un examen de l'évolution des gains d'emploi annuels étant donné qu'il s'agit d'une mesure assez globale de la performance du marché du travail. De fait, nous présentons les résultats correspondant aux gains moyens pour des échantillons qui englobent les personnes n'ayant réalisé aucun gain et, à la fois, des travailleurs autonomes et des salariés occupant un emploi régulier. Les mouvements observés dans nos mesures des gains traduiront ainsi les changements dans les taux d'emploi, le nombre de semaines de travail par année, le nombre d'heures travaillées par semaine et la rémunération horaire, ainsi que les mouvements d'entrée et de sortie du marché de l'emploi autonome. Ce que nous voulons savoir est comment a changé la relation entre l'âge et les gains. Cette relation s'est-elle détériorée pour des cohortes successives de travailleurs? Le cas échéant, la détérioration va-t-elle en s'accéléralant ou en diminuant? Par ailleurs, pour les cohortes plus jeunes, les gains commencent-ils à un niveau inférieur pour ensuite croître plus rapidement avec l'âge? En répondant à ces questions, nous espérons être en mesure de mieux cerner la nature de l'évolution récente et, ainsi, établir une base sur laquelle faire des projections pour l'avenir.

Les figures 8 à 11 présentent des profils âge/gains pour différentes cohortes de naissance à mesure qu'elles avancent en âge de 25 à 38 ans. Les chiffres sont présentés pour les hommes et les femmes séparément et sont répartis selon les principales catégories de scolarité. Le groupe le moins scolarisé comprend les personnes qui ont obtenu un diplôme d'études secondaires. La catégorie la plus élevée englobe les personnes qui possèdent au moins un diplôme ou un certificat d'études postsecondaires. À noter qu'une personne figurant dans la catégorie de scolarité la plus faible peut avoir fait des études secondaires partielles mais ne peut détenir un diplôme d'études postsecondaires. Les 11 cohortes que nous avons suivies correspondent aux personnes dont l'âge variait entre 25 et 26 ans en 1972, 1974, 1976, 1978, 1980, 1982, 1984, 1986, 1988, 1990 et 1992. Chacune de ces années est considérée comme l'année de l'entrée de la cohorte correspondante (l'année au cours de laquelle une cohorte de naissance entre dans le groupe d'âge des 25 à 38 ans). Les années d'observation utilisées sont 1981 à 1993; les différentes cohortes traversent donc notre fenêtre d'observation pour différentes durées. À titre d'exemple, nous suivons les premières cohortes lorsqu'elles atteignent la trentaine, tandis que les cohortes subséquentes ne sont suivies que jusque dans la vingtaine. La mesure des gains correspond aux

gains annuels moyens réels tirés d'un emploi (en dollars de 1981) pour l'ensemble des personnes qui ont enregistré des gains au sein d'une cohorte. Les données sont tirées de l'Enquête sur les finances des consommateurs et les années d'observation sont 1981, 1982, 1984, 1986, 1988, 1990, 1992 et 1993.

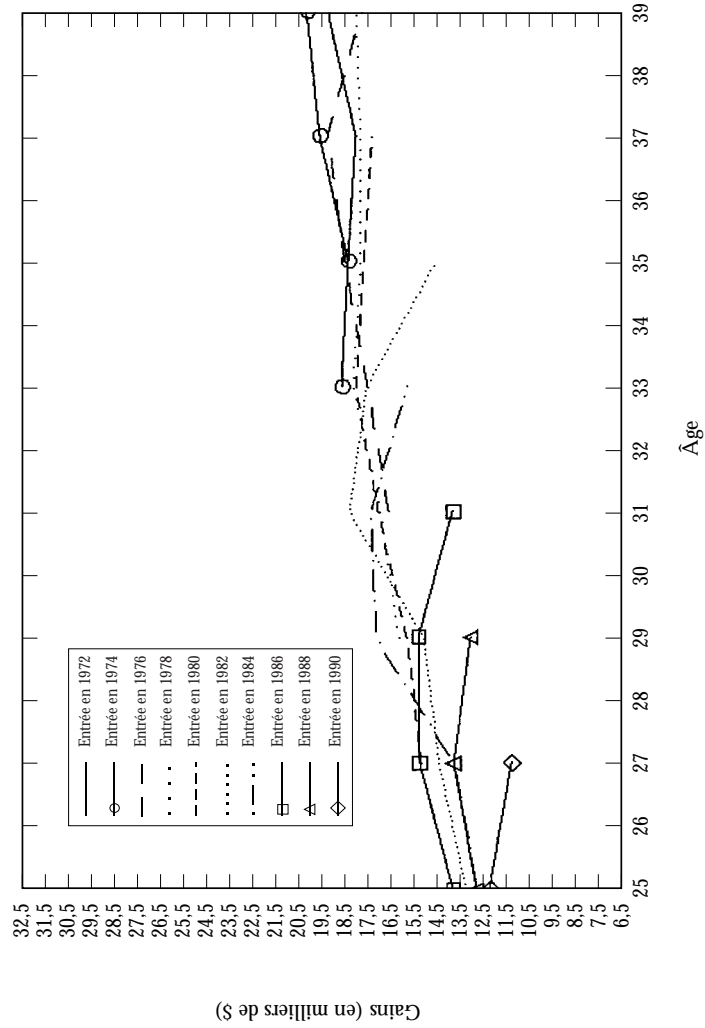
Plusieurs points ressortent d'un examen sommaire des figures 8 à 11. Premièrement, il est remarquable de constater que les profils âge-gains des femmes sont beaucoup plus stables que ceux des hommes. Notamment, les gains des femmes semblent ne connaître aucune croissance à mesure qu'elles avancent en âge, tandis qu'il semble y avoir une croissance importante des gains du côté des hommes. Deuxièmement, les gains moyens des hommes sont assez semblables à l'âge de 25 ans pour les deux catégories définies selon la scolarité mais ils augmentent beaucoup plus rapidement pour les travailleurs qui possèdent une scolarité plus poussée.

Afin de dégager une première impression de la façon dont les profils âge-gains peuvent changer entre les différentes cohortes à l'entrée, il est utile d'examiner les écarts de gains à un âge donné. Prenons, par exemple, les hommes âgés de 29 ans qui possèdent une scolarité élevée. Il est clair que les gains, à l'âge de 29 ans, sont inférieurs pour les cohortes les plus récentes que pour les plus anciennes et que la différence est importante (d'environ 25 p. 100). Par contre, parmi les femmes ayant une scolarité élevée, le classement des cohortes est essentiellement inversé : les gains moyens à l'âge de 29 ans sont plus élevés pour les cohortes plus récentes que pour les précédentes. Ces observations laissent penser que toute interprétation des changements observés dans les profils âge-gains sera vraisemblablement très différente pour les hommes et les femmes.

La difficulté qui surgit lorsque l'on tente d'interpréter le classement des profils âge-gains en examinant différentes cohortes à un âge donné est que les observations sont prises à des points différents du cycle économique. À titre d'exemple, examinons à nouveau la situation des hommes de 29 ans ayant une scolarité élevée. L'observation pour la cohorte de 1988 est faite en 1992, au moment où le cycle économique atteint un creux. Par conséquent, il ne faudrait pas s'étonner que cette cohorte enregistre des gains inférieurs à l'âge de 29 ans que la plupart des autres cohortes. Pour en tirer des déductions au sujet des possibilités offertes, dans l'ensemble, par le marché du travail, il est nécessaire de neutraliser les effets du cycle économique. À la figure 11, cela peut être fait en comparant les gains à l'âge de 29 ans de la cohorte de 1978 à ceux de la cohorte de 1988 parce que les deux observations proviennent d'années où les conditions du marché du travail étaient déprimées. Nous tournons par conséquent notre attention vers une approche plus systématique à l'identification des effets de cohorte en maintenant constants les effets du cycle économique.

FIGURE 8

GAINS RÉELS PAR COHORTE PARMIS LES HOMMES AYANT UNE SCOLARITÉ PEU ÉLEVÉE



**FIGURE 9**  
**GAINS RÉELS PAR COHORTE PARMIS LES HOMMES AYANT UNE SCOLARITÉ ÉLEVÉE**

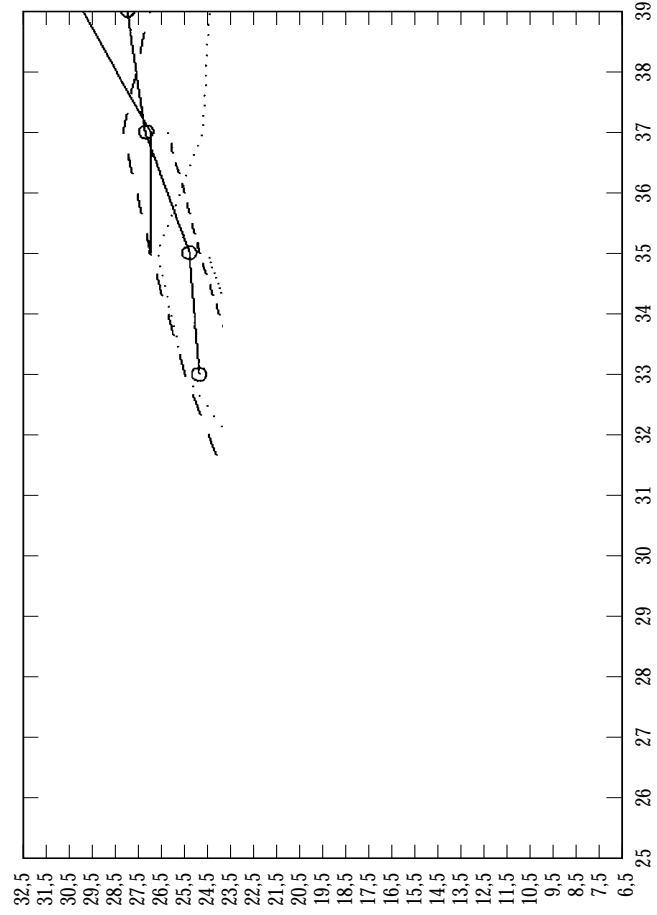
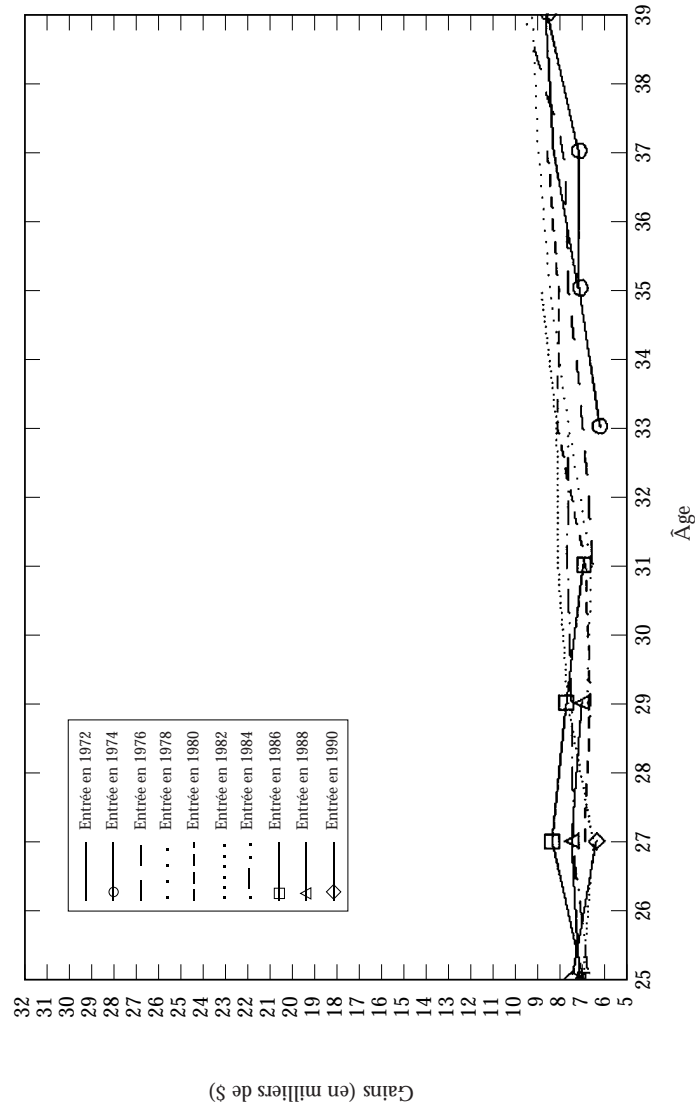


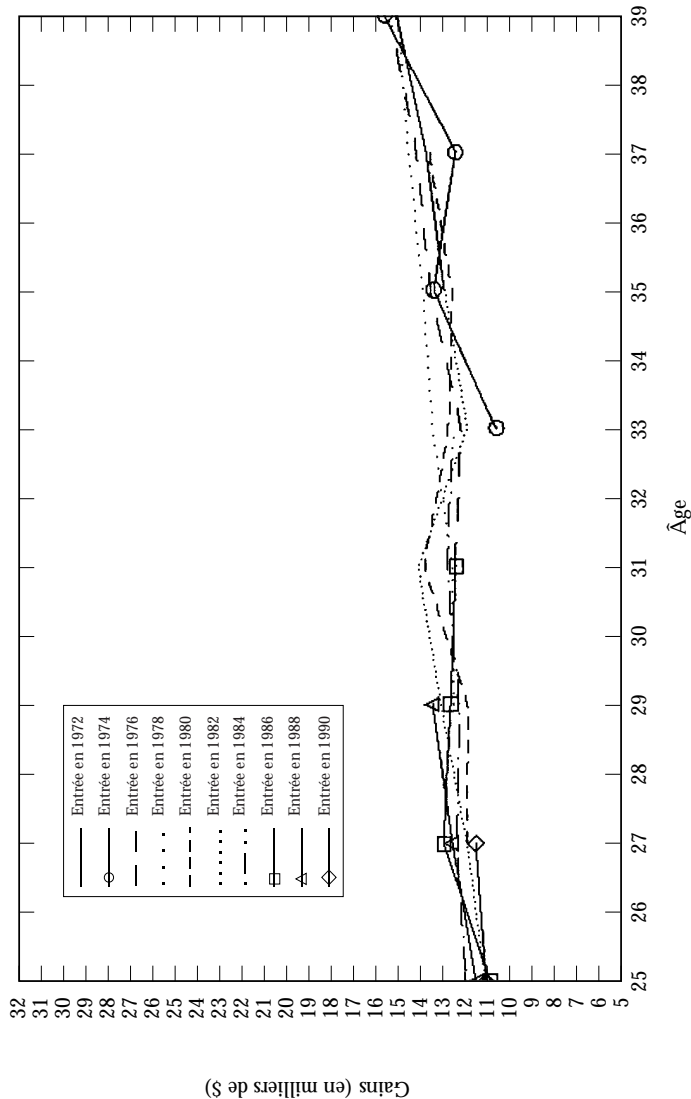
FIGURE 10

GAINS RÉELS PAR COHORTE PARMIS LES FEMMES AYANT UNE SCOLARITÉ PEU ÉLEVÉE





**FIGURE 11**  
**GAINS RÉELS PAR COHORTE PARMIS LES FEMMES AVANT UNE SCOLARITÉ ÉLEVÉE**



## ESTIMATION DES PROFILS ÂGE-GAINS PAR COHORTE

LES GAINS OBSERVÉS POUR LES TRAVAILLEURS D'UN ÂGE DONNÉ (par exemple ceux qui ont 29 ans) à un moment donné (par exemple en 1992) peuvent être liés, sur un plan conceptuel, à trois effets sous-jacents. Le premier est ce que nous appellerons l'*effet de génération*, c'est-à-dire un effet commun à tous les travailleurs à un moment précis. L'effet de génération saisira l'impact de tout événement commun, par exemple une récession. Le second effet est ce que nous appellerons un *effet de cohorte*; cet effet mesure le niveau moyen des gains des personnes qui sont entrées sur le marché du travail adulte à un moment donné, comparativement à ceux qui y sont entrées à un autre moment. En connaissant l'effet de cohorte, on peut établir si les entrants récents sur le marché du travail sont désavantagés par rapport aux entrants antérieurs en ce qui a trait à leurs gains moyens à long terme. Le troisième effet est l'*effet d'ancienneté*; cet effet représente la croissance des gains qui se produit naturellement au cours du cycle de vie d'un travailleur, en maintenant constante toute différence entre les effets de cohorte et les effets de génération. Les gains d'une personne de 29 ans en 1992 traduiront le fait que 1992 a pu être une mauvaise année, en plus du fait que la personne est entrée dans une cohorte relativement bonne et le fait que cette personne soit à un stade relativement précoce de son cycle de vie.

Les gains doivent être ventilés entre ces composantes avec le plus de souplesse possible. La difficulté que fait surgir une telle décomposition est que les trois effets sont liés par une identité : si nous connaissons la cohorte d'entrée d'une personne (c'est-à-dire la cohorte qui a atteint l'âge de 25 ans en 1988) et l'année pour laquelle les gains ont été observés (par exemple 1992), nous pouvons calculer exactement l'âge de la personne (dans le cas présent, 29 ans). D'un point de vue économétrique, une représentation souple de ces trois effets dans une régression des gains engloberait des variables auxiliaires correspondant à chaque âge, cohorte d'entrée et année d'observation. Dans ce cas, en fixant la variable auxiliaire d'une cohorte d'entrée particulière pour une année d'observation donnée à la valeur 1 signifierait toujours que la variable auxiliaire employée pour un âge donné serait aussi égale à 1. Nous sommes ici en présence d'une matrice covariée singulière. Les trois éléments d'information (la cohorte, l'âge et l'année) ne sont donc pas indépendants et leurs effets ne peuvent être déterminés de façon indépendante sans imposer une restriction supplémentaire. L'approche la plus fréquemment employée pour résoudre ce problème est d'imposer une normalisation à l'un ou plusieurs des effets en cause. À titre d'exemple, nous pouvons supposer que les effets de génération suivent exactement le cycle économique et que le cycle économique peut être représenté par le taux de chômage. Dans ce cas, les variables auxiliaires représentant l'année d'observation peuvent être remplacées par le taux de chômage de sorte que les variables correspondant à l'effet de génération, à l'effet de cohorte et à l'effet d'ancienneté

ne s'additionneront plus parfaitement. Avec une telle normalisation, l'estimation souple des effets de génération et de cohorte est en principe possible.

Dans nos travaux empiriques, nous avons effectué des régressions du logarithme des gains moyens pour une cohorte et une année données, pour un ensemble de variables destinées à saisir les effets de cohorte, de génération et d'ancienneté. Nous avons imposé deux restrictions à notre spécification. Premièrement, par souci d'économie, nous avons limité la saisie des effets de génération à une fonction quadratique de l'âge. Deuxièmement, nous avons ajouté un ensemble de variables auxiliaires correspondant aux différentes années d'observation, mais en regroupant 1981 et 1988 pour constituer une catégorie regroupée omise. Cette dernière restriction reflète l'hypothèse que 1981 et 1988 sont des années correspondant à des étapes identiques du cycle économique. Il est à noter que cette restriction nous permet de détecter les effets de cohorte, de génération et d'ancienneté. Tous les effets de génération sont estimés par rapport à l'étape du cycle économique correspondant à 1981. Nous avons également ajouté un ensemble complet de variables auxiliaires correspondant à chacune des 11 cohortes décrites précédemment.

Avant d'examiner les résultats de cette estimation, il est utile de préciser les hypothèses sous-jacentes à notre spécification. Premièrement, en introduisant un ensemble complet de variables auxiliaires pour représenter les cohortes, nous faisons en sorte que le profil âge-gains puisse avoir une coordonnée différente pour chaque cohorte. Cependant, nous ne permettons pas au profil âge-gains de changer de configuration pour les différentes cohortes. Étant donné que cette hypothèse est plutôt restrictive, nous avons exploré d'autres spécifications, examinées ci-après. Deuxièmement, nous avons restreint les profils âge-gains à une forme quadratique. Bien que cela soit également restrictif, notre examen d'autres spécifications possibles n'a pas révélé un effet restrictif indu. Troisièmement, en introduisant un ensemble restreint de variables auxiliaires pour l'année d'observation, plutôt que de paramétrer directement l'effet du cycle économique comme fonction du taux de chômage, nous permettons que les effets du ralentissement des années 90 soient arbitrairement différents de ceux associés au ralentissement du début des années 80. Cette approche semble particulièrement intéressante étant donné le débat considérable entourant la question de savoir si la récession des années 90 était semblable ou non aux précédentes. Néanmoins, il importe de souligner que notre stratégie de détermination des effets exige de faire l'hypothèse qu'aucune tendance commune ne touche l'ensemble des cohortes entre 1981 et 1988.

Les résultats de notre décomposition des gains en effets de cohorte, de génération et d'ancienneté sont présentés dans les figures 12 à 15. Dans les figures 12a à 12d, nous avons reproduit la valeur estimative des variables auxiliaires représentant les cohortes pour différents groupes définis selon le sexe et la scolarité. La valeur d'une variable auxiliaire de cohorte peut être interprétée comme étant les gains moyens de cette cohorte à l'âge de 25 ans si les conditions du marché du travail étaient celles qui prévalaient en 1981. Dans chacune de ces

figures, nous avons également tracé la tendance quadratique estimative liée aux effets de cohorte. Le premier élément qui ressort des figures 12a à 12d est la différence marquée entre les profils respectifs des hommes et des femmes. En particulier, les gains moyens sont successivement plus élevés pour les cohortes plus récentes de femmes, alors que l'opposé est vrai pour les hommes.

La tendance révélée par les effets de cohorte estimatifs est assez décourageante pour les jeunes hommes, en particulier pour ceux qui ont une faible scolarité. Tant pour les hommes hautement scolarisés que pour ceux qui le sont moins, l'estimation des gains d'une cohorte récente est d'environ 30 p. 100 inférieure à celle d'une cohorte née 20 ans plus tôt. Dans les deux cas, il n'y a aucune indication que la détérioration des résultats obtenus sur le marché du travail pour les cohortes plus récentes devra probablement s'interrompre ou se renverser dans l'avenir immédiat. De fait, les données laissent penser que la chute des gains pour les cohortes récentes d'hommes ayant une scolarité peu élevée va en s'accroissant. Il faudrait rappeler que ces effets estimatifs sont neutres par rapport aux effets du cycle économique et que l'on ne devrait pas s'attendre à un retournement simplement en raison du fait que l'économie sort de la récession prolongée du début des années 90. Le seul signe peut-être encourageant dans ce tableau par ailleurs pessimiste est la variation relativement limitée des effets de cohorte pour les cohortes ayant une scolarité élevée atteignant l'âge de 25 ans en 1988, en 1990 et en 1992. Considérés isolément, ces effets estimatifs pourraient indiquer que les cohortes futures d'hommes ayant une scolarité élevée peuvent s'attendre à ce que leurs niveaux de gains ne se détériorent pas davantage. Dans le contexte de la tendance générale, cela apparaît toutefois comme une brève pause sur une trajectoire en forte baisse.

Le profil des effets de cohorte pour les femmes révèle que les cohortes plus récentes gagnent entre 15 à 20 p. 100 plus que les cohortes antérieures. Cependant, les données semblent également indiquer que l'augmentation des gains parmi les femmes plus jeunes se stabilise puisque l'on n'a pu déceler aucun changement perceptible depuis le milieu des années 80. Une comparaison des profils des hommes et des femmes fait également ressortir le degré de convergence des gains. Ainsi, l'écart de gains entre les hommes et les femmes pour la cohorte de 1972 était d'environ 70 p. 100, tandis qu'il était inférieur à 20 p. 100 pour la cohorte de 1992.

Les figures 13a à 13d font voir les effets de génération estimatifs pour nos quatre paires sexe-scolarité. La valeur de l'effet de génération peut être interprétée comme étant les gains moyens à l'âge 25 ans au cours de différentes années en l'absence de tout effet de cohorte. Dans les quatre figures, nous pouvons observer la trajectoire habituelle d'un cycle économique, avec un premier creux entre 1982 et 1984 et un second creux en 1992 et 1993. Une observation intéressante est que le creux de la récession des années 90 semble plus prononcé, pour l'ensemble des groupes, que celui de la récession du début des années 80. Il est remarquable de constater jusqu'à quel point l'amplitude des effets du cycle

économique diffère entre les hommes et les femmes. Les hommes moins scolarisés font voir une plus grande sensibilité cyclique au niveau des gains, suivis des hommes ayant la scolarité la plus élevée. La sensibilité cyclique des gains des femmes semble beaucoup plus modérée par comparaison. Ce résultat a de quoi surprendre étant donné que l'on considère habituellement que les femmes sont moins attachées au marché du travail et, ainsi, plus portées à réagir fortement aux fluctuations du cycle économique. Cependant, l'absence relative de cyclicalité pourrait traduire une plus grande souplesse de la main-d'oeuvre féminine, alors que les femmes entrent dans la population active au cours des périodes de récession, à la faveur de l'effet de « main-d'oeuvre supplémentaire ».

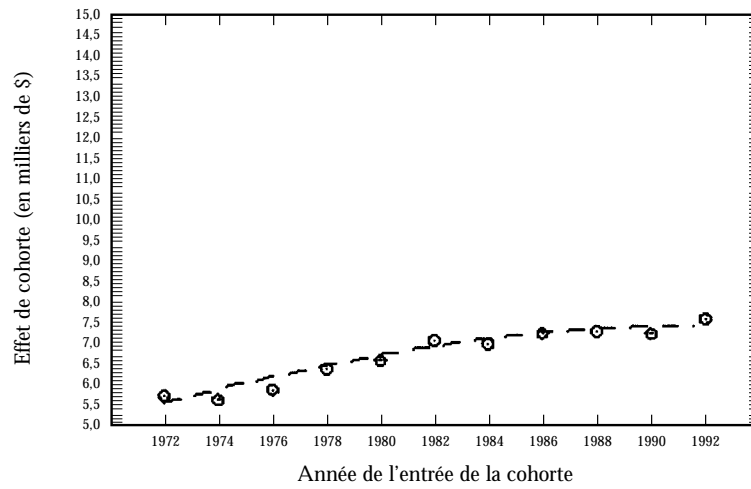
Les figures 14a à 14d renferment nos estimations du profil âge-gains spécifique à chaque cohorte, après avoir neutralisé les effets du cycle économique. Comme on peut s'y attendre à la lumière de l'information que renferment les figures 12a à 12d, les profils âge-gains sont successivement moins élevés pour les cohortes d'hommes plus récentes, tandis qu'ils sont successivement plus élevés pour les cohortes de femmes. La pente des profils âge-gains est également passablement différente d'un groupe à l'autre. En particulier, les hommes hautement scolarisés montrent une croissance des gains importante (de l'ordre de 40 à 50 p. 100) à mesure qu'ils avancent en âge de 25 à 35 ans. Par contre, les femmes moins scolarisées ne gagnent qu'environ 10 p. 100 sur cette période.

Une restriction que nous avons imposée à l'estimation des profils âge-gains présentés à la figure 14 est que la pente de ces profils n'a pas changé avec le temps. En particulier, cette restriction élimine la possibilité que les cohortes plus récentes, en particulier chez les hommes, puissent débiter à un niveau de gains moins élevé pour connaître ensuite une croissance plus importante à mesure qu'ils avancent en âge. Afin d'explorer cette possibilité, nous avons réestimé nos profils âge-gains spécifiques à chaque cohorte pour permettre que le profil d'âge puisse changer d'une cohorte à l'autre. Les résultats de cette spécification complémentaire sont présentés dans les figures 15a à 15d<sup>e</sup>.

Avant de commenter la figure 15, il importe de mentionner que nous n'avons pas obtenu beaucoup de preuves statistiquement significatives à l'appui de l'hypothèse selon laquelle la pente des profils âge-gains change d'une cohorte à l'autre. Néanmoins, nous croyons que les résultats présentés aux figures 15a à 15d sont intéressants parce qu'ils révèlent le sens des effets estimés. En particulier, les résultats obtenus pour les hommes vont en sens contraire de l'opinion voulant que les cohortes plus récentes entrent à des niveaux de gains inférieurs et connaissent une croissance des gains plus rapide avec l'âge. En effet, nous constatons une croissance légèrement inférieure des cohortes plus récentes à mesure qu'elles avancent en âge. Il est également intéressant de noter que ces données contredisent, jusqu'à un certain point, l'opinion selon laquelle les changements récents sur le marché du travail traduisent pour l'essentiel une augmentation de la prime accordée pour les compétences; si c'était le cas, nous devrions observer une accentuation de la pente de la relation âge-gains pour les cohortes plus jeunes, afin de traduire la valeur accrue de l'expérience.

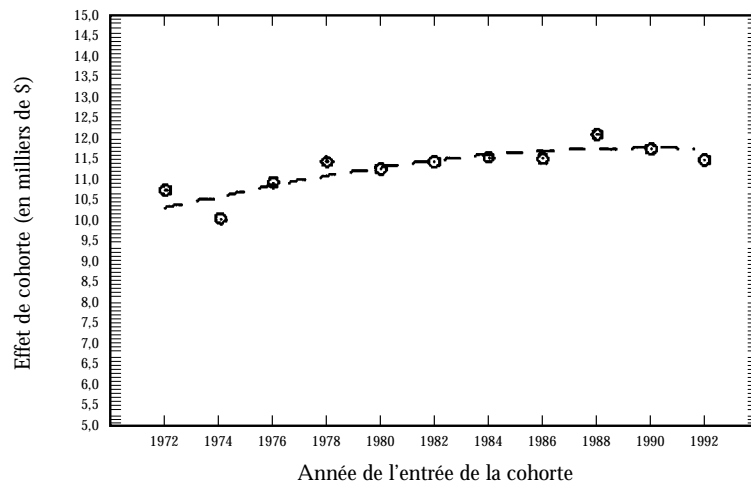
**FIGURE 12a**

**EFFET DE COHORTE DU LOGARITHME DES GAINS RÉELS PARI MI LES FEMMES  
AYANT UNE SCOLARITÉ PEU ÉLEVÉE, 1972-1992**



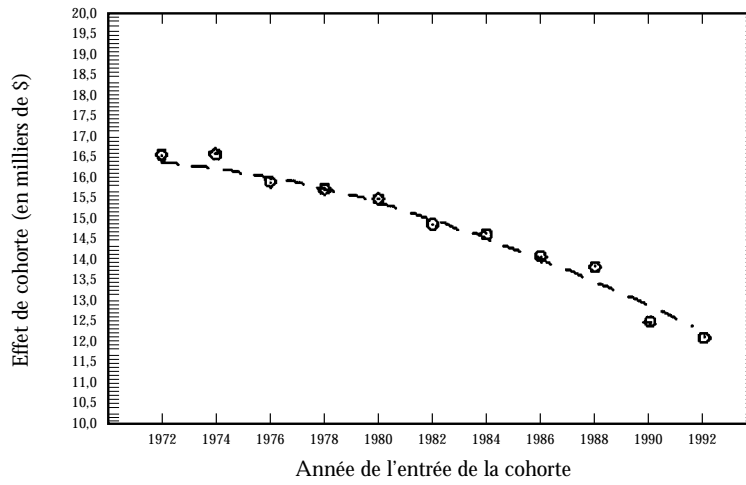
**FIGURE 12b**

**EFFET DE COHORTE DU LOGARITHME DES GAINS RÉELS PARI MI LES FEMMES  
AYANT UNE SCOLARITÉ ÉLEVÉE, 1972-1992**



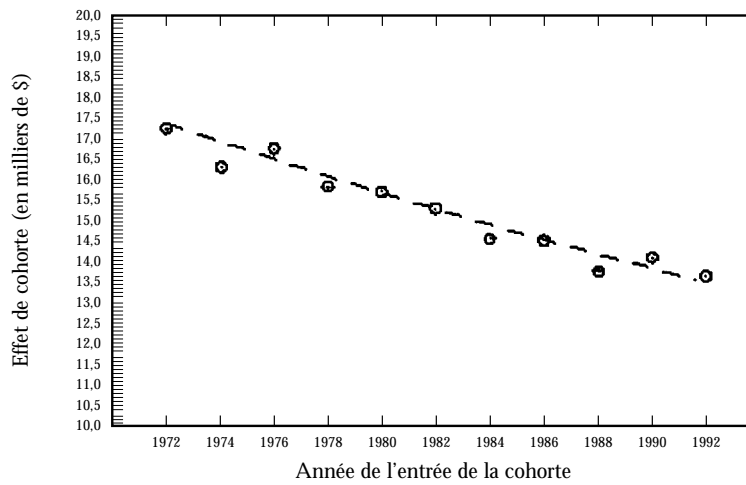
**FIGURE 12c**

**EFFET DE COHORTE DU LOGARITHME DES GAINS RÉELS PARMIS LES HOMMES  
AYANT UNE SCOLARITÉ PEU ÉLEVÉE, 1972-1992**



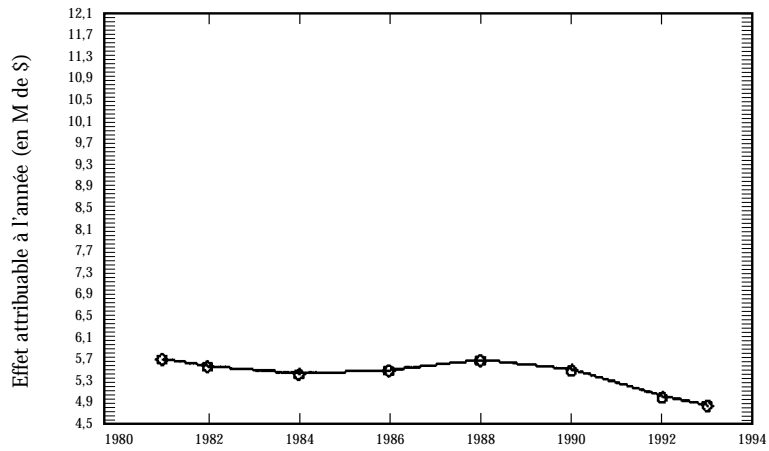
**FIGURE 12d**

**EFFET DE COHORTE DU LOGARITHME DES GAINS RÉELS PARMIS LES HOMMES  
AYANT UNE SCOLARITÉ ÉLEVÉE, 1972-1992**



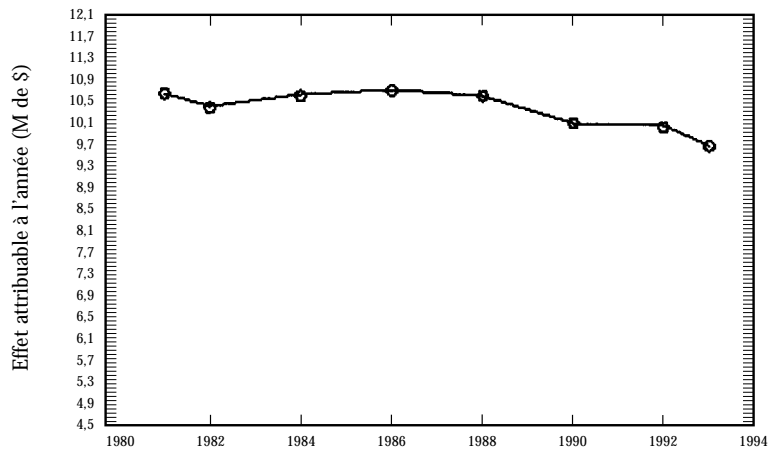
**FIGURE 13a**

**EFFET ATTRIBUABLE À L'ANNÉE, GAINS RÉELS DES FEMMES  
AYANT UNE SCOLARITÉ PEU ÉLEVÉE, 1981-1993**



**FIGURE 13b**

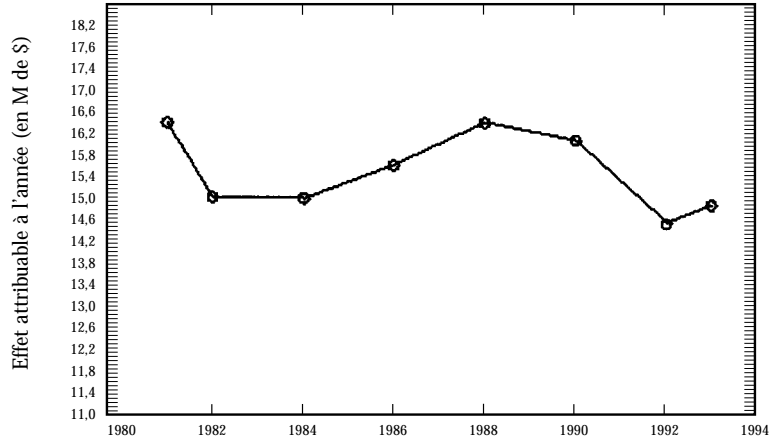
**EFFET ATTRIBUABLE À L'ANNÉE, GAINS RÉELS DES FEMMES  
AYANT UNE SCOLARITÉ ÉLEVÉE, 1981-1993**





**FIGURE 13c**

**EFFET ATTRIBUABLE À L'ANNÉE, GAINS RÉELS DES HOMMES  
AYANT UNE SCOLARITÉ PEU ÉLEVÉE, 1981-1993**



**FIGURE 13d**

**EFFET ATTRIBUABLE À L'ANNÉE, GAINS RÉELS DES HOMMES  
AYANT UNE SCOLARITÉ ÉLEVÉE, 1981-1993**

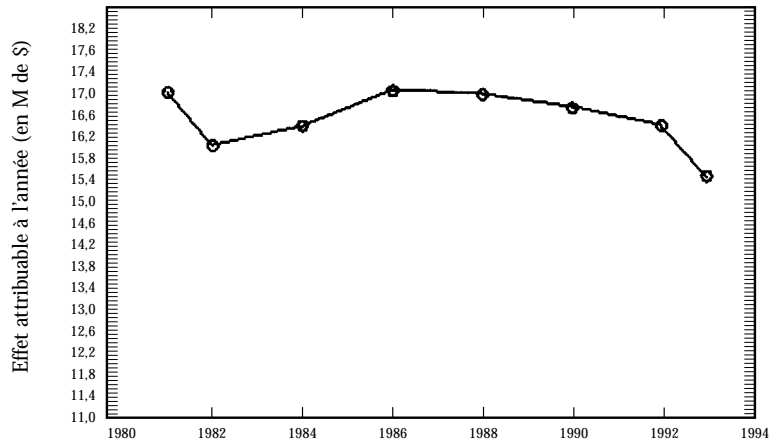


FIGURE 14a

PROFIL ÂGE-GAINS POUR DIVERSES COHORTES, FEMMES AYANT UNE SCOLARITÉ PEU ÉLEVÉE

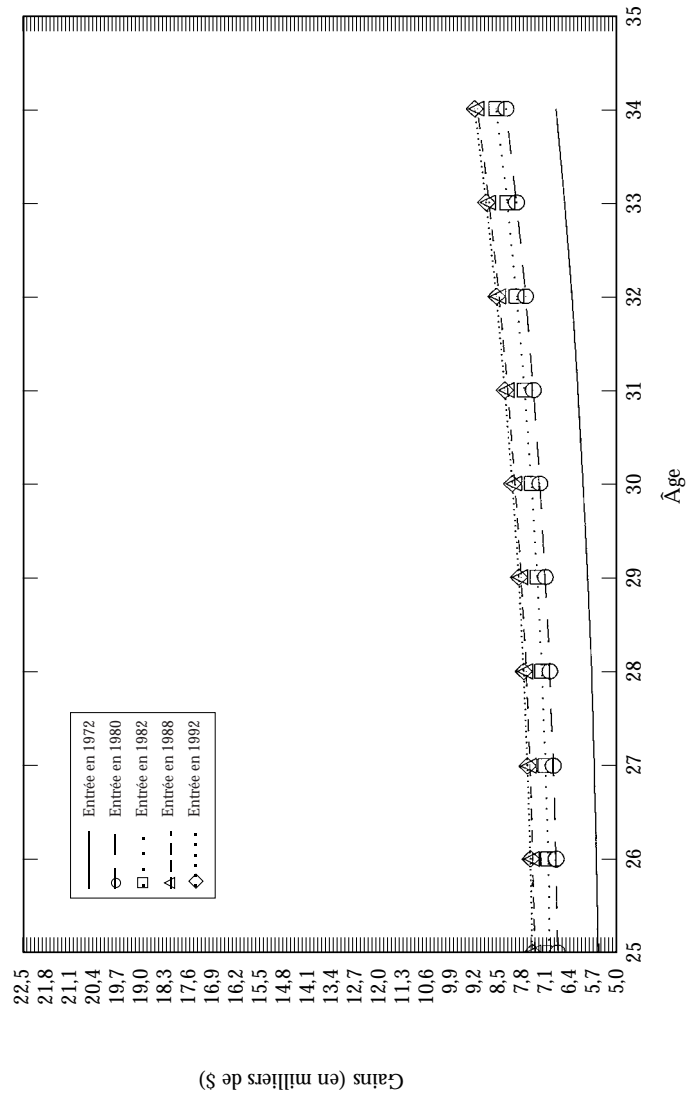


FIGURE 14b

PROFIL ÂGE-GAINS POUR DIVERSES COHORTES, FEMMES AYANT UNE SCOLARITÉ ÉLEVÉE

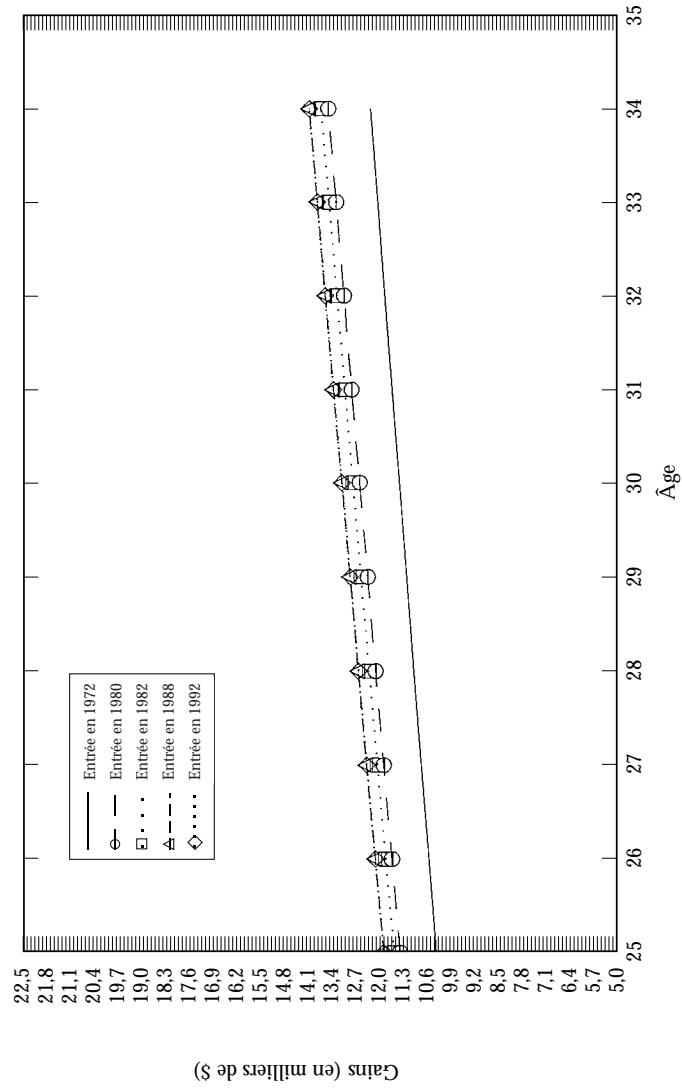


FIGURE 14c

PROFIL ÂGE-GAINS POUR DIVERSES COHORTES, HOMMES AYANT UNE SCOLARITÉ PEU ÉLEVÉE

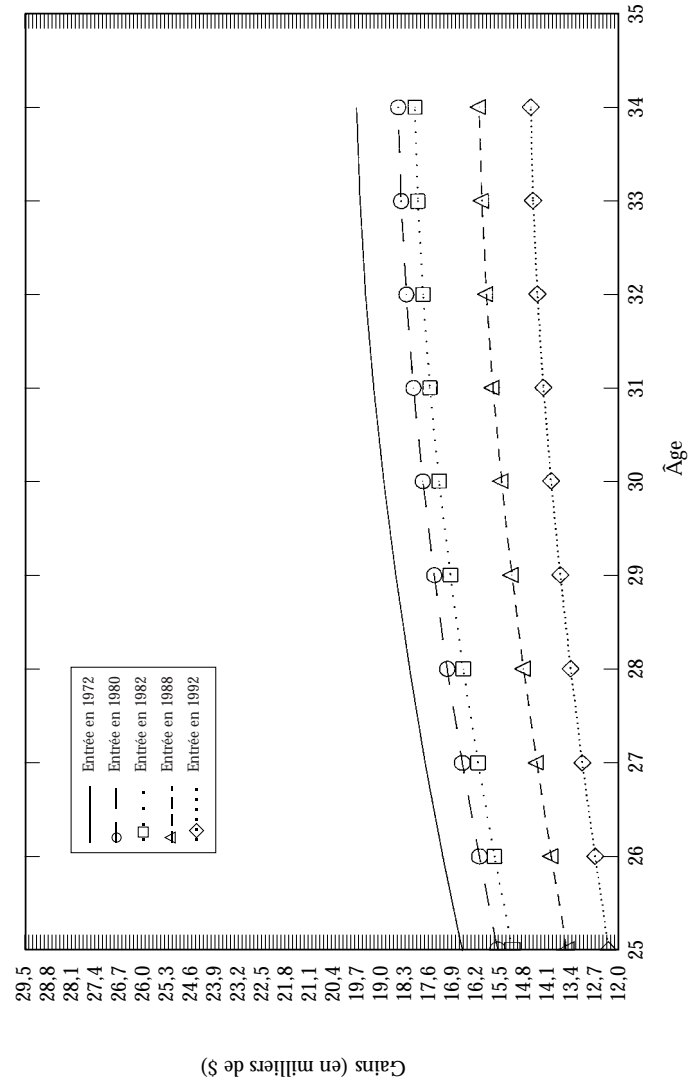


FIGURE 14d

PROFIL ÂGE-GAINS POUR DIVERSES COHORTES, HOMMES AYANT UNE SCOLARITÉ ÉLEVÉE

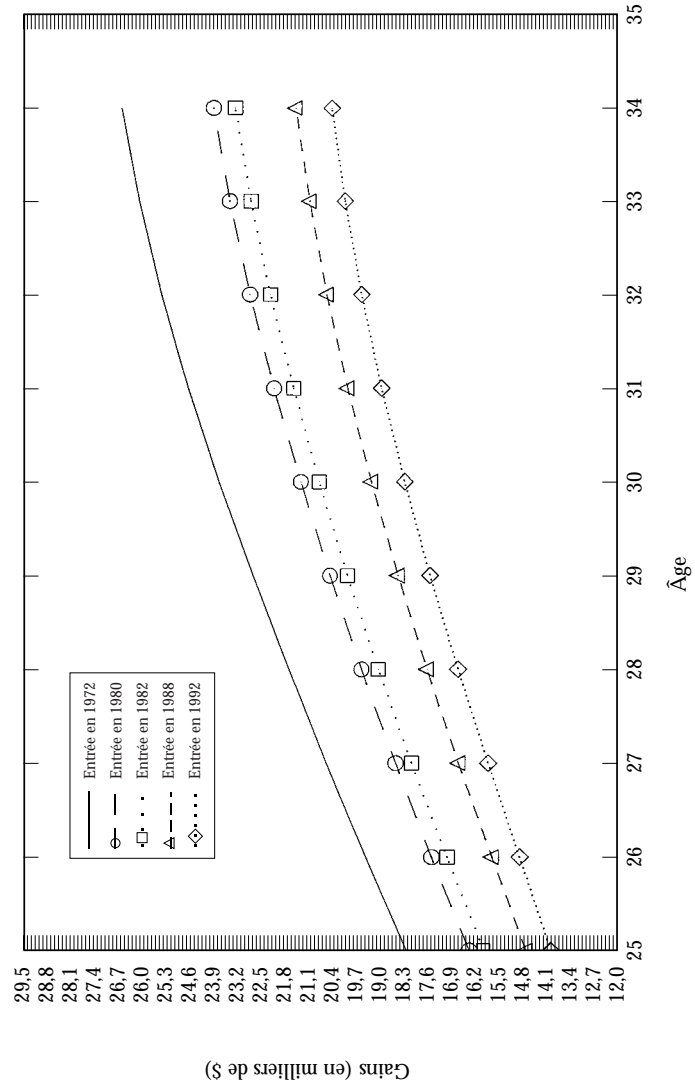
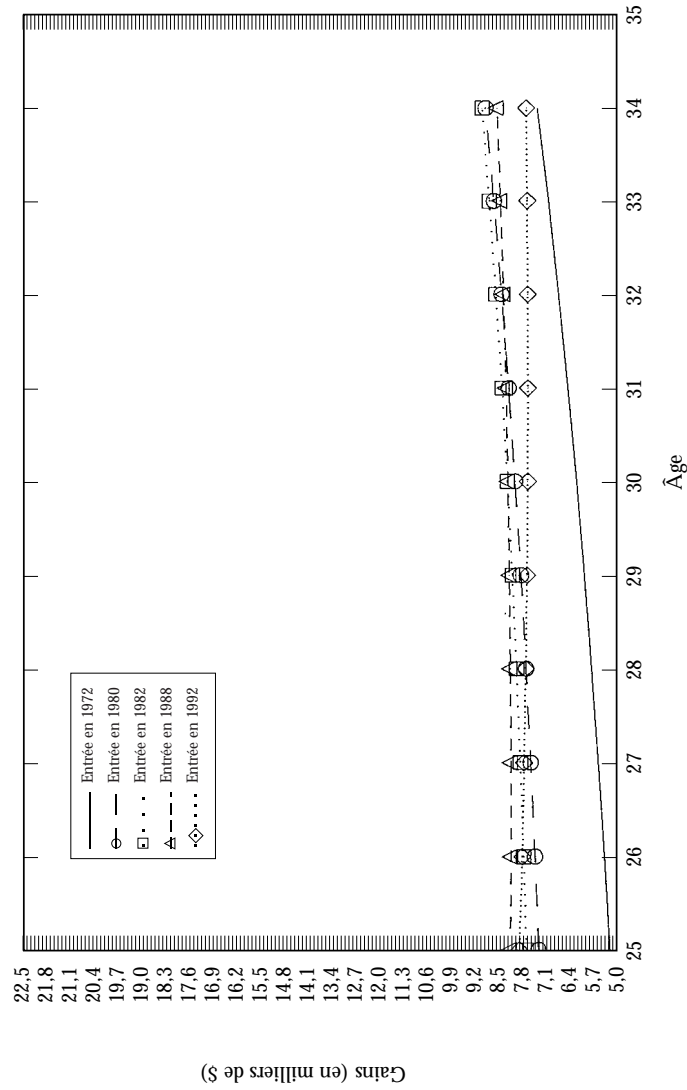


FIGURE 15a

PROFILS ÂGE-GAINS PERMETTANT DIFFÉRENTES PENTES, PAR COHORTE, FEMMES AVANT UNE SCOLARITÉ PEU ÉLEVÉE



**FIGURE 15b**  
**PROFILS ÂGE-GAINS PERMETTANT DIFFÉRENTES PENTES, PAR COHORTE, FEMMES AVANT UNE SCOLARITÉ ÉLEVÉE**

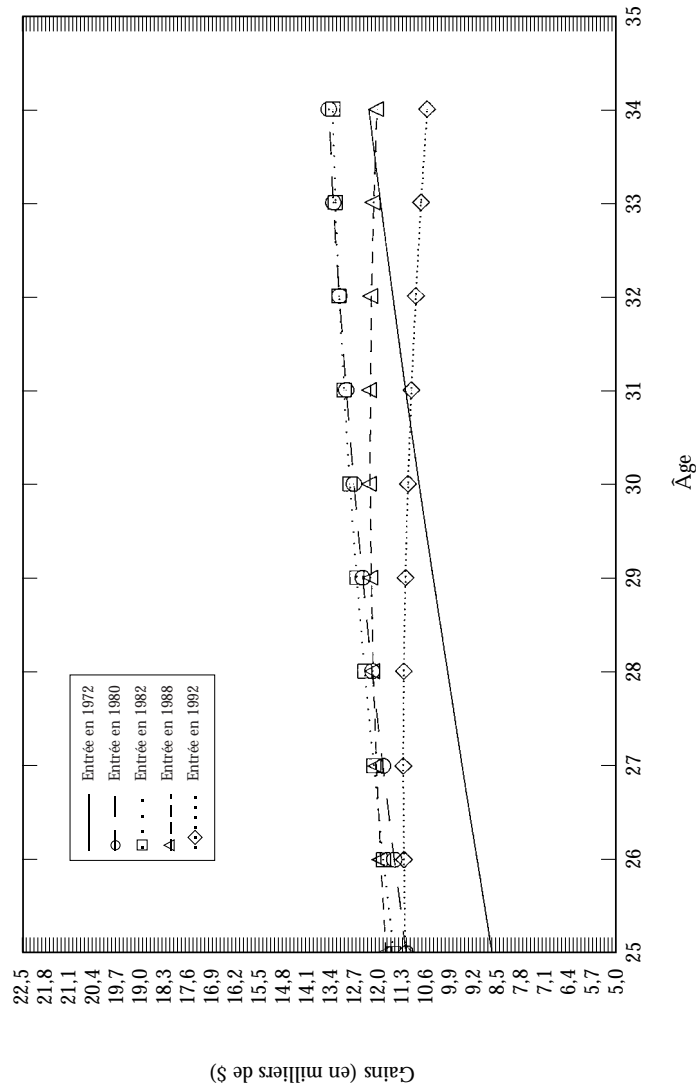
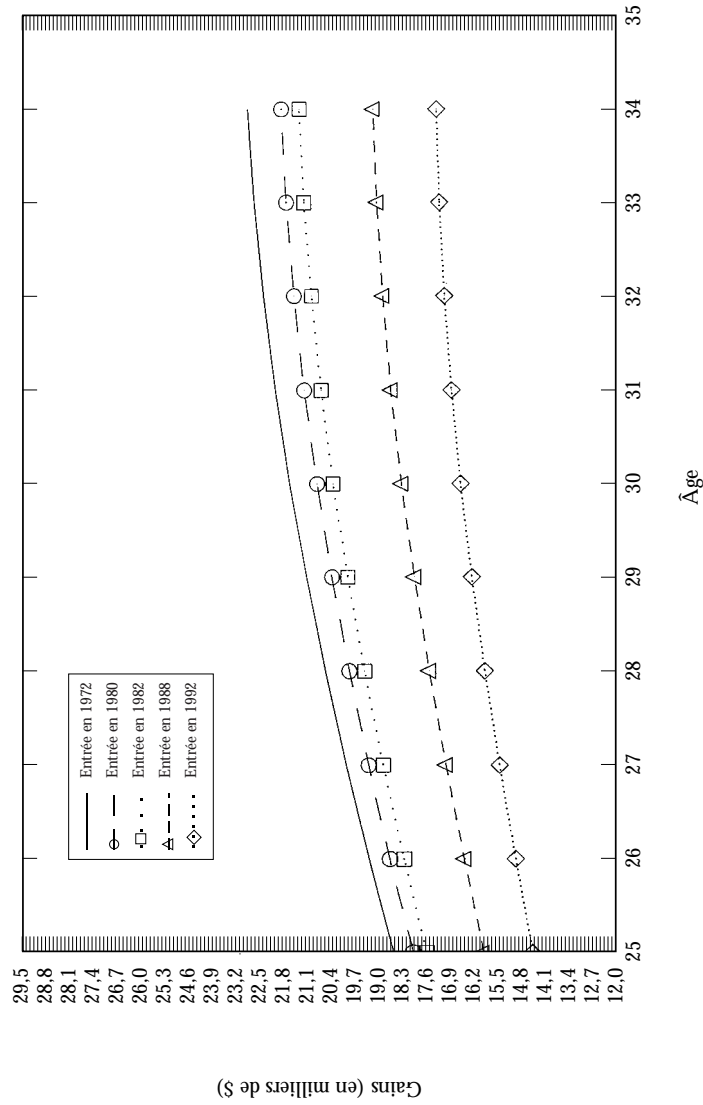


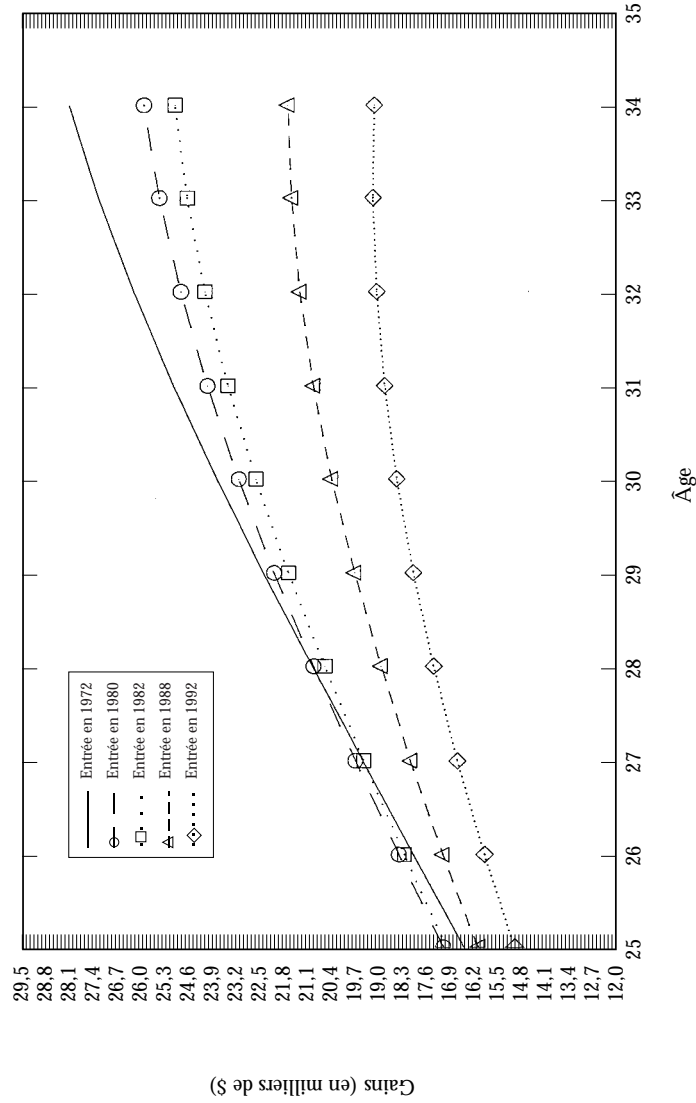
FIGURE 15c

PROFILS ÂGE-GAINS PERMETTANT DIFFÉRENTES PENTES, PAR COHORTE, HOMMES AYANT UNE SCOLARITÉ PEU ÉLEVÉE





**FIGURE 15d**  
**PROFILS ÂGE-GAINS PERMETTANT DIFFÉRENTES PENTES, PAR COHORTE, HOMMES AYANT UNE SCOLARITÉ ÉLEVÉE**



Les profils âge-gains pour les femmes présentés aux figures 15a et 15b se prêtent également à une interprétation différente des changements qui se produisent entre cohortes. À titre d'exemple, ces figures semblent montrer que l'amélioration des gains des cohortes de femmes plus jeunes était essentiellement un phénomène des années 70. Depuis 1982, il semblerait que les nouvelles cohortes de femmes perdent du terrain comparativement aux cohortes qui les ont immédiatement précédées. À cet égard, les données laissent penser que les nouvelles cohortes de femmes pourraient commencer à exhiber un profil de changement semblable à celui que connaissent les hommes.

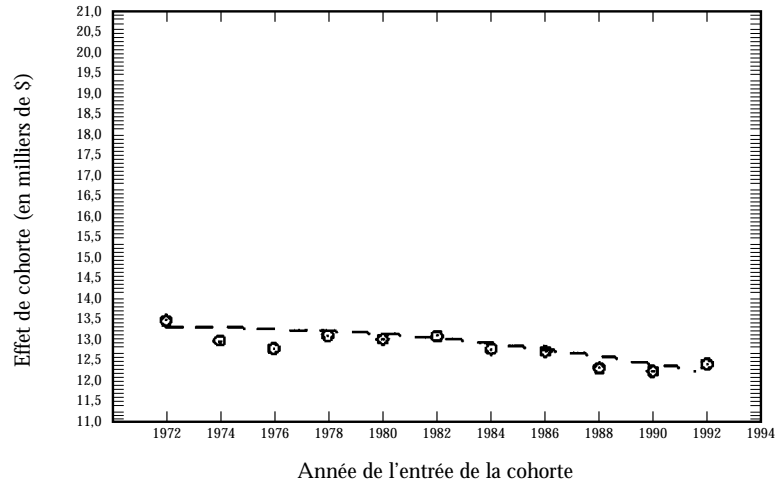
Dans l'ensemble, les données présentées dans les figures 12 à 15 font ressortir ce qui suit pour les hommes : les cohortes plus jeunes gagnent successivement moins; loin d'être temporaire, ce phénomène se poursuit et pourrait aller en s'accéléralant dans le cas des hommes moins scolarisés; enfin, les cohortes plus récentes ne montrent pas de rattrapage sur les cohortes plus âgées à mesure qu'elles avancent en âge et pourraient même perdre encore du terrain. Par contre, les cohortes récentes de femmes gagnent davantage que celles d'il y a 20 ans, mais l'augmentation des gains est interrompue et pourrait même avoir amorcé un retournement.

#### **EFFET DE COHORTE SUR LES GAINS DES PERSONNES EMPLOYÉES À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE**

COMME NOUS L'AVONS INDIQUÉ PRÉCÉDEMMENT, la mesure des gains utilisée dans l'analyse par cohorte qui précède traduit une grande diversité d'effets. En particulier, les mouvements de cet indicateur traduisent des mouvements dans l'emploi, dans le nombre d'heures travaillées ainsi que dans la rémunération horaire. Dans ce chapitre et le suivant, nous tentons de comprendre les changements qui surviennent dans les éléments secondaires qui déterminent le mouvement général des gains. Tout d'abord, nous présentons des estimations des effets de cohorte pour les gains des personnes employées à temps plein et travaillant toute l'année. Puisque toutes les personnes utilisées pour établir cette mesure des gains travaillent, la mesure ne traduira pas directement les changements survenus dans l'emploi. Cela est particulièrement important au moment de comparer les hommes et les femmes puisque, compte tenu des tendances du taux d'emploi présentées dans le premier chapitre, les variations dans l'emploi seront vraisemblablement un déterminant très important du cheminement général des gains des femmes, mais non des hommes. Les effets des mouvements observés dans les heures de travail hebdomadaires et les semaines travaillées au cours d'une année auront aussi un impact réduit sur les gains des personnes employées à temps plein et travaillant toute l'année. Cela nous permet de nous concentrer plus directement sur le prix de la main-d'oeuvre, en écartant les variations quantitatives. Le principal inconvénient de l'utilisation des gains des personnes travaillant à temps plein toute l'année est que les entrées et les sorties de l'échantillon attribuables aux congédiements, à l'embauche, etc. engen-

**FIGURE 16a**

**EFFET DE COHORTE DU LOGARITHME DES GAINS RÉELS, FEMMES AYANT UNE SCOLARITÉ PEU ÉLEVÉE TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE, 1972-1992**



**FIGURE 16b**

**EFFET DE COHORTE DU LOGARITHME DES GAINS RÉELS, FEMMES AYANT UNE SCOLARITÉ ÉLEVÉE TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE, 1972-1992**

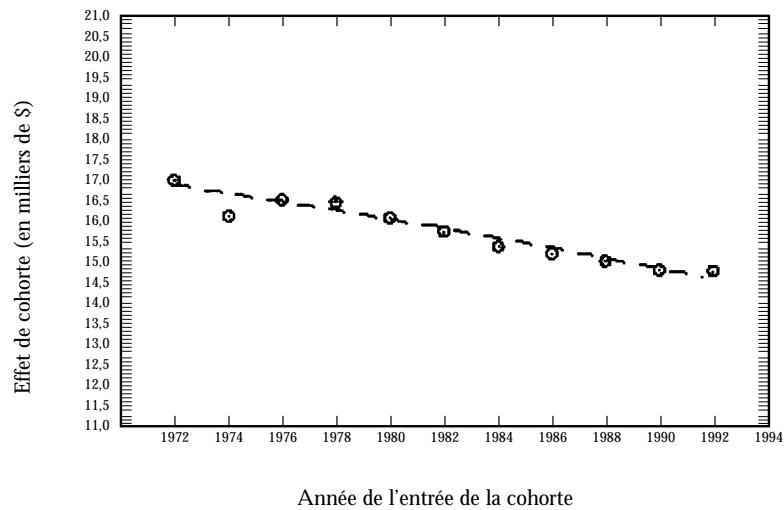


FIGURE 16c

EFFET DE COHORTE DU LOGARITHME DES GAINS RÉELS, HOMMES AYANT UNE SCOLARITÉ PEU ÉLEVÉE TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE, 1972-1992

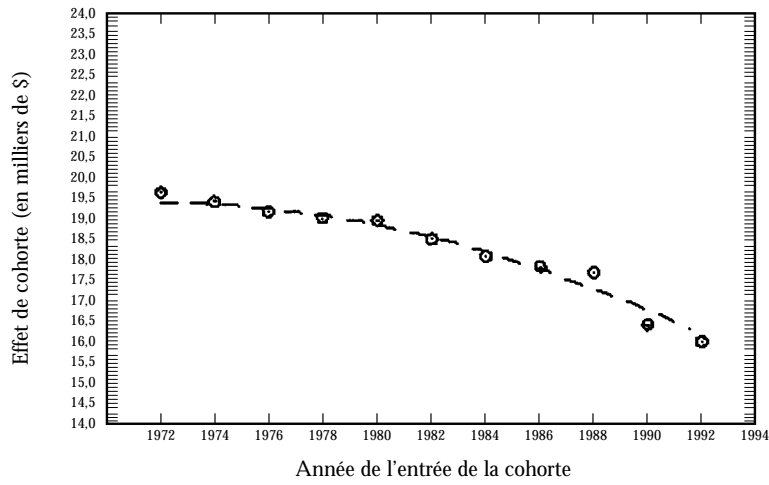
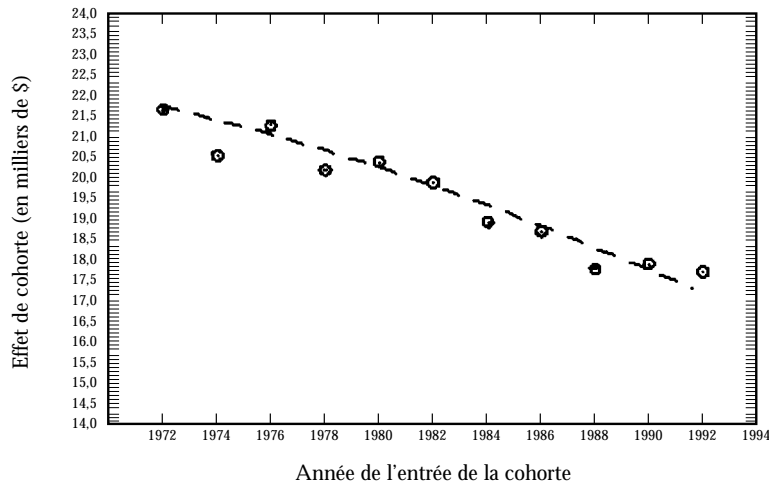


FIGURE 16d

EFFET DE COHORTE DU LOGARITHME DES GAINS RÉELS, HOMMES AYANT UNE SCOLARITÉ ÉLEVÉE TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE, 1972-1992



dreront un biais de sélection. Ainsi, les gains des personnes employées à temps plein durant toute l'année pourraient augmenter au cours des périodes de récession si les travailleurs les moins qualifiés sont les premiers à être mis à pied. Cela complique la tâche au moment de tirer des conclusions précises. Il est à noter que la mesure antérieure des gains, parce qu'elle portait sur l'ensemble de la population, n'est pas touchée par les problèmes découlant de l'effet de sélection.

Les figures 16.1 à 16.4 font voir les effets de cohorte sur les gains moyens des personnes travaillant à temps plein durant toute l'année. Les estimations des effets de cohorte proviennent d'une régression du logarithme des gains dont la spécification est exactement identique à celle employée pour l'estimation des profils âge-gains spécifiques aux diverses cohortes. Elle englobe notamment une fonction quadratique pour l'âge, des variables auxiliaires pour chacune des années, en supposant que 1981 et 1988 sont identiques, ainsi qu'un ensemble complet de variables auxiliaires pour les cohortes. Les coefficients estimés à l'aide de cette régression sont à la base des courbes reproduites à la figure 16. La principale observation qui en ressort est que les tendances des cohortes féminines sont à l'inverse de celles de la figure 12. Parmi les femmes, les effets de cohorte affichent une tendance négative tant pour les travailleuses ayant une scolarité élevée que pour celles qui ont une faible scolarité. La tendance parmi les femmes ayant une faible scolarité est modérée, mais celle des femmes ayant une plus grande scolarité ressemble à celle des hommes ayant une scolarité élevée. Les tendances pour les hommes, illustrées à la figure 16, ressemblent beaucoup à celles que montre la figure 12. La principale conclusion à tirer de cette figure, toutefois, est que la forte tendance à la hausse des gains visibles pour tous les groupes de femmes est entièrement attribuable aux effets de la croissance de l'emploi. Les tendances des salaires, si l'on garde constants le nombre d'heures travaillées et les effets d'emploi, sont négatives à la fois pour les hommes et pour les femmes.

#### PROFILS DES COHORTES AU NIVEAU DE L'EMPLOI ET DE LA STABILITÉ D'EMPLOI

DANS LA SECTION PRÉCÉDENTE, NOUS AVONS EXAMINÉ comment les cohortes récentes s'en tiraient sur le plan des gains annuels tirés d'un emploi. Il serait utile de savoir si les variations observées dans les gains sont associés principalement à des changements survenus dans l'emploi (plutôt que dans les salaires) afin d'évaluer comment les gens peuvent tenter de s'y ajuster. De même, on se préoccupe beaucoup au sein de la société de la possibilité que le paradigme qui définit les relations entre travailleurs et entreprises soit en train de se transformer, ainsi que de la façon dont les gens devront s'ajuster à un tel changement. Il pourrait donc être utile de se demander si les cohortes plus récentes ont une moins grande stabilité d'emploi ou une incidence plus grande de travail à temps partiel que les cohortes antérieures. Pour répondre à ces questions, nous avons procédé d'une façon semblable à celle employée pour décrire les

changements dans les gains spécifiques aux diverses cohortes. Pour l'ensemble des mesures de la population active examinées dans le présent chapitre, nous avons à nouveau estimé une régression dont la spécification englobe une fonction quadratique pour l'âge, des variables auxiliaires pour chacune des années, sans l'hypothèse que les effets de 1981 et de 1988 ont été les mêmes, ainsi qu'un ensemble complet de variables auxiliaires pour chacune des cohortes.

Nous débutons par l'examen des profils d'évolution des taux d'emploi pour les diverses cohortes, c'est-à-dire un profil de cohortes pour la fraction des personnes employées au cours d'une semaine donnée. Comme auparavant, après avoir neutralisé les effets du cycle économique, nous cherchons à faire ressortir comment les cohortes récentes se comparent aux plus anciennes en ce qui a trait au taux d'emploi. Les figures 17.1 à 17.4 renferment les estimations des variables auxiliaires des cohortes associées aux taux d'emploi. La valeur d'une variable auxiliaire de cohorte devrait maintenant être interprétée comme étant le taux d'une cohorte à l'âge de 25 ans si les conditions du marché du travail étaient semblables à celles de 1981. Encore une fois, les profils de cohorte estimés diffèrent sensiblement selon le sexe. Chez les femmes, il y a une augmentation marquée dans le temps, qui indique que les cohortes plus récentes ont des taux d'emploi plus élevés que les cohortes antérieures. L'augmentation est particulièrement remarquable parmi les femmes moins scolarisées. La cohorte des femmes moins scolarisées de 1992 avait un taux d'emploi près de 30 p. 100 plus élevé que la cohorte correspondante du début des années 70.

Le profil de cohorte pour les hommes diffère sensiblement de celui des femmes. Parmi les hommes plus scolarisés, il n'y a essentiellement aucune indication d'une tendance des taux d'emploi d'une cohorte à l'autre. Cela pourrait sembler étonnant à première vue compte tenu du fait, bien documenté, que les jeunes travailleurs connaissent actuellement un chômage élevé et de faibles taux d'emploi. Cependant, il faut rappeler que les estimations des effets de cohorte ont été effectuées en neutralisant les effets globaux du cycle économique. Par conséquent, les données présentées à la figure 17.4 montrent que les cohortes récentes d'hommes scolarisés ne sont pas dans une situation pire que celle des cohortes antérieures mais que l'ensemble des cohortes font voir actuellement une diminution des taux d'emploi.

Le seul groupe pour lequel le taux d'emploi semble suivre une trajectoire décroissante est celui des hommes moins scolarisés. Parmi ce groupe, le taux d'emploi a diminué, passant de 80 p. 100 pour la cohorte de 1972 à près de 74 p. 100 pour la cohorte de 1992, un repli assez significatif. Encore une fois, l'un des faits intéressants qui ressort de la comparaison des figures est le degré de convergence entre les taux d'emploi des hommes et des femmes. Parmi les travailleurs plus scolarisés, le taux d'emploi est essentiellement identique pour les cohortes récentes d'hommes et de femmes.

Afin de préciser la nature changeante des relations d'emploi, nous avons reproduit, dans les figures 18 et 19, des mesures liées à la stabilité du travail. En particulier, les figures 18.1 à 18.4 reflètent les profils de cohorte liés aux change-

ments observés dans la fraction des travailleurs qui sont employés à temps plein durant toute l'année, tandis que les figures 19.1 à 19.4 renferment des renseignements semblables pour la durée moyenne des emplois actuels (durée moyenne d'un emploi). Ainsi, après avoir neutralisé les effets du cycle économique, la valeur de la variable auxiliaire de chaque cohorte, à la figure 18, représente la fraction des travailleurs de différentes cohortes qui travaillent à temps plein durant toute l'année à l'âge de 25 ans.

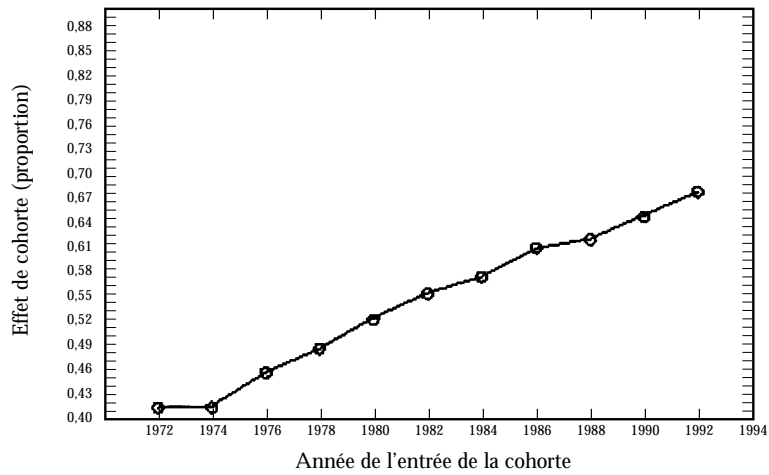
Le profil de cohorte qui ressort en ce qui a trait au taux des emplois à temps plein qui durent toute l'année est assez semblable à celui observé pour le taux d'emploi. Parmi les hommes plus scolarisés, aucune tendance claire ne ressort, tandis que parmi les hommes moins scolarisés, on peut voir une diminution sensible du taux d'emploi à temps plein durant toute l'année. Parmi les cohortes plus récentes de femmes, par contre, le taux d'emploi à temps plein durant toute l'année semble être plus élevé, notamment dans le cas des femmes plus scolarisées. Le déclin de l'emploi à temps plein sur l'ensemble d'une année parmi les hommes moins scolarisés est, à nouveau, assez marqué. La probabilité qu'une personne ait un emploi à temps plein pour toute l'année est de 10 p. 100 inférieure pour un homme de la cohorte de 1992 que pour son homologue du début des années 70.

La figure 19 permet de voir plus directement l'évolution de la nature des relations d'emploi puisqu'elle renferme des renseignements sur la durée des emplois pour les cohortes plus récentes. La principale constatation qui s'en dégage est que les tendances montrent maintenant une similitude plus marquée pour les groupes définis en fonction de la scolarité que pour ceux définis selon le sexe. Parmi les femmes et les hommes moins scolarisés, il semble y avoir une diminution substantielle de la durée des emplois pour les cohortes entrées sur le marché du travail après 1982. Par contre, parmi les travailleurs plus scolarisés, il n'y a pratiquement aucune indication d'une telle tendance. En soi, cette observation offre peu d'appui à la notion selon laquelle une transformation profonde de la nature de l'emploi s'est amorcée : si un changement aussi fondamental était en train de se produire, nous devrions l'observer dans la façon dont il touche les nouvelles cohortes de travailleurs hautement scolarisés, mais nous n'avons rien observé de tel.

Le tableau général qu'offre notre analyse par cohorte des résultats du marché du travail en est un d'hétérogénéité considérable. À une extrémité, nous avons des cohortes récentes de femmes hautement scolarisées qui voient leurs gains augmenter et ont des possibilités d'emploi accrues et une stabilité d'emploi plus grande ou inchangée. À l'autre extrémité, nous observons des cohortes récentes d'hommes peu scolarisés dont les gains, l'emploi et la stabilité d'emploi vont en diminuant. Entre ces deux extrêmes, nous retrouvons les hommes ayant une scolarité supérieure qui voient leurs gains diminuer mais sans subir une diminution marquée de l'emploi ou de la stabilité d'emploi. Enfin, nous avons aussi les femmes moins scolarisées, dont la tendance suit à peu près le même profil que celle des femmes ayant une scolarité élevée, sauf qu'elles semblent perdre du terrain sur le plan de la stabilité d'emploi.

**FIGURE 17a**

**EFFET DE COHORTE POUR LE RATIO EMPLOI/POPULATION, FEMMES AYANT UNE SCOLARITÉ PEU ÉLEVÉE, 1972-1994**



**FIGURE 17b**

**EFFET DE COHORTE POUR LE RATIO EMPLOI/POPULATION, FEMMES AYANT UNE SCOLARITÉ ÉLEVÉE, 1972-1994**

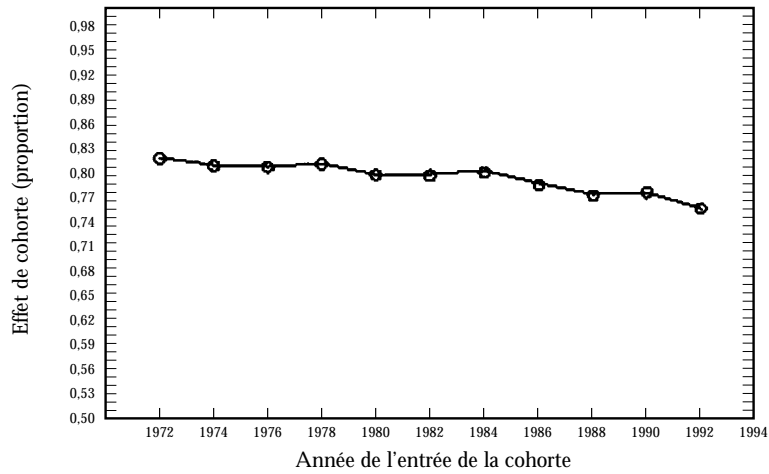




FIGURE 17c

EFFET DE COHORTE POUR LE RATIO EMPLOI/POPULATION, HOMMES AYANT UNE SCOLARITÉ PEU ÉLEVÉE, 1972-1994

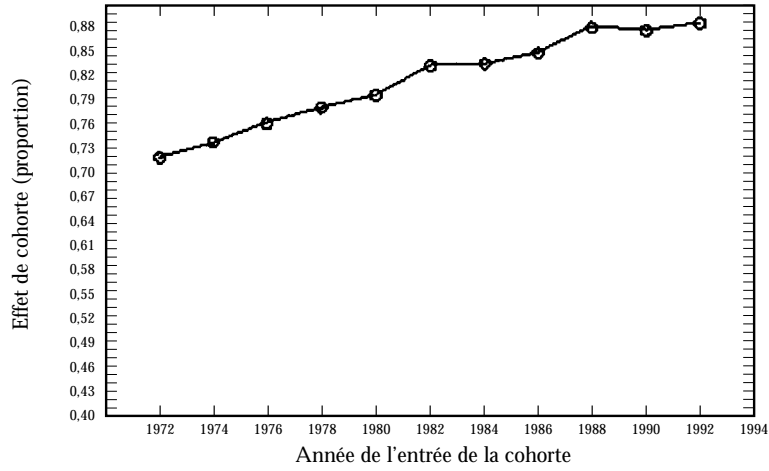
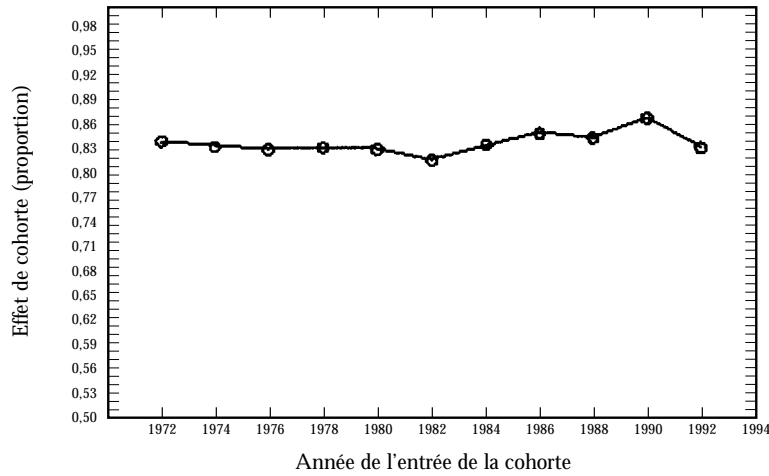


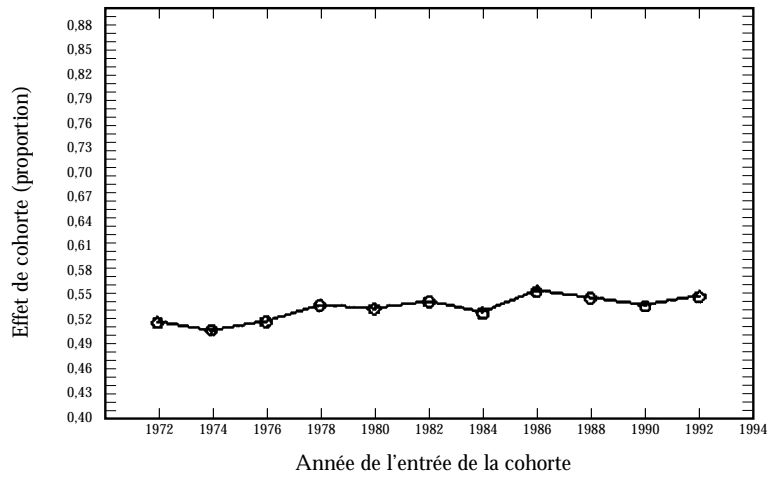
FIGURE 17d

EFFET DE COHORTE POUR LE RATIO EMPLOI/POPULATION, HOMMES AYANT UNE SCOLARITÉ ÉLEVÉE, 1972-1994



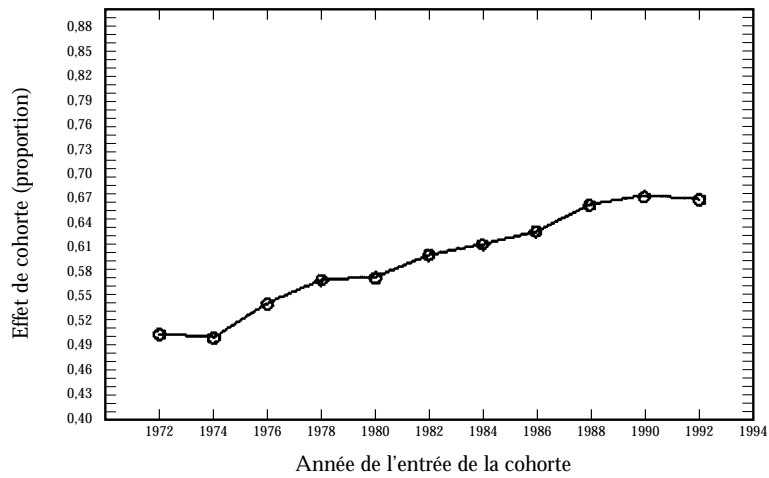
**FIGURE 18a**

**EFFET DE COHORTE POUR LA PROPORTION DES FEMMES AYANT UNE SCOLARITÉ  
PEU ÉLEVÉE TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN, 1972-1992**



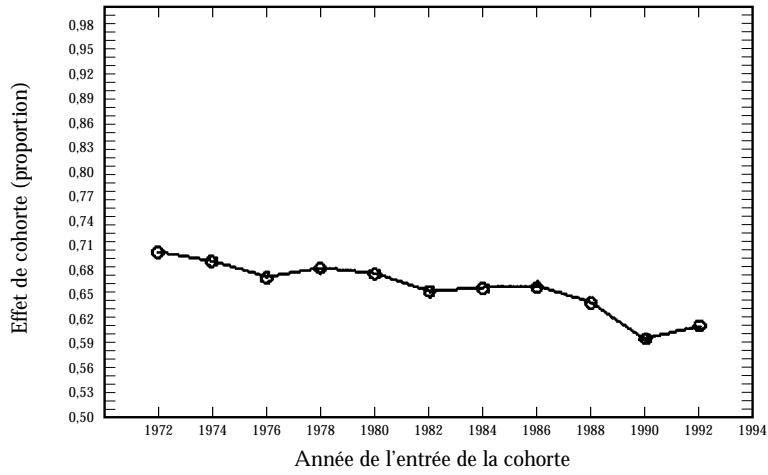
**FIGURE 18b**

**EFFET DE COHORTE POUR LA PROPORTION DES FEMMES AYANT UNE SCOLARITÉ  
ÉLEVÉE TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN, 1972-1992**



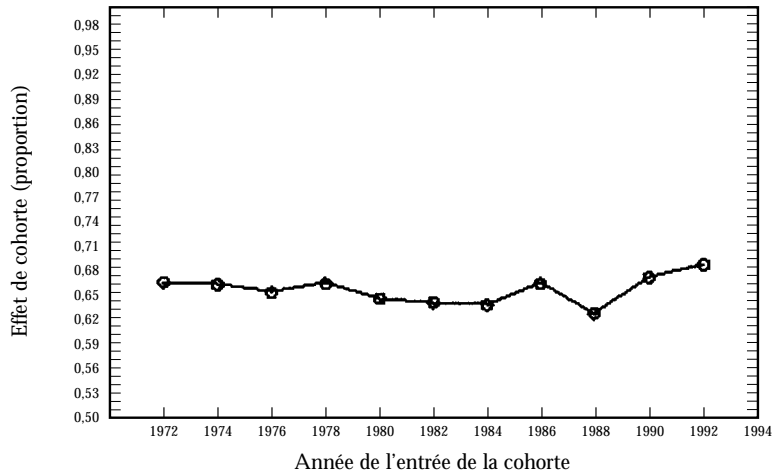
**FIGURE 18c**

**EFFET DE COHORTE POUR LA PROPORTION DES HOMMES AYANT UNE SCOLARITÉ  
PEU ÉLEVÉE TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN, 1972-1992**



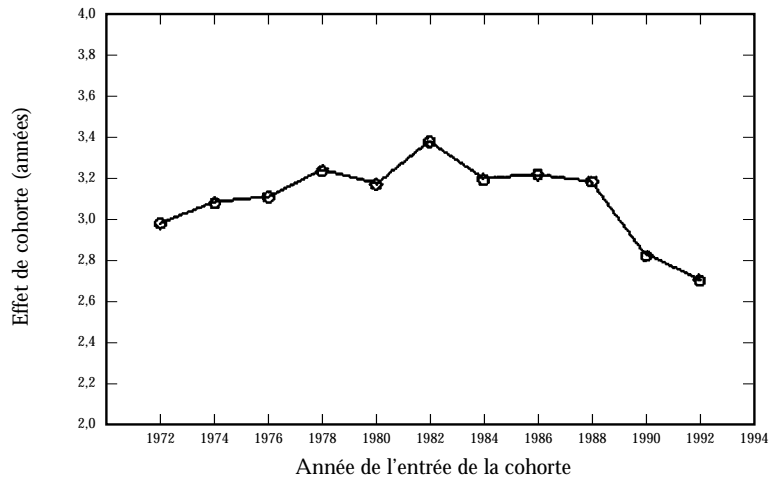
**FIGURE 18d**

**EFFET DE COHORTE POUR LA PROPORTION DES HOMMES AYANT UNE SCOLARITÉ  
ÉLEVÉE TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN, 1972-1992**



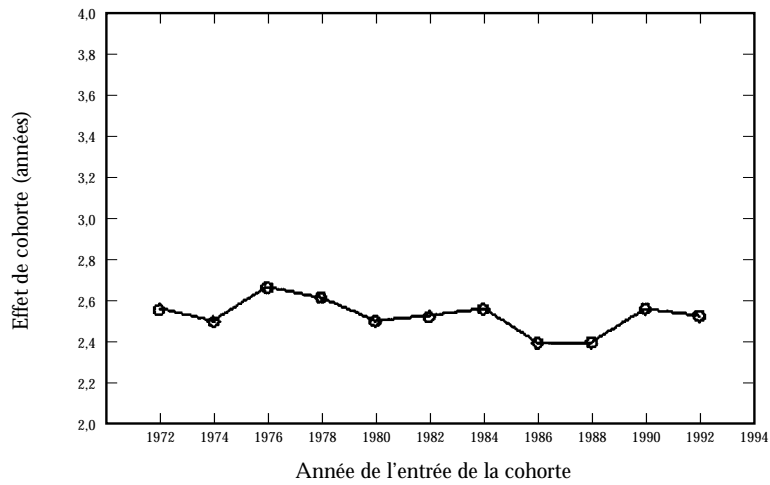
**FIGURE 19a**

**EFFET DE COHORTE POUR LA DURÉE MOYENNE DE L'EMPLOI,  
FEMMES AYANT UNE SCOLARITÉ PEU ÉLEVÉE, 1972-1992**



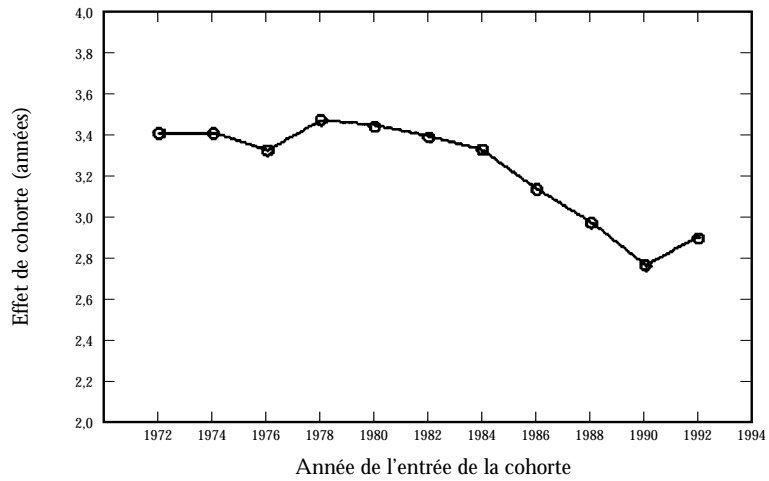
**FIGURE 19b**

**EFFET DE COHORTE POUR LA DURÉE MOYENNE DE L'EMPLOI,  
FEMMES AYANT UNE SCOLARITÉ ÉLEVÉE, 1972-1992**



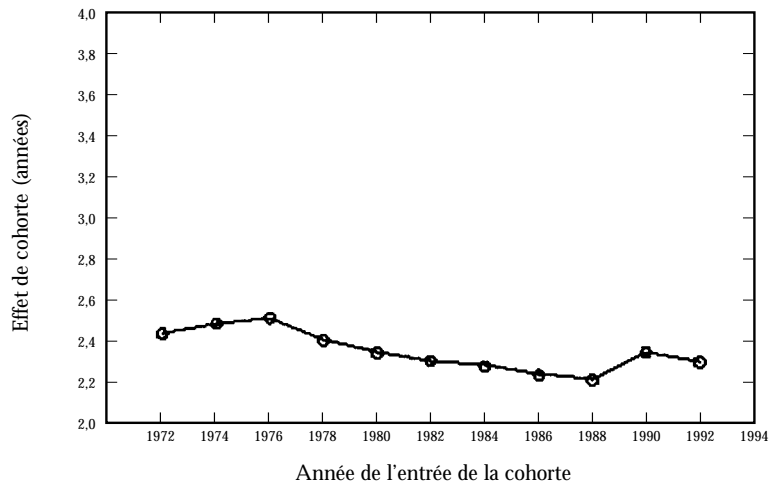
**FIGURE 19c**

**EFFET DE COHORTE POUR LA DURÉE MOYENNE DE L'EMPLOI,  
HOMMES AYANT UNE SCOLARITÉ PEU ÉLEVÉE, 1972-1992**



**FIGURE 19d**

**EFFET DE COHORTE POUR LA DURÉE MOYENNE DE L'EMPLOI,  
HOMMES AYANT UNE SCOLARITÉ ÉLEVÉE, 1972-1992**



L'identification des effets du changement technologique est, bien entendu, particulièrement difficile. Dans la plupart des études, ces effets sont interprétés comme ce qui reste après avoir isolé les causes les plus facilement mesurables (par exemple les mouvements dans la composition industrielle de l'emploi). Par conséquent, les effets du changement technologique traduisent aussi toute erreur de mesure, ainsi que les erreurs découlant d'hypothèses trop restrictives quant à la forme fonctionnelle du modèle d'estimation. Une tentative plus directe de mesurer l'incidence du changement technologique dépendra fondamentalement de la définition que l'on donne du changement technologique. Dans son sens le plus large, nous pouvons définir la technologie d'une économie de manière à ce qu'elle englobe non seulement les spécifications techniques du capital, mais également les modalités de travail, les institutions, etc. Une définition aussi vaste semble conforme au traitement de l'incidence du changement technologique comme étant le résidu de l'analyse empirique, mais elle a peu d'utilité pour l'analyste qui tente de comprendre la source de ces tendances. Les auteurs qui ont tenté de donner une définition plus étroite du changement technologique ont eu tendance à centrer leur attention sur la révolution informatique comme source de progrès au cours des années 80 et 90.

Il serait évidemment souhaitable d'avoir une explication unifiée de l'ensemble des changements récents sur le marché du travail. Les principales théories semblent raisonnables à première vue, bien qu'aucune ne nous semble fournir une explication complète de toutes, ou même de la plupart, des tendances que nous avons examinées dans le premier chapitre. Les deux interprétations les plus fréquentes que l'on retrouve dans la documentation actuelle tournent autour de l'idée que ce que nous pouvons observer est le résultat d'un déplacement de la demande et, particulièrement, un déplacement de la demande en faveur des travailleurs plus qualifiés. L'assise de cette hypothèse découle de ce que l'on appelle parfois « le test Econ 1 » : les résultats sur le plan des gains et de l'emploi se sont détériorés pour les travailleurs moins spécialisés par rapport à ceux qui le sont davantage. Dans un cadre simple de l'offre et de la demande, un tel mouvement simultané du prix et de la quantité ne peut provenir que d'un déplacement de la demande. Les deux principales explications diffèrent dans la façon dont elles isolent la cause du déplacement relatif : selon la première, il s'agit d'un changement technologique « axé sur les compétences », tandis que selon la seconde explication, le phénomène est attribuable à une concurrence accrue en provenance des pays à faibles salaires. Quelle que soit la cause sous-jacente, les résultats s'observent principalement en termes de variations de l'emploi plutôt que de la rémunération horaire. La réaction limitée des salaires est peut-être attribuable à des rigidités institutionnelles et à la façon dont l'offre de main-d'oeuvre s'ajuste, sous la forme d'une prolongation des études. En particulier, l'augmentation marquée de l'offre de travailleurs scolarisés nous aide à expliquer pourquoi il n'y a pas eu d'augmentation sensible des salaires pour ce groupe de travailleurs en réaction à des conditions favorables de la demande.

Une troisième explication possible des changements observés au cours des 25 dernières années est centrée sur l'augmentation appréciable de la participation des femmes au marché du travail. Cette autre transformation de la société peut également contribuer à expliquer les profils divergeants des résultats observés pour les deux sexes. De fait, pour le marché du travail féminin, les effets des changements au niveau de la participation à la population active semblent dominer tout effet découlant des changements dans les profils de demande liés aux compétences. L'élément dominant qui ressort dans le cas des femmes, une fois les effets cycliques neutralisés, est celui d'une intégration plutôt réussie.

---

## QUE NOUS RÉSERVE L'AVENIR?

**N**OUS NOUS TOURNONS MAINTENANT vers la tâche de faire des projections sur la base des renseignements présentés dans les chapitres précédents. Nous procédons en deux étapes. Dans un premier temps, nous examinons les prédictions à court terme, c'est-à-dire sur un horizon d'environ cinq ans. Ce sont les prédictions à court terme de ce que nous estimons être les tendances dominantes du marché du travail; nous croyons que ces prédictions sont plausibles sous divers scénarios ne reposant pas trop fortement sur la cause sous-jacente réelle des changements observés. Pour faire des prédictions plus loin dans l'avenir, il faut élaborer des hypothèses au sujet des causes sous-jacentes des tendances observées et de la façon dont les gens s'y ajusteront vraisemblablement. Malheureusement, il n'y a pas de consensus sur ces causes. Par conséquent, au cours de la seconde étape de notre analyse, nous présentons deux scénarios à plus long terme, chacun étant basé sur des hypothèses différentes au sujet des facteurs fondamentaux qui déterminent l'orientation de l'économie.

### PRÉDICTIONS À COURT TERME

L'UN DES THÈMES LES PLUS REMARQUABLES qui se dégage des deux chapitres précédents est l'effondrement du niveau des gains des jeunes travailleurs. Le fléchissement des gains réels moyens s'observe en particulier parmi les hommes de moins de 35 ans. La hausse de la participation des femmes et du nombre d'heures de travail durant cette période masque en partie des profils semblables parmi les femmes. Toutefois, comme nous l'avons signalé précédemment pour le groupe des personnes travaillant à temps plein durant toute l'année, nous pouvons observer la même tendance baissière des gains réels parmi les jeunes femmes. Ces baisses sont relativement continues tout au long des années 80 et semblent s'être accélérées au cours des années 90.

Afin de voir si ces gains continueront de fléchir, nous devons distinguer les résultats négatifs en apparence permanents observés pour les entrants récents sur le marché du travail, des effets plus généraux de la récession des années 90. Autrement, nous risquons de faire des prédictions trop pessimistes tout simplement parce que les observations les plus récentes que nous utilisons proviennent d'une période de récession prolongée. Dans l'analyse présentée au troisième chapitre, nous avons effectué des manipulations empiriques qui nous permettent de faire une telle distinction pour les travailleurs âgés de 25 à 38 ans. Dans ce chapitre, nous faisons valoir que ce groupe était intéressant parce qu'il représentait une période d'importance critique dans le cycle de vie, soit celui où les gens font la transition vers une vie professionnelle stable à long terme. Si les membres de ce groupe obtiennent de mauvais résultats, les prédictions au sujet des nouveaux entrants sur le marché du travail seront effectivement pessimistes. Nous observons un déclin continu des gains pour les cohortes successives d'hommes sur le marché du travail au cours des 15 dernières années,



même après avoir neutralisé les changements liés au cycle économique et les mouvements habituellement observés dans le cheminement naturel des gains sur le cycle de vie. Parmi les femmes, les effets de cohorte estimés à l'aide des données sur les gains moyens, qui englobent des valeurs nulles pour les personnes sans travail, montrent une tendance en sens opposé : une augmentation persistante. Lorsque nous centrons notre attention uniquement sur les personnes travaillant à temps plein durant toute l'année, toutefois, les femmes font également voir un repli continu des niveaux de gains spécifiques à chaque cohorte avec le temps.

On pourrait prédire, ou espérer, que ces profils passablement négatifs ne s'appliquent qu'aux travailleurs les moins scolarisés. De fait, le fléchissement touche autant les hommes plus scolarisés que ceux qui le sont moins; la seule différence observée est que la tendance semble s'accélérer pour ce dernier groupe, tandis que le premier enregistre un léger déclin continu. Pour les femmes travaillant à temps plein toute l'année, la diminution est plus rapide parmi celles qui sont plus scolarisées. Cette situation traduit le fait qu'au Canada (contrairement aux États-Unis), il n'y a pas eu de hausse substantielle des rendements sur l'éducation au cours des 15 dernières années.

Comment pourrions-nous projeter ces tendances dans l'avenir? Notamment dans le cas des travailleurs moins scolarisés, rien n'indique à la lecture de ces données que les tendances des gains ralentiront. Comme nous l'avons déjà mentionné, ces tendances semblent plutôt s'accélérer. Pour les travailleurs plus scolarisés, il y a quelques indications montrant que le déclin pourrait avoir ralenti parmi les cohortes plus récemment entrées sur le marché du travail, mais cela pourrait n'être qu'une lecture optimiste de nos graphiques qui ne repose certainement pas sur une solide base statistique. Il semblerait raisonnable de prédire que les gains réels continueront de fléchir pour les jeunes travailleurs à court terme. Le fait d'avoir une scolarité plus élevée pourrait ralentir légèrement le déclin. À noter que nous analysons ici des effets de cohorte, c'est-à-dire les gains moyens à long terme d'un groupe de travailleurs entrant sur le marché du travail adulte au même moment. Si les mauvaises conditions actuelles du marché du travail persistent, les baisses prévues pour les cohortes futures seront amplifiées par les effets négatifs qui touchent l'ensemble des travailleurs. Si le marché du travail au Canada parvient à sortir de sa léthargie, les nouveaux entrants pourront, de façon générale, obtenir des gains plus élevés que leurs homologues du début des années 90, mais ils auront des gains inférieurs à ceux des cohortes qui sont entrées à un point équivalent du cycle économique. Enfin, nous n'avons trouvé aucune preuve indiquant que la diminution des gains à l'entrée des nouvelles cohortes sera compensée par une croissance plus rapide des gains au cours de la première étape de la carrière. Au contraire, nous constatons que les nouvelles cohortes sont pénalisées tant pour ce qui est du niveau initial des gains que par la croissance plus lente des gains subséquentement.

La forte baisse des niveaux de gains observée pour l'ensemble des cohortes nous incite à nous demander s'il y a eu un effondrement général du marché du travail pour les jeunes travailleurs, qui se manifeste dans les résultats d'emploi et dans les relations d'emploi, tout autant que dans les gains. Selon notre interprétation, la notion populaire veut que l'économie canadienne soit actuellement aux prises avec un changement de paradigme qui touche les relations d'emploi. Celui-ci prendrait supposément la forme d'un déplacement vers les emplois à plus court terme et à temps partiel, et d'une incidence plus grande de l'emploi autonome. Nos données n'ont pas fait ressortir de preuve appuyant un déplacement général de cette nature. Si un tel déplacement s'était produit, il devrait ressortir de l'analyse du taux d'emploi, de la durée d'emploi et de la proportion des travailleurs employés à temps plein durant toute l'année dans notre analyse par cohorte présentée au troisième chapitre. En outre, pour être en mesure d'affirmer que quelque chose d'aussi fondamental qu'un changement de paradigme se soit produit, il faudrait, selon nous, observer des changements importants dans l'ensemble des catégories de travailleurs. Pour les hommes moins scolarisés, on observe effectivement des tendances sensiblement négatives dans les effets de cohorte estimés à l'aide du taux d'emploi, de la durée d'emploi et de la proportion des travailleurs employées à temps plein toute l'année. Cela indique que les hommes moins scolarisés qui sont entrés plus récemment sur le marché du travail peuvent s'attendre à moins bien faire sur ces dimensions, à long terme, que ceux qui sont entrés sur le marché du travail adulte au cours des années 70 ou des années 80. Cependant, il n'y a aucune preuve d'une tendance fortement négative de ces indicateurs pour les hommes plus scolarisés et nous observons des tendances positives durables pour plusieurs de ces mesures parmi les femmes. Nous ne pouvons nier la piètre performance des jeunes travailleurs sur le plan de l'emploi au cours des années 90. L'avantage de notre analyse réside dans le fait qu'elle permet d'évaluer si ces difficultés découlent de problèmes généraux liés à un ralentissement de l'activité économique, au taux de roulement élevé que l'on observe naturellement parmi les jeunes travailleurs, ou encore à des effets négatifs plus permanents qui touchent les entrants plus récents. Selon notre évaluation, mis à part le cas des hommes moins scolarisés, la mauvaise performance observée récemment n'est pas le signe d'une détérioration permanente des conditions pour les nouveaux entrants sur le plan de l'employabilité et de la stabilité d'emploi. Par conséquent, notre seconde prédiction à court terme est que nous n'entrevoions pas un changement de paradigme dans la nature des relations sur le marché du travail. À noter que pour les hommes, la conséquence de notre analyse est qu'il y a une augmentation importante du rendement tiré d'une éducation supérieure au Canada; cependant, ce rendement accru se manifeste non sous la forme de gains mais de meilleures chances de trouver un emploi stable.

À la lumière des tendances qui semblent marquer les nouvelles cohortes (c'est-à-dire des perspectives de gains réduites pour l'ensemble des travailleurs et de moins bonnes possibilités d'emploi traditionnel pour les hommes moins

scolarisés), comment peut-on s'attendre à ce que les jeunes se comportent? D'abord, nous croyons évidemment que les hausses récentes des taux de fréquentation des établissements d'enseignement se maintiendront. Dans le passé, les taux d'inscription ont affiché un effet de cliquet, c'est-à-dire que l'on a pu observer des hausses importantes de façon intermittente, suivies de périodes de lente croissance ou de stabilité relative, mais jamais de diminution. Ce mouvement à sens unique évoque un processus dans lequel la hausse de la fréquentation scolaire « fait monter les enchères » sur le marché du travail, de sorte que toutes les générations futures sont forcées d'atteindre ce nouveau niveau plus élevé. Il n'y a aucune raison de penser que l'augmentation récente des taux de fréquentation scolaire aura une issue différente; et, compte tenu des prédictions que nous avons faites pour les autres tendances du marché du travail qui concernent les personnes moins scolarisées, tout porte à croire que cette tendance à la hausse de la scolarisation se poursuivra. Par conséquent, nous prévoyons des pressions continues dans le sens d'une expansion de l'enseignement postsecondaire et, tout spécialement, en vue du maintien de l'accessibilité aux établissements d'enseignement supérieur compte tenu des ressources plus limitées des nouvelles cohortes. Deuxièmement, le report de la formation des familles se prolongera pour un important segment de la population plus jeune en raison d'une capacité de gains réduite. Troisièmement, les piètres perspectives du marché du travail pour les jeunes hommes moins scolarisés limiteront vraisemblablement leur intégration sociale, ce qui pourrait avoir des effets secondaires négatifs importants tels qu'une augmentation des taux de criminalité et du nombre de sans-abri parmi ce segment de la population. La situation de moins en moins favorable qui s'offre à ce groupe, s'ajoutant à une polarisation continue des gains et de l'emploi, engendra vraisemblablement des tensions sociales accrues entre les générations et au sein des générations plus jeunes dans un avenir rapproché.

#### PRÉDICTIONS À PLUS LONG TERME

POUR FAIRE DES PRÉDICTIONS À PLUS LONG TERME, il serait évidemment souhaitable de disposer d'une explication unifiée des changements récemment observés sur le marché du travail. Trois grandes théories nous semblent raisonnables, bien qu'aucune ne paraisse pouvoir fournir une explication complète de toutes les tendances examinées dans les deuxième et troisième chapitres. Les deux interprétations les plus fréquentes tournent autour de l'idée que nous observons un déplacement de la demande de travail et, en particulier, un déplacement de la demande qui favorise les travailleurs plus spécialisés. Le fondement de cette hypothèse provient d'une interprétation très simple fondée sur le modèle de l'offre et de la demande. Étant donné que les résultats observés sur le plan des gains et de l'emploi se sont détériorés pour les travailleurs moins qualifiés par rapport à ceux qui le sont davantage, le modèle de l'offre et de la demande nous incite à expliquer un tel mouvement simultané comme étant le

résultat d'un déplacement de la demande. Les deux principales causes offertes pour expliquer ce déplacement de la demande sont 1) un changement technologique favorable axé sur les compétences et 2) la mondialisation accrue des marchés et, en particulier, la concurrence plus vive provenant des pays à faibles salaires.

Une troisième explication possible des changements observés au cours des 25 dernières années est centrée sur l'augmentation marquée de la participation des femmes au marché du travail, conjugué au passage de la génération du boum des naissances à travers la structure d'âge. Cette explication des changements observés se fonde sur l'augmentation de l'offre de travail et ses répercussions dans un contexte d'équilibre général. L'attrait de cette explication est qu'elle peut offrir une base unifiée pour faciliter la compréhension des profils extrêmement divergents des résultats observés pour les deux sexes. De fait, pour ce qui est du marché du travail des femmes, les effets des changements observés au niveau de la participation semblent surpasser tout effet découlant des changements de la demande qui seraient liés aux compétences. Le profil dominant qui ressort dans le cas des femmes, après avoir neutralisé les effets cycliques, est celui d'une intégration passablement réussie.

Lequel de ces scénarios semble le plus fidèle à la réalité? À notre avis, les données canadiennes fournissent peu d'indications à l'appui de l'explication axée sur le changement technologique favorable aux compétences. Les études qui ont misé sur cette explication prédisent qu'il devrait y avoir une augmentation des rendements mesurés en termes de gains liés aux compétences de toutes sortes : la formation scolaire, les compétences acquises par l'expérience et les compétences que l'on ne peut observer dans un ensemble de données classiques. Nous n'avons trouvé aucune preuve d'une augmentation des écarts de gains dans le temps entre les groupes définis selon la scolarité. Bien que nous ayons observé un certain creusement des écarts de gains entre les groupes d'âge très largement définis (par exemple entre les travailleurs de plus de 35 ans et les travailleurs plus jeunes), lorsque nous suivons le cheminement d'une cohorte particulière, nous ne trouvons aucune preuve d'un accroissement du rendement par rapport à l'expérience. Encore une fois, cela traduit l'avantage de notre modèle empirique axé sur une différenciation des effets propres à la cohorte, à la génération et à l'ancienneté. Il est vrai que l'on observe des écarts plus importants entre les jeunes travailleurs et les travailleurs plus âgés à des moments particuliers, mais cet accroissement est attribuable à la diminution des effets de cohorte et non à une accentuation des profils propres à l'âge. Pour que le changement technologique axé sur les compétences puisse expliquer les tendances que nous observons, il faudrait pouvoir soutenir que les nouvelles technologies favorisent les travailleurs qui sont entrés sur le marché du travail adulte au début des années 80, et que les nouveaux entrants ne peuvent atteindre ce statut plus privilégié à mesure qu'ils acquièrent de l'expérience. Ce n'est manifestement pas ce que veut dire le changement technologique axé sur les compétences tel qu'il ressort des travaux publiés sur cette question. En outre, le

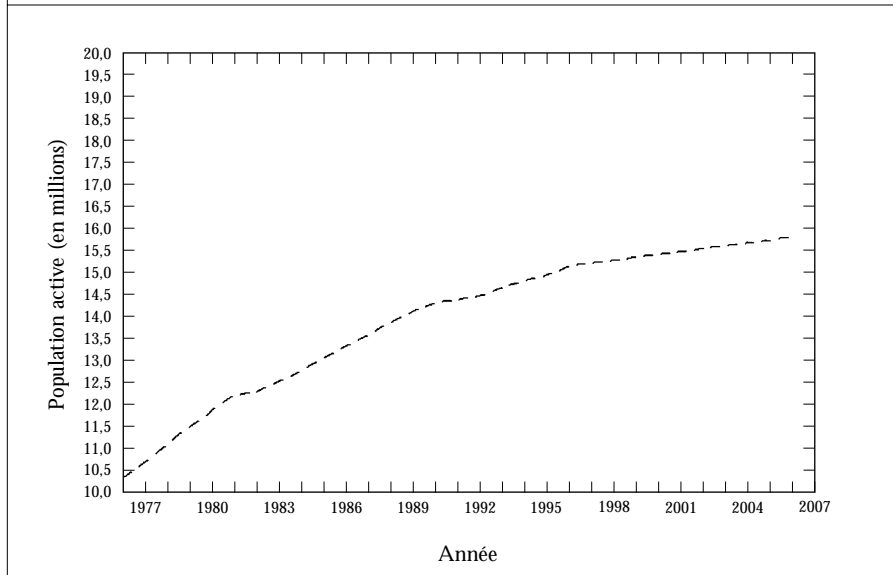
changement technique est souvent attribué à l'impact de la révolution informatique. Il semble particulièrement difficile de prétendre que les cohortes plus âgées ont un avantage sur les nouvelles cohortes quant à leur capacité de s'adapter à la technologie informatique et de l'utiliser. Enfin, le moment auquel les tendances de l'inégalité et les changements dans la structure des gains apparaissent dans nos estimations est le début des années 80. Encore une fois, cela semble mal coïncider avec la révolution informatique<sup>7</sup>. Par conséquent, nous avons choisi d'écarter cette explication pour concentrer notre attention sur la comparaison des prédictions qui découlent des deux autres explications.

Si nous interprétons les changements récents comme étant principalement le résultat d'une concurrence internationale accrue sur les marchés tant du capital que de la main-d'oeuvre, il semble raisonnable de prédire que les tendances définies dans le second et le troisième chapitre se poursuivront et, peut-être, iront en s'accélégrant – principalement parce que la mondialisation ne donne aucun signe d'essoufflement pour les 10 à 15 prochaines années. L'ouverture de la Chine et la reconstruction de l'Europe de l'Est sont, en soi, des événements suffisamment importants pour faire en sorte qu'il en soit ainsi. Dans ce cas, nos prédictions à plus long terme sont très semblables à celles que nous avons examinées pour le court terme. La concurrence actuelle provenant de la main-d'oeuvre étrangère peu qualifiée continuera d'assombrir les perspectives des jeunes travailleurs canadiens peu qualifiés, ce qui se traduira par une détérioration continue des gains réels pour ce groupe et une détérioration des possibilités d'emploi pour l'ensemble des travailleurs les moins qualifiés. Encore une fois, nous entrevoyons une forte demande pour les services d'éducation post-secondaire parce que c'est la seule façon dont les jeunes peuvent espérer freiner la détérioration relative de leur situation. Le résultat net sera une polarisation accrue des gains et du revenu total alors que les rendements sur le capital et, plus particulièrement, sur la propriété des entreprises seront poussés à la hausse sous la pression de la concurrence internationale. Cette polarisation engendrera vraisemblablement des tensions considérables entre les générations et les classes sociales et imposera de nouvelles demandes sur le système de redistribution canadien. Bref, dans ce scénario, le Canada se retrouvera probablement avec une répartition du revenu qui ressemble davantage à celle des États-Unis au cours des 10 à 15 prochaines années.

Le second scénario identifie un autre déterminant majeur des tendances observées au niveau des gains et l'emploi au cours des 15 dernières années : la forte augmentation de la population active engendrée par l'arrivée de la génération du boum des naissances à l'âge où l'on peut travailler et la forte hausse du taux de participation des femmes. L'expansion de la population active pourrait avoir eu des effets d'équilibre général engendrant une demande accrue de main-d'oeuvre et rendant possible la forte tendance à la hausse observée dans les taux d'emploi des femmes. Simultanément, les nouveaux entrants sont plus directement en concurrence avec les hommes peu qualifiés et pourraient expliquer la performance relativement mauvaise de ce groupe, jouant le même rôle que celui

FIGURE 20

POPULATION ACTIVE ÂGÉE DE 15 À 64 ANS, 1976-2006



attribué à la concurrence venant de la main-d'oeuvre étrangère peu spécialisée de notre premier scénario. Il est à noter que, de façon générale, une explication qui s'appuie sur l'offre telle que celle-ci est rejetée dans les travaux actuels parce que nous observons à la fois une diminution des gains et de l'emploi. Bien que cela soit vrai dans le cas des hommes peu qualifiés, nous observons, pour les femmes peu qualifiées, une tendance à la baisse des gains mais à la hausse de l'emploi. Il faut également signaler que les hommes et les femmes plus scolarisés au Canada enregistrent aussi une diminution des gains au fil des cohortes successives, parallèlement à des conditions d'emploi stables ou en hausse. Ce résultat concorde avec un choc du côté de l'offre qui varie selon la cohorte d'entrée. De fait, dans l'interprétation la plus généreuse de nos estimations, la diminution des niveaux de gains parmi les hommes scolarisés a cessé pour les trois cohortes d'entrée les plus récentes, qui coïncident avec les cohortes scolarisées pour lesquelles la tendance à la hausse de l'emploi s'est interrompue. Par contre, les taux d'emploi parmi les femmes non qualifiées demeurent en hausse pour l'ensemble des cohortes d'entrée récentes, et les gains des hommes non qualifiés continuent de baisser pour les cohortes récentes. Tous ces résultats concordent avec ceux présentés par Fortin et Lemieux (1996) pour les États-Unis; ces auteurs signalent que l'inégalité croissante des gains est apparente sur le marché du travail masculin, mais si l'on combine les résultats obtenus par les

hommes et les femmes, la tendance à une plus grande inégalité, qui a retenu tant l'attention, n'est pas aussi évidente.

Bien que ce second scénario partage avec le premier l'hypothèse selon laquelle la forte augmentation de la concurrence sur le marché de la main-d'oeuvre non spécialisée est à l'origine des piètres résultats enregistrés par les hommes non spécialisés, il y a une différence essentielle quant au niveau d'optimisme associé aux prédictions qui découlent de chaque scénario. Les prédictions qui ressortent du premier scénario sont pessimistes parce qu'il n'y a aucune raison de penser que la concurrence en provenance de l'étranger diminuera. Par contre, nous voyons des signes que la tendance à la hausse de la participation des femmes ralentit ou se stabilise. En particulier, les taux de participation parmi les jeunes femmes sont déjà très près de ceux des hommes et, par conséquent, il est peu probable qu'ils continueront d'augmenter sensiblement. Si cela s'avère, nous prévoyons que les gains des nouvelles cohortes cesseront de reculer par rapport à ceux des cohortes plus âgées et que les perspectives d'emploi des jeunes hommes moins scolarisés pourraient s'améliorer. Ce déplacement pourrait lui-même indiquer un ralentissement de la hausse des taux d'inscription à l'école et du report de la formation des familles. Cependant, nous ne prévoyons pas un revirement absolu de cette situation et une reprise des gains des nouveaux entrants jusqu'aux niveaux enregistrés par les cohortes entrées sur le marché du travail au début des années 70 et 80. La société doit donc s'ajuster à une situation caractérisée par une plus grande inégalité, un report de la formation des familles et des taux d'inscription scolaires plus élevés que durant les années 70 et au début des années 80 – même si un bon nombre des mesures actuelles de redistribution et des institutions du marché du travail ont été mises en place à une époque où les conditions étaient passablement différentes. Quoi qu'il en soit, un tel défi semble beaucoup plus facile à affronter que celui d'une polarisation sans cesse croissante.

La vérité réside probablement dans une combinaison de ces deux scénarios. Les travailleurs canadiens continueront de subir la concurrence provenant de la main-d'oeuvre étrangère peu spécialisée, mais les sources nationales d'augmentation de l'offre se tariront. Si cela est vrai, alors (dans la mesure où la concurrence étrangère demeure centrée sur le marché du travail peu qualifié), les résultats sur le plan de l'emploi et des gains pour les hommes et les femmes plus scolarisés seront plus favorables, ou à tout le moins non moins favorables, que ceux que nous avons observés durant les années 90. Les hommes moins scolarisés et, peut-être, les femmes moins scolarisées, continueront de subir une détérioration de leur position respective. Il pourrait en résulter une polarisation continue des groupes définis selon la scolarité et une hausse persistante de la demande pour les services d'éducation.

---

## CONCLUSION

DANS NOTRE ANALYSE DU MARCHÉ DU TRAVAIL, nous avons tenté de présenter une synthèse utile des tendances passées et une analyse de la façon dont nous pourrions projeter ces tendances pour la prochaine décennie ou plus loin. Nous avons décelé cinq caractéristiques déterminantes des changements survenus sur le marché du travail au cours des 15 dernières années.

- Premièrement, il y a eu une diminution prononcée et persistante du potentiel de gains pour pratiquement toutes les catégories de travailleurs. Ces tendances sont masquées par les hausses de l'emploi et du nombre d'heures travaillées parmi les femmes; mais lorsque nous centrons notre attention sur les personnes travaillant à temps plein toute l'année, la baisse est évidente également pour les femmes. Il n'y a par ailleurs aucune preuve d'une forte hausse du rendement obtenu sur la scolarité comme celle qui ressort des données américaines pour cette période.
- Deuxièmement, les baisses observées sont en partie attribuables aux mauvaises conditions du marché du travail au début des années 90, mais elles traduisent aussi le déclin relatif des perspectives à plus long terme pour les entrants récents sur le marché du travail. Dans les années 90, les nouveaux entrants doivent s'attendre à ce que le niveau de leurs gains réels sur l'ensemble du cycle de vie soit inférieur de 20 à 30 p. 100 à celui des personnes qui sont entrées sur le marché du travail adulte (c'est-à-dire le groupe des personnes de plus de 25 ans) dans les années 70.
- Troisièmement, jusqu'en 1989, on a pu observer une augmentation prolongée des taux de participation et d'emploi des femmes de plus de 25 ans, mais ces tendances se sont stabilisées durant les années 90.
- Quatrièmement, les résultats obtenus par les hommes sur le marché de l'emploi diffèrent sensiblement selon le niveau de scolarité : pour les moins scolarisés, les taux d'emploi, la durée moyenne d'un emploi et la proportion des personnes travaillant à temps plein durant toute l'année chutent d'une cohorte d'entrée à l'autre, mais dans le cas des plus scolarisés, la tendance est stationnaire. Compte tenu de l'absence d'un mouvement généralisé vers des modalités de travail plus instables pour l'ensemble des groupes définis selon l'âge, la scolarité et le sexe, nous jugeons exagérées les affirmations voulant qu'il y ait eu, ou qu'il y aura bientôt, un changement de paradigme sur le marché du travail.
- Cinquièmement, peut-être en réaction à certains des changements signalés précédemment, on a observé une augmentation très importante des taux d'inscription à l'école parmi les jeunes ainsi qu'un report



de la formation des familles. Dans l'ensemble, il se dégage un tableau fort hétérogène des 15 dernières années. Les jeunes ont vu leurs gains réels diminuer. En outre, les jeunes hommes ont dû composer avec de fortes tendances négatives au niveau de l'emploi. Une scolarité plus élevée a aidé les jeunes hommes à éviter les effets de cette situation négative de l'emploi mais n'a pas ralenti la tendance à la baisse des gains réels dans leur cas. Du côté des femmes, le tableau est dominé par l'intégration réussie d'importants nouveaux contingents au sein de la population active.

Afin de faire des prévisions, nous avons départagé notre analyse entre le court terme et le long terme. À court terme, nous entrevoyons une poursuite de la tendance négative des gains pour l'ensemble des jeunes travailleurs et de celle de l'emploi pour les hommes les moins qualifiés. La hausse des niveaux d'inscription dans les établissements d'enseignement se poursuivra aussi probablement. Par ailleurs, la longue montée des taux de participation et d'emploi des femmes semble s'être stabilisée, en particulier pour les femmes les plus scolarisées. À plus long terme, il est nécessaire d'expliquer les causes sous-jacentes des tendances actuelles et la façon dont ces causes pourront elles-mêmes changer si l'on veut que les prédictions soient utiles. À cette fin, nous avons examiné deux grandes théories. Selon la première, la concurrence accrue provenant de la main-d'oeuvre étrangère non spécialisée est à l'origine des tendances observées, en particulier la tendance négative pour les hommes non qualifiés. Si ce scénario s'avère exact, nous prévoyons une poursuite des tendances que nous avons projetées à court terme, parce qu'il n'y a aucune raison de penser que la concurrence en provenance de l'étranger ira en s'atténuant. Le second scénario attribue les tendances observées à la forte expansion de la population active, elle-même engendrée par le vieillissement de la génération du boum des naissances et l'augmentation des taux de participation des femmes au cours des 15 dernières années. Si ce scénario est exact, bon nombre des tendances observées pourraient aller en s'atténuant ou même disparaître puisque l'entrée des membres de la génération du boum des naissances dans la population active est terminée et que, selon nous, le taux de participation des femmes a peut-être atteint un plateau. Avec une concurrence moins vive de la part des nouveaux entrants sur le marché du travail, la baisse importante des gains et des perspectives d'emploi des hommes non qualifiés pourrait cesser. Nous considérons ce scénario plus optimiste. La vérité se situe probablement entre les deux, la main-d'oeuvre non spécialisée au Canada continuant de subir les effets de la concurrence attribuable à l'étranger mais n'ayant plus à subir la concurrence découlant de l'expansion de l'offre de main-d'oeuvre provenant des sources nationales.

---

## NOTES

- 1 Les figures 1 à 3 sont fondées sur des données tirées de CANSIM.
- 2 La variance du nombre d'heures réellement travaillées par semaine a diminué chez les femmes, ce qui vient du fait qu'un plus grand nombre de travailleurs à temps partiel ont travaillé un plus grand nombre d'heures.
- 3 La composition de la clientèle universitaire selon le sexe a également changé. En 1994, les classes de diplômés se composaient de quatre femmes pour trois hommes (voir *Education Quarterly Review*, printemps 1996).
- 4 Nos calculs des taux d'inactivité sont tirés des données de l'Enquête sur les finances des consommateurs.
- 5 Pour des travaux connexes sur les cohortes correspondant à l'âge de 25 à 34 ans, voir Susan Crompton, « Employment Prospects for High School Graduates », *Education Quarterly Review*, vol. 3, n° 1, printemps 1996.
- 6 Plus précisément, nous avons modifié la spécification précédente pour y ajouter un coefficient d'interaction entre l'âge et la cohorte afin de permettre à la pente du rapport âge-gains de changer de façon linéaire avec le temps. Afin d'estimer cet effet aussi exactement que possible, nous avons également limité les effets liés au niveau de la cohorte à une forme quadratique.
- 7 Dans son sens le plus général, la technologie d'une économie peut être définie de manière à englober non seulement les spécifications techniques du capital physique, mais également les modalités de travail, les institutions, etc. Une définition aussi étendue concorde avec la pratique empirique actuelle qui consiste à traiter les effets du changement technologique comme le résidu obtenu après avoir déterminé les autres effets mesurables, mais cela n'a que peu d'utilité pour l'analyste qui cherche à comprendre la source des tendances observées. Avec une vision aussi large de la technologie, il est toujours possible de définir le changement technologique de manière à ce qu'il concorde avec les données observées. Nous centrons notre attention sur ce que nous considérons comme une définition plus étroite du changement technique, utilisée principalement dans les travaux de recherche : un changement peut-être lié à la révolution informatique, complémentaire à la main-d'oeuvre spécialisée et pouvant être substituée à la main-d'oeuvre non spécialisée.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Bar-Or, Y., J. Burbidge, L. Magee et L. Robb, « The Wage Premium to a University Education in Canada, 1971-1991 », *Journal of Labor Economics*, vol. 13, n° 4, 1995, p. 762-794.
- Betcherman, G. et R. Morissette, *Expériences récentes des jeunes sur le marché du travail au Canada*, Direction des études analytiques, Statistique Canada, Document de recherche n° 63, 1994.
- Butlin, G., « Adult Women's Participation Rate at a Standstill », *L'emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada, Ottawa, automne 1995, p. 30-33.
- Card, D. et T. Lemieux, « Multiple Modes of Adjustment: A Comparative Study of Youth in the U.S. and Canada, 1970-1995 », document reprographié, 1996.
- Crompton, S., « La renaissance du travail autonome », *L'emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada, Ottawa, été 1993, p. 22-32.
- Fortin, N. et T. Lemieux, « Rank Regressions, Wage Distributions, and the Gender Gap », Centre de recherche et développement en économique (CRDE), Université de Montréal, document de travail n° 1096, 1996.
- Green, D. A. et W. C. Riddell, « Job Durations in Canada: Is Long Term Employment Declining? », Centre for Research on Economic and Social Policy, Université de la Colombie-Britannique, document de discussion DP-40, 1996.
- Kaliski, S. F., « Trends, Changes and Imbalances: A Survey of the Canadian Labour Market », dans *Work and Pay: The Canadian Labour Market*, publié sous la direction de W. C. Riddell, University of Toronto Press, Toronto, 1985, p. 77-140.
- Krahn, H., « Non-standard Work on the Rise », *L'emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada, Ottawa, hiver 1995, p. 35-42.
- Kuhn, P. et L. Robb, « Unemployment, Skill and Labor Supply: Evidence from Canadian Microdata, 1971-1991 », document reprographié, 1995.
- Morissette, R., J. Myles et G. Picot, *L'inégalité des gains au Canada : le point sur la situation*, Direction des études analytiques, Statistique Canada, document de recherche n° 60, 1993.
- \_\_\_\_\_, « Earnings Polarization in Canada: 1969-1991 », dans *Labour Market Polarization and Social Policy Reform*, publié sous la direction de K. Banting et C. Beach, 1996.
- Morissette, R. et D. Sunter, *Heures de travail hebdomadaire au Canada : le point sur la situation?*, Direction des études analytiques, Statistique Canada, document de recherche n° 65, 1994.
- Morissette, R., *Pourquoi l'inégalité des gains hebdomadaires a-t-elle augmenté au Canada?*, Direction des études analytiques, Statistique Canada, document de recherche n° 80, 1995.
- Morissette, R. et C. Bérubé, *Aspects longitudinaux de l'inégalité des revenus au Canada*, Direction des études analytiques, Statistique Canada, document de recherche n° 94, 1996.
- Richardson, D., *Changes in the Distribution of Wages in Canada, 1981-1992*, Université de la Colombie-Britannique, document de travail n° 94-22, 1994.
- Riddell, W. C., « Work and Pay: The Canadian Labour Market: An Overview », dans *Work and Pay: The Canadian Labour Market*, publié sous la direction de W. C. Riddell, University of Toronto Press, Toronto, 1985, p. 1-75.
- \_\_\_\_\_, « Human Capital Formation in Canada: Recent Developments and Policy Responses », dans *Labour Market Polarization and Social Policy Reform*, publié sous la

## BIBLIOGRAPHIE

---

direction de Keith G. Banting et Charles Beach, School of Policy Studies, Université Queen's, Kingston, 1995.

\_\_\_\_\_, « Sectoral Structural Change and the State of the Labour Market in Canada », Département d'économie, Université de la Colombie-Britannique, document reprographié, 1996.

---

## *Publications de recherche d'Industrie Canada*

### COLLECTION DOCUMENTS DE TRAVAIL

- N° 1 **L'intégration économique de l'Amérique du Nord : les tendances de l'investissement étranger direct et les 1 000 entreprises les plus grandes**, Industrie Canada, personnel de la Direction de l'analyse de la politique micro-économique, notamment John Knubley, Marc Legault et P. Someshwar Rao, 1994.
- N° 2 **Les multinationales canadiennes : analyse de leurs activités et résultats**, Industrie Canada, personnel de la Direction de l'analyse de la politique micro-économique, notamment P. Someshwar Rao, Marc Legault et Ashfaq Ahmad, 1994.
- N° 3 **Débordements transfrontaliers de R-D entre les industries du Canada et des États-Unis**, Jeffrey I. Bernstein, Université Carleton et National Bureau of Economic Research, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1994.
- N° 4 **L'impact économique des activités de fusion et d'acquisition sur les entreprises**, Gilles Mcdougall, Direction de l'analyse de la politique micro-économique, Industrie Canada, 1995.
- N° 5 **La transition de l'université au monde du travail : analyse du cheminement de diplômés récents**, Ross Finnie, École d'administration publique, Université Carleton et Statistique Canada, 1995.
- N° 6 **La mesure du coût d'observation lié aux dépenses fiscales : les stimulants à la recherche-développement**, Sally Gunz, Université de Waterloo, Alan Macnaughton, Université de Waterloo, et Karen Wensley, Ernst & Young, Toronto, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1996.
- N° 7 **Les structures de régie, la prise de décision et le rendement des entreprises en Amérique du Nord**, P. Someshwar Rao et Clifton R. Lee-Sing, Direction de l'analyse de la politique micro-économique, Industrie Canada, 1996.
- N° 8 **L'investissement étranger direct et l'intégration économique de la zone APEC**, Ashfaq Ahmad, P. Someshwar Rao et Colleen Barnes, Direction de l'analyse de la politique micro-économique, Industrie Canada, 1996.
- N° 9 **Les stratégies de mandat mondial des filiales canadiennes**, Julian Birkinshaw, Institute of International Business, Stockholm School of Economics, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1996.
- N° 10 **R-D et croissance de la productivité dans le secteur manufacturier et l'industrie du matériel de communications au Canada**, Jeffrey I. Bernstein, Université Carleton et National Bureau of Economic Research, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1996.

- N° 11 **Évolution à long terme de la convergence régionale au Canada**, Serge Coulombe, Département de sciences économiques, Université d'Ottawa, et Frank C. Lee, Industrie Canada, 1996.
- N° 12 **Les répercussions de la technologie et des importations sur l'emploi et les salaires au Canada**, Frank C. Lee, Industrie Canada, 1996.
- N° 13 **La formation d'alliances stratégiques dans les industries canadiennes : une analyse microéconomique**, Sunder Magun, Applied International Economics, 1996.
- N° 14 **Performance de l'emploi dans l'économie du savoir**, Surendra Gera, Industrie Canada, et Philippe Massé, Développement des ressources humaines Canada, 1997.
- N° 15 **L'économie du savoir et l'évolution de la production industrielle**, Surendra Gera, Industrie Canada, et Kurt Mang, ministère des Finances, 1997.
- N° 16 **Stratégies commerciales des PME et des grandes entreprises au Canada**, Gilles Mcdougall et David Swimmer, Direction de l'analyse de la politique micro-économique, Industrie Canada, 1997.
- N° 17 **Incidence sur l'économie mondiale des réformes en matière d'investissement étranger et de commerce mises en oeuvre en Chine**, Winnie Lam, Direction de l'analyse de la politique micro-économique, Industrie Canada, 1997.
- N° 18 **Les disparités régionales au Canada : diagnostic, tendances et leçons pour la politique économique**, Serge Coulombe, Département de sciences économiques, Université d'Ottawa, 1997.
- N° 19 **Retombées de la R-D entre industries et en provenance des États-Unis, production industrielle et croissance de la productivité au Canada**, Jeffrey I. Bernstein, Université Carleton et National Bureau of Economic Research, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1998.
- N° 20 **Technologie de l'information et croissance de la productivité du travail : analyse empirique de la situation au Canada et aux États-Unis**, Surendra Gera, Wulong Gu et Frank C. Lee, Direction de l'analyse de la politique micro-économique, Industrie Canada, 1998.
- N° 21 **Progrès technique incorporé au capital et ralentissement de la croissance de la productivité au Canada**, Surendra Gera, Wulong Gu et Frank C. Lee, Direction de l'analyse de la politique micro-économique, Industrie Canada, 1998.
- N° 22 **La structure de la fiscalité des sociétés et ses effets sur la production, les coûts et l'efficacité**, Jeffrey I. Bernstein, Université Carleton et National Bureau of Economic Research, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1998.

- N° 23 **La restructuration de l'industrie canadienne : analyse micro-économique**, Sunder Magun, Applied International Economics, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1998.
- N° 24 **Les politiques du gouvernement canadien à l'égard de l'investissement étranger direct au Canada**, Steven Globerman et Daniel Shapiro, Université Simon Fraser, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1998.

#### COLLECTION DOCUMENTS DE DISCUSSION

- N° 1 **Les multinationales comme agents du changement : définition d'une nouvelle politique canadienne en matière d'investissement étranger direct**, Lorraine Eden, Université Carleton, 1994.
- N° 2 **Le changement technologique et les institutions économiques internationales**, Sylvia Ostry, Centre for International Studies, Université de Toronto, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1995.
- N° 3 **La régie des sociétés au Canada et les choix sur le plan des politiques**, Ronald J. Daniels, Faculté de droit, Université de Toronto, et Randall Morck, Faculté d'administration des affaires, Université de l'Alberta, 1996.
- N° 4 **L'investissement étranger direct et les politiques d'encadrement du marché : réduire les frictions dans les politiques axées sur la concurrence et la propriété intellectuelle au sein de l'APEC**, Ronald Hirshhorn, 1996.
- N° 5 **La recherche d'Industrie Canada sur l'investissement étranger : enseignements et incidence sur les politiques**, Ronald Hirshhorn, 1997.
- N° 6 **Rivalité sur les marchés internationaux et nouveaux enjeux pour l'Organisation mondiale du commerce**, Edward M. Graham, Institute for International Economics, Washington (DC), dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1998.

#### COLLECTION DOCUMENTS HORS SÉRIE

- N° 1 **Obstacles officiels et officieux à l'investissement dans les pays du G-7 : analyse par pays**, Industrie Canada, personnel de la Direction de l'analyse de la politique micro-économique, notamment Ashfaq Ahmad, Colleen Barnes, John Knubley, Rosemary D. MacDonald et Christopher Wilkie, 1994.
- Obstacles officiels et officieux à l'investissement dans les pays du G-7 : résumé et conclusions**, Industrie Canada, personnel de la Direction de l'analyse de la politique micro-économique, notamment Ashfaq Ahmad, Colleen Barnes et John Knubley, 1994.
- N° 2 **Les initiatives d'expansion commerciale dans les filiales de multinationales au Canada**, Julian Birkinshaw, Université Western Ontario, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1995.

- N° 3 **Le rôle des consortiums de R-D dans le développement de la technologie**, Vinod Kumar, Research Centre for Technology Management, Université Carleton, et Sunder Magun, Centre de droit et de politique commerciale, Université d'Ottawa et Université Carleton, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1995.
- N° 4 **Écarts hommes/femmes dans les programmes universitaires**, Sid Gilbert, Université de Guelph, et Alan Pomfret, King's College, Université Western Ontario, 1995.
- N° 5 **La compétitivité : notions et mesures**, Donald G. McFetridge, Département d'économique, Université Carleton, 1995.
- N° 6 **Aspects institutionnels des stimulants fiscaux à la R-D : le crédit d'impôt à la RS&DE**, G. Bruce Doern, École d'administration publique, Université Carleton, 1995.
- N° 7 **La politique de concurrence en tant que dimension de la politique économique : une analyse comparative**, Robert D. Anderson et S. Dev Khosla, Direction de l'économique et des affaires internationales, Bureau de la politique de concurrence, Industrie Canada, 1995.
- N° 8 **Mécanismes et pratiques d'évaluation des répercussions sociales et culturelles des sciences et de la technologie**, Liora Salter, Osgoode Hall Law School, Université de Toronto, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1995.
- N° 9 **Sciences et technologie : perspectives sur les politiques publiques**, Donald G. McFetridge, Département d'économique, Université Carleton, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1995.
- N° 10 **Innovation endogène et croissance : conséquences du point de vue canadien**, Pierre Fortin, Université du Québec à Montréal et Institut canadien de recherches avancées, et Elhanan Helpman, Université de Tel-Aviv et Institut canadien de recherches avancées, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1995.
- N° 11 **Les rapports université-industrie en sciences et technologie**, Jérôme Doutriaux, Université d'Ottawa, et Margaret Barker, Meg Barker Consulting, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1995.
- N° 12 **Technologie et économie : examen de certaines relations critiques**, Michael Gibbons, Université de Sussex, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1995.
- N° 13 **Le perfectionnement des compétences des cadres au Canada**, Keith Newton, Industrie Canada, 1995.
- N° 14 **Le facteur humain dans le rendement des entreprises : stratégies de gestion axées sur la productivité et la compétitivité dans l'économie du savoir**, Keith Newton, Industrie Canada, 1996.



- N° 15 **Les charges sociales et l'emploi : un examen de la documentation**, Joni Baran, Industrie Canada, 1996.
- N° 16 **Le développement durable : concepts, mesures et déficiences des marchés et des politiques au niveau de l'économie ouverte, de l'industrie et de l'entreprise**, Philippe Crabbé, Institut de recherche sur l'environnement et l'économie, Université d'Ottawa, 1997.
- N° 17 **La mesure du développement durable : étude des pratiques en vigueur**, Peter Hardi et Stephan Barg, avec la collaboration de Tony Hodge et Laszlo Pinter, Institut international du développement durable, 1997.
- N° 18 **Réduction des obstacles réglementaires au commerce : leçons à tirer de l'expérience européenne pour le Canada**, Ramesh Chaitoo et Michael Hart, Centre de droit et de politique commerciale, Université Carleton, 1997.
- N° 19 **Analyse des mécanismes de règlement des différends commerciaux internationaux et conséquences pour l'Accord canadien sur le commerce intérieur**, E. Wayne Clendenning et Robert J. Clendenning, E. Wayne Clendenning & Associates Inc., dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1997.
- N° 20 **Les entreprises autochtones : caractéristiques et stratégies de croissance**, David Caldwell et Pamela Hunt, Centre de conseils en gestion, dans le cadre d'un contrat avec Entreprise autochtone Canada, Industrie Canada, 1998.

#### COLLECTION LE CANADA AU 21<sup>e</sup> SIÈCLE

- N° 1 **Tendances mondiales : 1980-2015 et au delà**, J. Bradford De Long, Université de la Californie, Berkeley, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1998.
- N° 2 **Libéralisation étendue axée sur les aspects fondamentaux : un cadre pour la politique commerciale canadienne**, Randy Wigle, Université Wilfrid Laurier, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1998.
- N° 3 **L'intégration économique de l'Amérique du Nord : les 25 dernières années et les 25 prochaines années**, Gary C. Hufbauer et Jeffrey J. Schott, Institute for International Economics, Washington (DC), dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1998.
- N° 4 **Les tendances démographiques au Canada, 1996-2006 : les répercussions sur les secteurs public et privé**, David K. Foot, Richard A. Loreto et Thomas W. McCormack, Madison Avenue Demographics Group, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1998.
- N° 5 **Investissement : les défis à relever au Canada**, Ronald P. M. Giammarino, Université de la Colombie-Britannique, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1998.

- N° 6 **Visualiser le 21<sup>e</sup> siècle – Investissements en infrastructure pour la croissance économique, le bien-être et le mieux-être des Canadiens**, Christian DeBresson, Université du Québec à Montréal, et Stéphanie Barker, Université de Montréal, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1998.
- N° 7 **Les conséquences du changement technologique pour les politiques de main-d'oeuvre**, Julian R. Betts, Université de la Californie à San Diego, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1998.
- N° 8 **L'économie et l'environnement : l'expérience récente du Canada et les perspectives d'avenir**, Brian R. Copeland, Université de la Colombie-Britannique, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1998.
- N° 9 **Réactions individuelles à l'évolution du marché du travail au Canada**, Paul Beaudry et David A. Green, Université de la Colombie-Britannique, dans le cadre d'un contrat avec Industrie Canada, 1998.

#### **PUBLICATIONS CONJOINTES**

**Capital Budgeting in the Public Sector**, en collaboration avec l'Institut John Deutsch, sous la direction de Jack Mintz et Ross S. Preston, 1994.

**Infrastructure and Competitiveness**, en collaboration avec l'Institut John Deutsch, sous la direction de Jack Mintz et Ross S. Preston, 1994.

**Getting the Green Light: Environmental Regulation and Investment in Canada**, en collaboration avec l'Institut C. D. Howe, sous la direction de Jamie Benidickson, G. Bruce Doern et Nancy Olewiler, 1994.

Pour obtenir des exemplaires de l'un des documents publiés dans le cadre du Programme des publications de recherche, veuillez communiquer avec le :

Responsable des publications  
Analyse de la politique micro-économique  
Industrie Canada  
5e étage, tour ouest  
235, rue Queen  
Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Tél. : (613) 952-5704  
Fax : (613) 991-1261  
Courriel : fumerton.cheryl@ic.gc.ca